

Expertise scientifique collective
sur les aspects
sociologiques, culturels et ethnologiques
de la présence du loup en France

31 mars 2017



Composition de la Commission ESCO Loup SHS

Richard Dumez (coordinateur de la Commission), Isabelle Arpin, Nicolas Lescureux, Vanessa Manceron, Baptiste Morizot, Coralie Mounet.

Rédaction du rapport

Marine Legrand (Chargée de projet ESCO Loup SHS), Alix Hubert (Chargée d'étude ESCO Loup SHS).

Commanditaire

Secrétariat d'État à la Biodiversité pour le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.

Institution coordinatrice

Muséum national d'Histoire naturelle.

Citation suggérée du rapport

Dumez Richard (coord.), Arpin Isabelle, Hubert Alix, Legrand Marine, Lescureux Nicolas, Manceron Vanessa, Morizot Baptiste, Mounet Coralie, 2017. Expertise scientifique collective sur les aspects sociologiques, culturels et ethnologiques de la présence du loup en France. Expertise pour le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 67 p.

Remerciements

Que soient ici remerciées l'ensemble des personnes ayant accepté d'être auditionnées dans le cadre de cette expertise, l'Institut de Géographie alpine qui a accueilli la Commission lors des journées d'auditions, ainsi que Monsieur Bruno David, Président du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), et les services administratifs du MNHN pour leur disponibilité et leur réactivité, surtout en période de clôture budgétaire : le secrétariat de l'UMR 7206 Éco-anthropologie et ethnobiologie gestionnaire du budget de l'ESCO Loup SHS (en particulier Taouès Lahrem), le service des ressources humaines pour les procédures accélérées de recrutement et les services financiers.

TABLE DES MATIERES

Liste des acronymes	3
Liste des encadrés.....	3
1. CADRE DE L'EXPERTISE.....	5
1.1. Rappel de la commande	5
1.2. Organisation de la commission.....	5
1.3. Avertissement sur les limites de l'utilisation du rapport	7
1.4. Les disciplines mobilisées.....	7
1.5. Le rôle des SHS pour aborder les relations entre humains et animaux.....	8
1.6. Définitions et concepts mobilisés.....	10
1.7. Présentation des thèmes abordés et du plan.....	11
2. ESQUISSE D'UNE GENEALOGIE DES CONTROVERSES	11
2.1. L'origine du retour des loups en France.....	11
2.2. Nombre réel de loups	14
2.3. Nombre souhaitable de loups et régulation des populations	15
2.4. Les tirs	17
2.5. Impact des loups sur la biodiversité	19
2.6. Conclusion.....	20
3. DE LA GENEALOGIE DES CONTROVERSES A L'ETUDE DYNAMIQUE DES CONFLITS : DES HUMAINS ET DES ANIMAUX PRIS DANS DES SITUATIONS COMPLEXES.....	20
3.1. Territorialiser l'analyse du conflit.....	20
Le loup comme « nouvelle scène » des tensions entre pastoralisme et protection de la nature	21
Des conflits qui engagent plusieurs échelles spatiales	24
Des conflits de long terme qui touchent de nouveaux territoires... et persistent ailleurs	26
Des discussions sur la place des loups en France qui se situent également sur le plan symbolique	28
3.2. La construction des savoirs comme dimension à part entière du conflit.....	30
Le rôle de l'expertise scientifique et technique	31
Le nombre de loups, un chiffre au cœur des relations entre la construction de l'expertise et la réponse administrative de l'État.....	31
Un problème d'articulation entre expérience de terrain et recherche scientifique : le cas de la	

protection des troupeaux	32
4. COMMENT DIALOGUER POUR ATTENUER LES CONFLITS AVEC ET A PROPOS DES LOUPS	36
4.1. Considérer les animaux comme des acteurs.....	36
Sciences sociales et comportement animal.....	37
Apprentissages réciproques et limitation des confrontations	38
Détourner les loups des troupeaux.....	39
4.2. Identifier les seuils de conflictualité.....	40
Une violence qui révèle des tensions profondes	40
La productivité des conflits et le passage à la violence.....	41
De la recherche du consensus à l'expression des désaccords	42
Des débats qui concernent aussi les termes de la relation	43
5. PISTES DE RECOMMANDATIONS.....	45
Réfléchir collectivement au devenir des territoires ruraux	45
Appréhender la pluralité des contextes et des situations	45
Acquérir et développer des savoirs et savoir-faire par l'observation et l'expérimentation.....	45
Améliorer la transparence et la communication de l'information et des données	46
Favoriser la médiation	47
Favoriser l'anticipation du retour des loups.....	48
6. RESUME DU RAPPORT	49
BIBLIOGRAPHIE.....	55
ANNEXE – Lettre de mission du volet sociologique de l'ESCO loup, 20/10/2016	65

Liste des acronymes

APN – Association(s) de protection de la nature.

CERPAM – Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes Méditerranée.

CNRS – Centre national de la recherche scientifique.

DDAF – Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt.

ESCO – Expertise scientifique collective.

FNC – Fédération Nationale des Chasseurs.

FNE – France Nature Environnement.

IRSTEA – Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.

MAE – Mesures agro-environnementales, dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC) de l'Union Européenne.

MEEM – Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.

MNHN – Muséum national d'Histoire naturelle.

ONCFS – Office national de la Chasse et de la Faune sauvage.

OPA – Organisation(s) professionnelle(s) agricole(s).

PAC – Politique agricole commune.

PNM – Parc national du Mercantour.

PNR – Parc naturel régional.

SEB – Secrétariat d'État à la Biodiversité.

SHS – Sciences humaines et sociales.

UICN – Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

UMR – Unité mixte de recherche.

WWF – World Wide Fund for Nature (Fonds mondial pour la nature).

Liste des encadrés

Encadré 1 – Statut juridique du Loup gris (*Canis lupus*) en France.

Encadré 2 – Introduction, réintroduction, (ré)introduction.

Encadré 3 – La protection « active » des troupeaux : les tirs.

Encadré 4 – Les chiens de protection.

Encadré 5 – Exemples de médiations locales.

Encadré 6 – La polysémie problématique du terme négociation.

1. CADRE DE L'EXPERTISE

1.1. Rappel de la commande

Le Secrétariat d'État à la Biodiversité (SEB), en accord avec le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM), a commandité en 2016 deux expertises complémentaires successives face aux controverses suscitées par les mesures que « le Gouvernement a mises en place (...) pour soutenir l'élevage et encourager le pastoralisme, qui sont confrontés à la prédation des troupeaux par l'espèce » et face aux conflits générés par la présence des loups (Lettre de mission du volet sociologique de l'ESCO loup, 20/10/2016, jointe en annexe).

La première est une expertise scientifique collective sur le devenir de la population de loups en France, ci-après ESCO Loup Bio, dont le rapport a été rendu en février 2017 : *Démarche d'évaluation prospective à l'horizon 2025/2030 et viabilité à long terme*.

La seconde, objet de ce rapport, est l'expertise collective en sciences humaines et sociales sur les aspects sociologiques, culturels et ethnologiques de la présence du loup en France, ci-après ESCO Loup SHS. Elle a été confiée au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) par une lettre de mission du SEB datée du 20 octobre 2016 et repose sur une commission resserrée de six chercheurs qui ont travaillé avec l'appui d'une chargée de projet et d'une chargée d'étude (composition détaillée ci-après).

La commission s'est attachée à produire un état des lieux des connaissances sur les relations contemporaines humains-loups en France, ainsi qu'une analyse des positions et des représentations des acteurs concernés. La situation française a été autant que possible mise en perspective avec des exemples à l'étranger. Ces éléments viennent en appui aux pistes de recommandation présentées à la fin de ce rapport.

1.2. Organisation de la commission

Composition de la commission

- Richard Dumez (coordinateur de la Commission), ethnoécologue, Maître de conférences, MNHN, UMR 7206 Éco-anthropologie et ethnobiologie. *Domaine d'expertise : relations sociétés-nature en contexte de conservation de la nature (rôle et place des populations locales, confrontations des savoirs, etc.)*.
- Isabelle Arpin, sociologue, au centre Irstea de Grenoble, Unité de recherche « Développement des territoires montagnards ». *Domaine d'expertise : relations aux animaux sauvages ; manières contemporaines d'investiguer et de gérer la nature ; interface entre connaissance et action*.
- Nicolas Lescureux, ethnoécologue, Chargé de recherche CNRS, UMR 5175 Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CEFE). *Domaine d'expertise : relations homme-faune sauvage ; savoirs écologiques et éthologiques locaux ; étude des discours et pratiques de la biologie de la conservation*.
- Vanessa Manceron, anthropologue, Chargée de recherche CNRS, UMR 7186 Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (LESC). *Domaine d'expertise : Anthropologie de la nature ; relations hommes-animaux ; conflits sociaux et environnementaux*.
- Baptiste Morizot, philosophe, Maître de Conférences, Université d'Aix-Marseille, UMR 7304 Centre d'épistémologie et d'ergologie comparatives (CEPERC). *Domaine d'expertise : Philosophie et éthique environnementales ; philosophie de l'éthologie ; relations entre humains et grands prédateurs*.
- Coralie Mounet, géographe, Chargée de recherche CNRS, UMR 5194 Politiques publiques, action politique, territoires (PACTE). *Domaine d'expertise : Géographie de l'environnement ; relations humains et animaux sauvages ; territoires humains et spatialités animales*.

La commission a bénéficié de l'appui précieux de :

- Marine Legrand, anthropologue de l'environnement, Chargée de projet ESCO Loup SHS, post-doctorante UMR 7206 Éco-anthropologie et ethnobiologie.
- Alix Hubert, anthropologue, Chargée d'étude ESCO Loup SHS, contractuelle UMR 7206 Éco-anthropologie et ethnobiologie – doctorat en cours à l'Université de Liège.

Calendrier et fonctionnement de la commission

Suite à la lettre de mission adressée par le SEB au MNHN en octobre 2016, les démarches ont été engagées pour composer puis réunir la commission d'expertise. Compte tenu des agendas particulièrement chargés de l'ensemble de ses membres, la première réunion s'est tenue le 16 décembre 2016, lançant véritablement les travaux de la commission. Le recrutement de Mme Legrand en post-doctorat à partir du 1^{er} décembre a permis d'amorcer les recherches bibliographiques. Mme Alix Hubert est venue renforcer l'équipe, en tant que chargée d'étude à partir du 20/02/17. Après une première phase de compilation et de synthèse de la littérature, la nécessité de procéder à des auditions s'est confirmée. Ces auditions ont été organisées et menées au début du mois de mars 2017.

La commission s'est formellement réunie lors de 4 sessions de travail d'une journée sur le site du Jardin des Plantes (MNHN) :

- le 16/12/16 : Présentation rapide de l'ESCO Loup SHS – Tour de table – Fonctionnement de la commission – Discussion sur la structure du rapport et l'organisation de la commission – Discussion sur l'opportunité de conduire des auditions.
- le 30/01/17 : Point budgétaire – Point sur le calendrier (inclus la date de restitution) – Présentation et signature de la lettre d'engagement des membres de la Commission (explicitation des conflits d'intérêts éventuels, confidentialité des échanges internes à la Commission) – Retour sur le point d'étape du 18/01/17 en présence de Mme la Secrétaire d'État Barbara Pompili – Présentation du plan détaillé et du contenu – Calendrier de rédaction et de relecture – Auditions (ont été actés 2 jours d'auditions et une liste de personnes ressources à contacter).
- le 20/02/17 : Élaboration des questions pour les auditions – Travail sur le plan détaillé du rapport et son contenu.
- les 03 et 04/03/17 : auditions à l'Institut de Géographie alpine (Grenoble),
- courant mars : auditions complémentaires (par téléphone)
- le 21/03/17 : Élaboration des pistes de recommandations pour le rapport.

État de l'art

La synthèse bibliographique s'est appuyée sur la littérature disponible en anglais et en français. Des travaux relevant des sciences biologiques ont été pris en compte du fait de la dimension nécessairement interdisciplinaire de la réflexion. Ont également été consultés les rapports produits dans le cadre des enquêtes parlementaires, des plans loup et programmes, LIFE, de l'ESCO loup BIO et des groupes de travail de la démarche prospective. L'intégration de ces différentes démarches reste à poursuivre (cf. § 5. Recommandations).

Auditions

La Commission a conduit des auditions lors de deux journées à Grenoble les 3 et 4 mars, dans les locaux de l'Institut de Géographie alpine, la Commission ayant à cœur de délocaliser ses travaux à proximité des territoires très directement concernés par le retour des loups. Les personnes indisponibles lors de ces journées ont été auditionnées par téléphone.

La Commission a préalablement adressé huit questions aux personnes auditionnées afin qu'elles puissent se préparer. Il leur a été demandé, en s'appuyant sur leur implication et leur expérience personnelle, d'indiquer :

1. Quelles sont les principales questions posées par le retour des loups en France ? Certaines d'entre elles vous paraissent-elles avoir été jusqu'à présent délaissées ou au contraire surinvesties ?
2. Comment vous percevez l'évolution des relations entre les acteurs concernés et les loups ?
3. Comment vous percevez l'évolution des relations au sein des groupes d'acteurs y compris l'État et ses représentants, et entre ces groupes ?
4. Quel rôle le contexte légal a joué dans l'évolution de ces relations (questions 2 et 3) ?
5. Qu'est-ce que les désaccords (discussions, situations concrètes) ont pu et peuvent faire émerger de positif ou de négatif ? A quelles conditions ?
6. Au vu de ce qui s'est fait jusqu'à maintenant : acquérir de nouvelles connaissances théoriques et pratiques vous paraît-il nécessaire ? Si oui, sur quoi ? Quels acteurs devraient contribuer à leur production, avec quels rôles respectifs ?
7. Mener des expérimentations vous paraît-il nécessaire ? Sur quels sujets, avec quels acteurs, selon quelles modalités ?
8. Quel(s) objectif(s) pensez-vous qu'il faille viser concernant les relations entre les humains et les loups en France ? Selon quelles modalités de gestion ?

Onze personnes ont été auditionnées. Les entretiens réalisés sont des données confidentielles internes aux travaux de la Commission et ne peuvent être diffusées ; aucun interlocuteur n'est nommé dans le présent rapport. Les personnes auditionnées ont permis de prendre en compte différents points de vue : éleveurs, bergers, chasseurs, représentant syndicaux de l'élevage ovin, responsables de collectivité locale, membres d'une association de protection de la nature, agents du ministère de l'environnement, chercheurs impliqués dans l'étude du pastoralisme en contexte de prédation et l'expérimentation des moyens de protection. Les données issues des auditions sont référencées par la citation : (auditions).

1.3. Avertissement sur les limites de l'utilisation du rapport

La Commission a conduit ses travaux dans des délais très courts pour répondre à une mission particulièrement complexe du fait des enjeux de société que soulève le retour des loups en France et de l'ampleur des informations à traiter. Bien que consciente de l'intérêt de conduire des auditions, elle a dû les limiter au nombre de onze en veillant à solliciter un panel d'acteurs aussi diversifiés que possible ; ce faible nombre amenuise certes leur portée mais leur richesse confirme leur bien-fondé. Ces auditions ont permis de compléter les données issues de la littérature à partir de l'expérience des personnes auditionnées et de leur connaissance fine du sujet, au plus proche du terrain et révélatrices de la diversité des points de vue.

Le rapport doit donc être lu à l'aune de cette contrainte temporelle qui a interdit d'explorer pleinement toutes les pistes abordées. Malgré ce facteur limitant, la Commission, a tenté de répondre à une commande dont l'ambition mérite et nécessite de trouver des modalités afin de poursuivre et d'approfondir ses travaux. Il s'agit d'ailleurs de l'une des recommandations de la Commission.

1.4. Les disciplines mobilisées

Les disciplines principales mobilisées sont la sociologie, l'anthropologie, l'ethnoécologie, la géographie, la philosophie. Secondairement, nous avons fait appel à des résultats d'études menées en histoire, en psychologie et en sciences politiques. L'économie, l'agronomie et le droit n'ont pas pu être mobilisés, étant trop éloignés du champ de compétences de la Commission.

Spécificités de la démarche

Les disciplines mobilisées ont en commun d'aborder leurs questionnements selon une démarche holistique, inductive et qualitative :

- la démarche holistique s'intéresse à la manière dont les différents éléments du système considéré sont liés entre eux et elle diffère d'une approche réductionniste qui consiste à isoler des éléments d'un problème pour les analyser un à un,
- la démarche inductive construit ses hypothèses à partir des observations de terrain et des données récoltées, de manière complémentaire à une démarche hypothético-déductive pour laquelle les données empiriques servent à valider ou infirmer une hypothèse établie au préalable (Passeron, 1991 ; Olivier de Sardan, 1995),
- la démarche qualitative s'appuie sur des méthodes telles que l'observation participante, les entretiens, les questionnaires et le dépouillement d'archives, qui produisent des données ensuite soumises à une analyse textuelle – à l'inverse d'une démarche quantitative qui s'appuie sur des données chiffrées analysées statistiquement (Olivier de Sardan, 2008 ; Kirk & Miller, 1986).

1.5. Le rôle des SHS pour aborder les relations entre humains et animaux

L'existence des relations conflictuelles entre humains et animaux est un phénomène largement répandu qui ne concerne pas uniquement, loin de là, les grands carnivores. Impliquant aussi bien la compétition pour les mêmes ressources que la prédation, les conflits sont complexes et donnent lieu à une variété de réponses, tant sur le plan matériel que symbolique (Knight, 2000).

Les conflits entourant les programmes de conservation de la nature demandent à être abordés dans une optique interdisciplinaire, impliquant recherche académique, dialogue social et échanges de savoirs, tenant compte de leur dynamique à long terme (Redpath *et al.*, 2013). Les conflits impliquant les grands carnivores revêtent ici une importance particulière, liée à la place de ces animaux dans les écosystèmes, à la diversité des contextes socio-écologiques dans lesquelles les programmes de conservation s'insèrent, et à l'intensité des conflits qui les entourent. À ce titre, concernant la conservation des grands carnivores les plus répandus en Europe que sont le loup, l'ours et le lynx, Linnell et ses collègues soulignent l'importance de laisser une place pour le développement d'une diversité d'approches scientifiques (Linnell *et al.*, 2005).

L'histoire des relations entre humains et loups remonte vraisemblablement à plusieurs centaines de milliers d'année. La proximité entre ces deux espèces a d'ailleurs conduit à la première domestication connue, celle du chien, il y a environ 16 000 ans (Larson *et al.*, 2012). Il est vraisemblable que la nature souvent conflictuelle des relations entre humains et loups soit une conséquence de la domestication des ongulés il y a environ 11 500 ans (Zeder, 2011 ; Lescureux & Linnell, 2014). A l'heure actuelle, dans un contexte d'anthropisation croissante des milieux, loups et humains partagent souvent les mêmes espaces sur une grande partie de l'hémisphère nord (Fritts *et al.*, 2003), et plusieurs études écologiques ont montré que les loups adaptaient leurs comportements à la présence et aux activités des humains (Ciucci *et al.*, 1997 ; Theuerkauf *et al.*, 2003 ; Theuerkauf, 2009).

L'influence des loups sur les sociétés humaines est loin d'être négligeable. Leur impact sur les activités de chasse reste peu étudié. En revanche, leur impact matériel sur l'élevage est attesté dès l'antiquité. Il a fait l'objet de publications dans le domaine des études sur le pastoralisme (Garde, 2007 ; Vincent, 2007 ; Meuret, 2010) mais aussi – à l'étranger – dans le domaine des *Human Dimensions of Wildlife* (voir par exemple Skogen, 2015). Sujet sensible, les attaques de loups sur les humains sont mises en avant au niveau international par des biologistes (Linnell *et al.*, 2002). En France, elles ont fait l'objet de recherches approfondies en histoire rurale qui ont révélé la récurrence du phénomène au cours de l'histoire (Moriceau, 2007, 2010, 2011, 2013, 2016). Si ces attaques concernent un faible nombre de victimes au cours de la période historique envisagée, elles ne se résument pas à des cas d'attaques par des loups enragés. Les sciences sociales, de leur côté, se sont surtout intéressées aux dimensions sociales et symboliques des loups

qui s'avèrent particulièrement riches. D'une part, les loups sont omniprésents dans les mythologies de l'hémisphère nord (Lopez, 1978) et d'autre part, ils laissent rarement indifférents les acteurs sociaux qui y sont confrontés (Mauz, 2005 ; Mounet, 2007 ; Doré, 2011). Leur présence dans les mythes est marquée par une ambivalence : animal dévorateur associé au néant (en Scandinavie) ou au diable (pour l'Europe chrétienne médiévale), mais également protecteur et ancêtre pour les peuples altaïques et romains (Lescureux, 2010).

L'implication des sciences sociales sur le terrain des relations entre humains et loups prend un accent particulier du fait du statut de protection dont bénéficie le loup en Europe (cf. Encadré 1 – Statut juridique du Loup gris (*Canis lupus*) en France). La biodiversité étant considérée comme un patrimoine de l'humanité (Convention sur la diversité biologique, 1992), la crise d'extinction qu'elle connaît appelle des travaux sur les liens entre diversité naturelle et diversité culturelle et sur les différents savoirs impliqués dans sa connaissance et sa conservation (savoirs scientifiques, techniques, locaux). La conservation demande également à être étudiée comme phénomène social, en prêtant attention à la manière dont les logiques d'action des acteurs de la conservation interagissent avec celles des populations locales concernées (Dumez *et al.*, 2014 ; Sourdril & Welch-Devine, 2014). Il s'agit par ailleurs pour les sciences sociales de s'investir dans l'étude des relations entre humains et animaux en allant au-delà de la simple juxtaposition entre études biologiques et sociales. Celle-ci se fonde en effet sur l'idée d'une séparation entre nature et culture, qui ne peut plus aujourd'hui être considérée comme universelle (Descola, 2005). Revenant sur la

dissociation entre études biologiques et sociales, l'ethno-éthologie s'intéresse à la capacité des animaux à agir sur les pratiques humaines, les savoirs, les savoir-faire et les conceptions du monde. Cette capacité se révèle dans le récit que peuvent en faire ceux qui vivent au contact des animaux de manière continue et prolongée. Comprendre les influences réciproques entre humains et animaux passe par une attention à la diversité des savoirs, tenant compte des contextes écologiques et sociaux particuliers dans lesquels ils se construisent et se transforment (Ingold, 2000 ; Brunois *et al.*, 2006 ; Lescureux, 2010). Dans une optique analogue, certains géographes s'intéressent aux « effets de lieux » dans les relations que les populations humaines entretiennent avec la grande faune. Les approches territorialisées ont notamment permis de souligner le rôle des espaces protégés mais aussi des plans de chasse dans les conflits croissants posés par l'augmentation des effectifs et l'extension des aires de répartition de la grande faune sauvage (Mounet, 2006a ; Poinot, 2008).

Aborder les conflits qui entourent le retour des loups en France implique d'analyser les dynamiques d'adaptations réciproques entre acteurs, y compris les loups, dans des situations toujours singulières.

Encadré 1 – Statut juridique du Loup gris (*Canis lupus*) en France

Espèce d'intérêt communautaire relevant de la Directive Habitats Faune Flore (DHFF) 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages. L'espèce est présente :

- dans l'Annexe II de la Directive, qui requiert des États Membres la désignation des habitats de l'espèce dans des sites d'importance communautaire et inclus dans le réseau Natura 2000,
- dans l'Annexe IV qui oblige les États Membres à adopter un régime de protection stricte sur toute son aire de répartition naturelle au sein de l'UE, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des sites Natura 2000.

Espèce inscrite à l'annexe II « Espèces de faune strictement protégées » de la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, dite Convention de Berne (1979).

Espèce appartenant à la liste des espèces de mammifères protégés sur le territoire français (actuel arrêté ministériel du 23 avril 2007).

Espèce relevant de l'arrêté du 27 mai 2009 modifiant l'arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Espèce relevant de la partie réglementaire du code de l'environnement (articles R. 411-8 et R. 411-13), et des arrêtés interministériels décrivant les conditions dans lesquelles des dérogations au statut d'espèce protégée peuvent être accordées par les préfets.

*Informations extraites du rapport de l'ESCO Loup Bio, Expertise collective scientifique sur la viabilité et le devenir de la population de loups en France à long terme (Duchamp *et al.*, 2017, p.16 et 18).*

S'intéresser à ces dynamiques adaptatives permet d'identifier les types de situations dans lesquelles le conflit s'installe et celles où il peut être évité ou atténué. Ces dynamiques dépendent notamment des savoirs et savoir-faire développés par les acteurs humains impliqués. Leur étude s'appuie donc sur la collecte et la mise en commun des savoirs scientifiques et locaux pour asseoir une connaissance étayée, transversale, à propos des relations humains-animaux inscrites au sein de territoires particuliers.

1.6. Définitions et concepts mobilisés

Acteurs : le terme s'applique ici aux « humains » et aux « non-humains » et comprend donc par exemple les éleveurs et les bergers, les scientifiques spécialistes des loups ou du pastoralisme, les différents animaux domestiques, les loups, les associations de protection des prédateurs ou de promotion du pastoralisme, les infrastructures, le paysage....

Conflit : il s'agit d'une forme relationnelle à part entière qui ne constitue pas nécessairement un dysfonctionnement et peut générer des transformations sociales positives (Simmel, 1992 [1908]). Le conflit peut s'avérer productif jusqu'à un certain point, quand il permet de faire émerger, en révélant des rapports de force, les termes acceptables d'une cohabitation ou coexistence entre groupes sociaux différenciés, hiérarchisés, en tension, et dépendant les uns des autres. Il permet alors de renouveler les relations sociales et d'éviter leur rupture. Il devient délétère dans le cas contraire, en particulier s'il devient violent. Étant toujours plus ou moins producteur de souffrance et de destruction, la question se pose de savoir à quelles conditions il peut être aussi socialement productif.

Controverse sociotechnique : l'étude par les sociologues des « sciences en train de se faire » à partir des années 1980 a montré que la production des connaissances scientifiques et les développements technologiques ne sont pas qu'affaire de rationalités qui s'affrontent, mais qu'ils impliquent de nombreuses étapes de négociation et comportent une dimension polémique (Callon, 2006 [1981]). La notion de controverse sociotechnique est élaborée dans un contexte où les risques et incertitudes entourant les développements technologiques provoquent débats et contestations sociales. Impliquant des acteurs du monde académique et d'autres acteurs de la société, les controverses sociotechniques participent, via l'expression de désaccords et leurs résolutions toujours temporaires, à l'orientation de l'activité scientifique et technique (Callon *et al.*, 2001).

Médiateur : le médiateur se comprend dans le contexte de ce rapport comme une personne – ou une institution – qui propose une traduction locale et particulière du problème posé par la présence des loups, permettant d'impliquer les acteurs dans un collectif formé autour de cette définition. Le terme de traduction se comprend ici, au sens large, comme une transmission avec transformation (Akrich *et al.*, 2006).

Savoirs locaux : l'expression « savoirs locaux » désigne un ensemble de savoirs et savoir-faire liés à un contexte socio-écologique particulier. Au fil de l'accumulation des expériences quotidiennes se développent des connaissances fines de l'environnement social et écologique, connaissances organisées dans un système de savoirs contextualisés et situés.

Territoire : la notion de territoire a plusieurs définitions. Elle désigne d'abord les cadres de l'action publique et de la représentation politique pour l'administration locale. La territorialisation de l'action publique implique de manière croissante nombre d'acteurs locaux dans les procédures de concertation (Blondiaux & Sintomer, 2002). Le territoire, en un sens moins institutionnel, regroupe également les formes d'appropriation de l'espace par les individus et des groupes sociaux, la façon dont ceux-ci façonnent l'espace dans lequel ils vivent par des pratiques matérielles et symboliques (Alphandéry & Bergues, 2004 ; Vanier, 2009). Enfin, une approche territoriale de cette problématique ne saurait se passer d'une intégration des modes d'occupation de l'espace par les acteurs non-humains, même si la notion de territoire est plutôt contestée en écologie des populations.

1.7. Présentation des thèmes abordés et du plan

Nous proposons une lecture transversale des conflits entourant le retour des loups en France selon trois étapes. La première (§ 2.) revient sur les principales controverses qui se sont succédé depuis lors. L'objectif est de montrer, en faisant leur généalogie, que celles-ci ne sont pas indépendantes les unes des autres mais se succèdent et se nourrissent l'une l'autre. La deuxième étape (§ 3.) propose de réinscrire les tensions entre élevage pastoral et protection des loups dans une réalité plus large en considérant qu'elles concernent une série d'acteurs sociaux, animaux et de milieux impliqués dans des dynamiques territoriales en recomposition constante (§ 3.1) et que la construction des savoirs est une dimension intégrante des conflits (§ 3.2). La troisième (§ 4.) explore les ressources théoriques et pratiques disponibles et à développer pour appuyer l'évitement des confrontations violentes dans les espaces fréquentés en commun, selon deux angles : l'influence exercée sur le comportement des loups en les considérant comme faisant partie d'un ensemble relationnel (§ 4.1) et les formes d'arrangements sociaux locaux pouvant limiter l'intensité des conflits et favoriser leur productivité sociale (§ 4.2).

2. ESQUISSE D'UNE GENEALOGIE DES CONTROVERSES

Dans cette partie, nous revenons sur les principales controverses qui se sont succédé en France depuis le retour des loups au début des années 1990. En décrivant les échelles temporelles et spatiales de ces controverses, en présentant les parties prenantes et leurs arguments respectifs et en soulignant les liens qui se nouent entre ces controverses et d'autres débats existants ou passés, nous souhaitons mettre en évidence la manière dont celles-ci se nourrissent les unes des autres.

Nous revenons sur 5 controverses en particulier :

- L'origine du retour des loups en France, qui fait l'objet de controverses dès le début des années 1990 entre les parties prenantes qui en affirment l'origine naturelle et celles qui soupçonnent des réintroductions.
- Le nombre réel de loups présents sur le territoire français ; les estimations officielles de l'ONCFS sont reçues avec méfiance à la fois par les OPA et les APN.
- Le nombre souhaitable de loups et la régulation des populations ; la pertinence d'une approche majoritairement démographique et celle d'une gestion active des populations sont au cœur du débat.
- Les tirs ; les discussions entre les parties prenantes portent sur l'objectif des tirs (réguler les populations ou protéger les troupeaux ?), leur efficacité et les conditions dans lesquelles ils doivent être exécutés.
- L'impact des loups sur la biodiversité ; ceux qui voient le loup comme le garant de la naturalité des milieux s'opposent à ceux qui voient en lui le perturbateur d'une activité agro-pastorale bénéfique pour l'environnement.

2.1. L'origine du retour des loups en France

Temporalité

1987 – Abattage d'un loup à Fontan (PNM). Conclusion du rapport d'autopsie : loup évadé d'un élevage situé à la frontière italienne et récemment fermé.

1992 – 1^{ers} loups observés dans le PNM, information rendue publique plusieurs mois après les observations de terrain.

Avril 1993 – Officialisation du retour des loups par *Terre sauvage*, avant le Ministère de l'environnement.

Quelques mois après – Premières attributions d’attaques sur de troupeaux domestiques à des loups – Amplification de la controverse.

Milieu des années 1990 – Intensification des attaques sur les troupeaux d’animaux domestiques – Enquêtes sur l’origine du retour des loups lancées en parallèle par les Ministères de l’Environnement et de l’Agriculture.

1996 – Les loups du Mercantour sont issus des populations italiennes : affirmation du directeur de la Direction de la nature et des paysages (Ministère de l’Environnement).

Arrêté du 19 mai 2000 – Détention de loups soumise à autorisation et obligation d’identifier des loups détenus en captivité par un marquage individuel et permanent.

2003 – Rapport de la commission d’enquête sur les conditions de la présence des loups en France et l’exercice du pastoralisme dans les zones de montagne (Estrosi & Spagnou, 2003).

Acteurs et arguments

En 1992, les premières observations de loups sont gardées secrètes par le PNM et l’État tant que leur origine naturelle n’est pas avérée. La nouvelle est divulguée par le magazine *Terre Sauvage* en avril 1993. Ce silence initial, faisant suite à l’affaire du loup de Fontan, contribue à lancer la controverse et instille le doute sur le rôle des pouvoirs publics dans le retour des loups en France.

Pour les APN, toutes les conditions pour un retour naturel des loups en France étaient présentes : présence à la frontière italienne dès les années 1980, déprise agricole, extension des forêts, abondance de gibier, statut de protection du loup et capacités de migration et de colonisation de l’animal (Mounet, 2007). Les APN réfutent d’ailleurs, en 1987, la conclusion officielle sur le loup de Fontan. Le retour naturel depuis l’Italie est soutenu par des scientifiques spécialistes de la faune sauvage (Skogen *et al.*, 2006). L’Administration française appuie sa position officielle sur leur expertise. Des chercheurs en sciences biologiques reconnaissent néanmoins que ce retour peut s’accompagner de lâchers clandestins ponctuels sans pour autant en avoir la preuve (Mounet, 2007).

Le motif des (ré)introductions (cf. Encadré 2 – Introduction, réintroduction, (ré)introduction ; ci-dessous) revient de manière persistante dans les conflits autour de la grande faune (Mauz, 2006a). Le retour des loups en fournirait un nouvel avatar, les réintroductions d’autres carnivores en France, relâchés de manière officielle, donc explicite et visible, comme l’ours, nourrissant la controverse sur l’origine des loups en France. Le fait que la protection stricte de l’animal par l’appareil juridique européen soit conditionnée au retour *naturel* de l’animal joue probablement un rôle dans l’acuité de la controverse de la (ré)introduction : le loup tomberait ainsi en dehors des mesures de protection issues de la convention de Berne et de la directive Habitats.

Une partie des éleveurs ovins et de la population locale soupçonne des (ré)introductions illégales par des environmentalistes extrémistes ayant agi (i) seuls ou (ii) soutenus par des organismes gestionnaires. (i) Des lâchers illégaux ont effectivement eu lieu dans les années 1960 (Campion-Vincent, 2000) et, dans les années 1980, certaines APN affirment publiquement leur objectif de réintroduction ; l’affaire du loup de Fontan nourrit la défiance à leur égard. Ces faits s’ajoutent aux rumeurs de relâchers clandestins, dont la persistance peut s’expliquer par une confrontation entre des logiques sociales divergentes (cf. cas des lâchers de vipère examinés par Elisabeth Rémy (1993)). (ii) Les réintroductions d’espèces protégées opérées dans les Alpes, notamment par le PNM (bouquetin 1987, 1995, 2005-2006 ; gypaète barbu entre 1993 et 2015 ; www.mercantour.eu) contribuent à alimenter un climat de suspicion quant à une possible action identique avec le loup (Larrère, 2014). On soupçonne également la mise en œuvre secrète d’anciens programmes officiels de réintroduction par le Ministère de l’Écologie (Mounet, 2007 ; Skogen *et al.*, 2006). Des témoignages sur des activités et comportements des loups jugés suspects ou « non-naturels » (manque de crainte à l’égard de l’homme, non-consommation des brebis attaquées) renforcent l’argumentaire sur la réintroduction. L’ampleur de la controverse amène à conduire une enquête parlementaire (Estrosi &

Spagnou, 2003). Celle-ci conduit à la conclusion de l'absence de réintroduction organisée des loups en France et au fait que les conditions écologiques suffisent à expliquer leur retour.

Encadré 2 – Introduction, réintroduction, (ré)introduction

Les notions de réintroduction et d'introduction sont définies par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), d'une part, dans ses *lignes directrices relatives aux réintroductions* de 1998 (UICN, 1998) et, d'autre part, dans ses *lignes directrices sur les réintroductions et les autres transferts aux fins de la sauvegarde* en 2012 (UICN, 2012). Dans ce second document, l'UICN en donne les définitions suivantes :

- la réintroduction consiste en un « déplacement intentionnel d'un organisme pour le relâcher dans un site de son aire de répartition originelle dont il a disparu. La réintroduction vise à rétablir une population viable de l'espèce ciblée à l'intérieur de son aire de répartition originelle » (UICN, 2012),
- l'introduction aux fins de sauvegarde est un « déplacement intentionnel d'un organisme pour le relâcher dans un site extérieur à son aire de répartition originelle ».

L'UICN distingue deux formes d'introduction aux fins de sauvegarde :

- la colonisation assistée désigne « le déplacement intentionnel d'un organisme pour le relâcher dans un site extérieur à son aire de répartition originelle pour empêcher l'extinction de population de l'espèce visée »,
- le remplacement écologique désigne « le déplacement intentionnel d'un organisme pour le relâcher dans un site extérieur à son aire de répartition originelle afin d'y assurer une fonction écologique spécifique » (UICN, 2012).

Si la distinction entre ces deux formes d'introduction est *a priori* très claire, elle ne fait pas l'unanimité dans la pratique. Certains estiment que cette distinction est impérative, notamment les gestionnaires et protecteurs de la nature pour qui relâcher un animal dans un milieu dont il est absent ne se justifie que si l'objectif poursuivi est la restauration de ce milieu. Cette perception se fonde sur un rapport à la nature très différent de celui des *introduceurs*, qui jugent cette même distinction superflue. Ces derniers voient en effet dans le lâcher d'un animal dans un milieu une manière de l'enrichir et de l'améliorer (Mauz, 2006a). Par ailleurs, il arrive fréquemment que les acteurs utilisent indistinctement l'un et l'autre terme pour parler d'un même évènement. Dans ce contexte, nombreux sont les auteurs qui emploient la formule (ré)introduction (Bobbé, 2004 ; Mauz, 2006a ; Maurice, 2013).

Le motif de la (ré)introduction a notamment été évoqué par les éleveurs ovins et les populations locales au moment du retour des loups en France et entre en résonance avec les questionnements autour de la bonne place de cet animal sur le territoire français.

Dans ce rapport, les concepts d'introduction et de réintroduction sont employés relativement aux définitions proposées par l'UICN.

Échelle spatiale

La controverse apparaît dans l'arrière-pays niçois (dans et autour du PNM) puis gagne rapidement toutes les Alpes avant de s'étendre au reste du territoire français, véhiculée par les associations professionnelles agricoles et par certains élus nationaux et suivant l'expansion des loups (Larrère, 2014).

Mobilité et perméabilité des controverses

Certains acteurs continuent de contester l'origine naturelle du retour des loups, dans les territoires qu'ils ont colonisés depuis les années 1990 et, plus souvent, dans les territoires récemment colonisés. On peut y voir la volonté de trouver une origine extérieure à l'infortune (ex. de l'assignation diverse à plusieurs espèces d'oiseaux des responsabilités pour l'arrivée du virus de la grippe aviaire en Dombes, Manceron, 2009, 2014). Cette controverse a toutefois perdu le caractère central qu'elle avait initialement, du fait même de sa productivité cognitive : elle a enjoint les acteurs à produire des connaissances assez solides pour réduire la crédibilité des arguments liés aux incertitudes (Mounet, 2007). S'il est impossible d'exclure absolument que des lâchers ponctuels aient pu avoir lieu, il est néanmoins désormais bien établi que les loups qui ont colonisé les Alpes sont de souche italienne, de même que les conditions de leur installation pérenne proviennent de la transformation des territoires ruraux, au premier chef la déprise agricole. Néanmoins, le retour des loups relance des débats ou exacerbe des conflits existants ou passés :

- situation difficile de l'agriculture française et *a fortiori* d'une partie de l'élevage ovin, lors du retour du loup, situation nuancée voire contestée par des personnes auditionnées qui considèrent au contraire qu'aujourd'hui l'élevage ovin connaît plutôt une phase favorable,
- rôle du pastoralisme dans l'entretien des espaces naturels,

- appropriation et usage des territoires ruraux (e.g. conflits liés à la création d'aires protégées),
- place des grands prédateurs carnivores (loup, ours, lynx) dans les zones montagnardes (Lescureux & Linnell, 2010b),
- rôle joué par les chiens errants,
- statut de protection des loups – soutenir que leur présence est issue d'activités illégales est un moyen légal d'obtenir leur élimination ; à l'inverse, soutenir qu'elle est d'origine naturelle est un moyen d'obtenir le respect de la stricte protection (Mauz, 2005).

2.2. Nombre réel de loups

Temporalité

1993 – Lancement du programme de suivi scientifique du Loup par le PNM (recueil d'indices de présence).

1996 – ONCFS en charge du suivi harmonisé de la population de loups en France.

Années 1990 – Développement de méthodes génétiques (Laboratoire d'Écologie Alpine de Grenoble, LECA) pour certifier la présence de l'espèce via l'ADN retrouvé dans les indices matériels collectés (poils, excréments) ; mise au point des méthodes permettant l'identification individuelle de chaque loup, base des méthodes d'estimations des effectifs mises en œuvre pour la première fois en 2004.

Jusqu'aux années 2000 – Peu d'intérêt pour le nombre de loups présents en France (Doré, 2011). Le seul indicateur élaboré est celui dit « effectif minimum retenu » mesuré uniquement sur les zones où l'espèce est sédentarisée.

2003 – Réaffirmation d'une prise en charge directe de l'espèce à l'issue du programme *Life-loup 2* et nécessité d'avoir recours au nombre et à sa croissance pour définir un niveau de prélèvement adéquat.

Aujourd'hui – Remises en cause de la politique du nombre et de sa gestion par l'ONCFS – Problèmes de remontée des informations du réseau national d'observateurs.

Acteurs et arguments

L'ONCFS, en charge depuis 1996 de la mesure du nombre de meutes, de l'aire de présence géographique, et de l'estimation de l'effectif de la population de loups en France et de son évolution dans le temps, s'appuie sur la collecte d'indices de présence de l'animal par les membres du Réseau Loup¹.

Depuis 2003, la question du nombre de loups renforce l'antagonisme entre des acteurs aux intérêts divergents (Doré, 2011). Des représentants d'OPA manifestent une certaine méfiance vis-à-vis des chiffres jugés imprécis et sujets à controverse en raison de la difficulté de compter les loups et les résultats différents obtenus en fonction de la méthode de comptage utilisée : suivi hivernal, hurlements provoqués (non utilisés par l'ONCFS pour fournir des estimations d'effectifs totaux), capture-marquage-recapture (méthode reconnue pour les suivis de populations d'espèces sauvages). Certains de ces représentants, en fonction de leurs intérêts, interprètent les chiffres annoncés par l'ONCFS à la hausse pour promouvoir une augmentation des quotas de tir, tandis que certains éleveurs considèrent que le nombre de loups n'est pas ce qui importe le plus – le fait de savoir s'ils sont présents ou absents dans des espaces donnés, d'une part, et la fréquence et l'importance des prédateurs, d'autre part, étant perçues comme beaucoup plus centrales (Mauz & Granjou, 2007 ; Mounet, 2007).

Les représentants d'APN se méfient également des chiffres produits par l'ONCFS, ceux-ci étant cette fois interprétés à la baisse pour encourager un faible taux de prélèvement de loups (Doré, 2011). Des naturalistes remettent par ailleurs en question l'indépendance et la neutralité de l'ONCFS, associant cette administration

¹ Le réseau compte actuellement environ 1200 personnes (<http://www.oncfs.gouv.fr/Le-Reseau-Loup-Lynx-ru100>). En 2015, les membres étaient issus à 67% de structures de gestion de la nature, à 16% d'associations cynégétiques, à 7% d'associations de protection de la nature, à 2% du monde agricole pour les principaux ; Doré, 2015).

au monde de la chasse. L'Office est parfois à l'inverse associé localement par d'autres acteurs au monde naturaliste (Benhammou & Salvador, 2003).

Face à ces soupçons et à cette instrumentalisation des chiffres, l'ONCFS a constamment cherché à améliorer la scientificité des données produites, en collaborant étroitement avec des laboratoires de recherche académique (généticiens, biomathématiciens), afin qu'elles puissent être considérées comme dénuées de toute considération partisane (Doré, 2015 ; Granjou & Mauz, 2009a ; Mauz & Granjou, 2007). En 2016, des correspondants du Réseau Loup-Lynx ont décidé de ne pas transmettre leurs informations, pour des raisons qui apparaissent au demeurant variées. D'une part, une importante responsabilité pèse sur l'expertise du fait de sa prise en compte dans le processus de négociation des quotas d'abattage, responsabilité que ne veulent pas nécessairement endosser les naturalistes de terrain participant aux comptages et en désaccord avec les politiques de tirs actuelles. D'autre part, la rétention des données sur le loup est utilisée comme moyen de pression par les agents de terrain de l'ONCFS vis-à-vis de la direction de leur établissement pour obtenir satisfaction sur certaines revendications (indépendantes du dossier loup).

A l'inverse, l'intervalle de confiance qui accompagne systématiquement les chiffres de l'ONCFS (volontairement élaboré sur le plan méthodologique) participe pour cet organisme d'un gage d'honnêteté et de rigueur scientifique de la démarche, et perçue comme tel de la part des Administrations, reflétant la difficulté de l'exercice. Il revient ensuite à ces Administrations de considérer cette incertitude dans leur prise de décision.

Échelle spatiale

Le suivi scientifique du loup a d'abord été effectué par l'administration du PNM. Avec l'expansion de la population de loups dans les départements de la région Rhône-Alpes, puis au-delà, l'ONCFS par l'intermédiaire du Réseau Loup, devenu Réseau Loup-Lynx en 2001, reprend le flambeau (Doré, 2011).

Mobilité et perméabilité des controverses

- Neutralité de l'ONCFS et financement de la recherche scientifique sur les loups.
- Nombre souhaitable de loups.
- Tirs et leur efficacité.

2.3. Nombre souhaitable de loups et régulation des populations

Temporalité

Milieu des années 1990 – Augmentation des prédateurs sur les troupeaux domestiques – Émergence de publics hostiles à la stricte protection du loup dont les professionnels de l'élevage qui la jugent illégitime, s'organisent et dénoncent publiquement les conséquences sur leur travail (Campion-Vincent, 2000 ; Doré, 2015).

1996 – Proposition par l'État d'une gestion des loups fondée sur un zonage territorial ; rejet des APN opposées à toute forme de régulation pendant la phase de recolonisation.

1999 – Idée d'une gestion avec zonage reprise puis rejetée par les OPA (Bobbé, 2002).

2000 – *Plan d'action pour la préservation du pastoralisme et du loup dans l'arc alpin* avec mise en œuvre du projet de zonage préconisé depuis 1996 (Campion-Vincent, 2000) ; rejet des APN et des OPA (Bobbé, 2002).

2003 – Fin du programme *Life-loup 2* et réaffirmation de la nécessité d'une gestion directe des populations.

2004 – *Plan d'action sur le loup 2004-2008* : nouvelle stratégie de gestion directe fondée sur le contrôle légal des populations dans le cadre des conditions dérogatoires de la convention de Berne et de la directive Habitats (sans zonage) ; mesures de prélèvement encadrées par arrêté ministériel annuel (définition par le politique du nombre de loups à tuer pour partie sur la base des informations techniques (ONCFS) et d'un modèle de viabilité des populations de loups, et pour partie sur la prise en considération des revendications des divers

porteurs d'enjeux – APN, OPA) (Voir Encadré 3 – La protection « active » des troupeaux : les tirs ; au niveau du § 2.4.).

Aujourd'hui – La stratégie de gestion directe fondée sur le contrôle légal, élaborée annuellement par décision politique, est toujours d'actualité et fait l'objet d'un nouveau plan tous les quatre ans.

Acteurs et arguments

L'État et ses représentants voient dans la régulation des populations de loups un moyen de pacifier et d'apaiser des tensions générées par leur présence et de lutter contre le braconnage.

Des bergers (Alpes-Maritimes) et des représentants d'OPA critiquent la protection stricte de l'espèce et sa cohérence légale arguant notamment de l'incapacité de la filière ovine à supporter les prédatons, de l'inefficacité des mesures de protection, des bienfaits du pastoralisme sur la biodiversité (*vs* inutilité du loup) et des conséquences économiques (indemnités, coût des prélèvements). Avec l'extension des populations de loup, la plupart des représentants du monde agricole vont progressivement renoncer à l'idée d'éradication au profit de celle de régulation.

Dans un premier temps, les APN s'opposent radicalement à toute intervention même à titre dérogatoire et ponctuel tant que la population de loups n'est pas, selon leur analyse, en état de conservation favorable. Ils relativisent les dégâts infligés aux troupeaux et affirment l'efficacité des mesures de protection. D'un côté, ils mettent en cause les pratiques pastorales extensives et d'un autre côté insistent sur le rôle des chiens errants dans la prédation. Pour elles, le loup présente un intérêt intrinsèque, écologique mais aussi esthétique, patrimonial et écotouristique (Mounet, 2007). Les APN insistent cependant sur l'ambiguïté de la notion de « statut de conservation favorable » et soulignent, dans un premier temps, que le nombre de loups présents sur le territoire n'est pas suffisant pour qualifier cet état puisqu'il n'en constituerait pas un bon indicateur (Mauz & Granjou, 2007). Des écologues les rejoignent sur ce point et regrettent la focalisation sur les facteurs démographiques (Doré, 2011). Avec le développement de la population lupine et l'augmentation des prédatons sur les troupeaux d'animaux domestiques, certaines APN reconnaissent cependant les limites des solutions de protection des troupeaux et envisagent le prélèvement des individus problématiques comme forme de sélection éthologique et moyen d'apaiser les conflits et de contribuer indirectement à la conservation de l'espèce (Doré, 2011).

Échelle spatiale

La controverse est tout d'abord cantonnée aux Alpes du Sud (1993, début des indemnités des dégâts dans le PNM ; 1997, mesures défensives dans le cadre du programme européen *Life-loup*) où le soutien des députés locaux aux OPA contribue à la reconnaissance nationale de la situation des bergers et des éleveurs face aux loups (Bobbé, 2002). Les APN nationalisent aussi la controverse via des sondages, notamment IFOP pour l'ASPAS et One Voice en septembre 2013 sur la place du loup en France (Fagier *et al.*, 2014).

Mobilité et perméabilité des controverses

Si la controverse se déplace vers la question des conditions et des modalités techniques de la régulation des populations de loups (Doré, 2011), elle en nourrit d'autres et interroge :

- qui attaque et tue ? les chiens ? les loups ? des hybrides entre chiens et loups ?
- conditions et modalités techniques des tirs et leur efficacité,
- pratiques pastorales extensives,
- politiques agro-environnementales, relations entre activités pastorales sur la biodiversité, et effets du retour du loup sur la biodiversité (plus largement effets socio-économiques du retour des loups),
- impact des loups sur les populations de gibier.

2.4. Les tirs

Temporalité

2004 – *Plan d'action sur le loup 2004-2008* – Nouvelle stratégie de gestion directe : mesures de prélèvement encadrées par arrêté ministériel annuel (nombre de loups à tuer sur la base des informations techniques (ONCFS) et d'un modèle de viabilité des populations), tirs autorisés sous conditions (prévenir des dommages importants à l'élevage, maintenir un état de conservation favorable, et constituer la seule solution satisfaisante).

2008 – *Plan d'action national sur le loup 2008-2012*.

2013 – *Plan national d'action sur le loup 2013-2017* – Tir de défense renforcée, nouvel outil de protection des troupeaux (Audrain-Demey, 2016 ; Fagier *et al.*, 2014).

Arrêté du 15 mai 2013 – Conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant le loup.

2014 – *Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt* – Assouplissement des conditions d'autorisation de tir : les préfets peuvent autoriser des tirs par les éleveurs lors d'attaques avérées (Vincent, 2014). La mobilisation de ce cadre légal doit néanmoins s'intégrer à celui, prévalant, des arrêtés interministériels définissant les conditions des actions mises en œuvre à l'échelle départementale par les Préfets.

Été 2014 – Consultation publique sur le projet d'arrêté pour l'expérimentation des tirs de prélèvement de loups au sens de l'arrêté du 15 mai 2013.

Arrêté du 30 juin 2015 – Facilitation des mesures de prélèvement de l'espèce (Audrain-Demey, 2016).

22 juillet 2015 – Plan de soutien du Gouvernement à l'élevage français rendu public, volonté affirmée de négocier auprès de l'Union Européenne un déclassement du loup comme espèce strictement protégée (Audrain-Demey, 2016).

Acteurs et arguments

Le mot « tir » recouvre une diversité de modalités d'actions qui relèvent d'une protection des troupeaux qualifiée d'active (cf. Encadré 3 – La protection « active » des troupeaux : les tirs).

Deux logiques se dessinent pour le prélèvement de loups : l'une de régulation des populations de loups, l'autre de protection des troupeaux. Parmi les représentants de l'État, la première se retrouve dans les objectifs des Plans d'action sur le loup successifs tandis que la seconde est plutôt mise en avant dans les protocoles techniques successifs décidés par l'État en négociation avec les porteurs d'enjeux (APN, OPA, FNC) et encadrés ou mis en œuvre par l'ONCFS (Doré, 2011).

La logique de régulation est largement répandue parmi les OPA qui critiquent ces protocoles techniques, qu'ils associent à l'ONCFS, et le rôle des Plans successifs (inefficacité des mesures dont les tirs de prélèvements, quotas de prélèvement trop faibles, conditions d'autorisation trop restrictives (Doré, 2011), mise en doute de la volonté de gestion de l'État). L'augmentation de la prédation sur les troupeaux d'animaux domestiques et le surplus de travail associé, insupportable pour les éleveurs, renforcent ces critiques. Si certaines OPA demandent la possibilité pour les éleveurs d'effectuer des tirs de prélèvement, tous les éleveurs ne s'accordent pas sur les modalités pratiques des prélèvements : certains réclament l'auto-défense, d'autres estiment que tirer les loups ne fait pas partie de leur métier (Grandmougin *et al.*, 2010 ; Mounet, 2007).

La consultation publique de l'été 2014 a montré les antagonismes : avis favorable d'OPA et d'associations de chasseurs, opposition des APN. Malgré une majorité d'avis opposés aux tirs, l'arrêté du 30 juin 2015 est adopté et transforme l'expérimentation en norme (Audrain-Demey, 2016 ; Fagier *et al.*, 2014). Au-delà de cette consultation, tous semblent s'accorder sur un principe : les tirs ne relèvent pas du métier des agents de l'ONCFS (Doré, 2011). Des chasseurs sont prêts à les assumer sous le contrôle de l'ONCFS, voyant en cela un moyen de libérer ces mêmes agents d'une tâche chronophage (Mounet, 2007).

Encadré 3 – La protection « active » des troupeaux : les tirs

Dès le début des années 2000, la gestion des populations de loups par l'élimination de certains individus est largement préconisée par les chercheurs proches du milieu pastoral (Deverre, 1999 ; Chabert *et al.*, 2004) et certains biologistes dont l'objectif premier est la viabilité de la population à long terme (Mech, 1995 ; Mech & Boitani, 2003, p. 335). En France, le Plan d'action sur le loup 2004-2008 lance la première stratégie de gestion directe fondée sur le contrôle légal des populations. Depuis, les mesures de protection des troupeaux sont détaillées par le gouvernement dans les Plans Loup successifs. L'arrêté du 15 mai 2013 fixe les conditions et les limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets. Après avoir été largement assouplies par l'arrêté du 5 août 2014 qui porte expérimentation pour la mise en œuvre de tirs de prélèvement au sens de l'arrêté du 15 mai 2013, l'arrêté du 30 juin 2015 transforme l'expérimentation en norme (Audrain-Demey, 2016) : « Arrêté du 30 juin 2015 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant le loup », le préfet déterminant à quels éleveurs sont accordées ces dérogations.

Plusieurs types d'opération sont possibles :

- Les **opérations d'effarouchement**, parmi lesquelles les tirs non létaux, ont pour but d'éviter les tentatives de prédation et peuvent s'effectuer sur les troupeaux protégés ou pour pallier l'absence de mesures de protection, le temps de permettre leur mise en place effective. Ces opérations peuvent être conduites sans demande préalable (à l'exception des cœurs de parcs nationaux) par les éleveurs désignés par le préfet, par un lieutenant de louveterie ou par une personne déléguée sous réserve de la détention d'un permis de chasse valable. Seules les munitions en caoutchouc ou à grenaille métallique sont autorisées.
- Les **tirs de défense** peuvent intervenir lorsque les mesures de protection des troupeaux ont été mises en œuvre ou que le troupeau est reconnu comme ne pouvant être protégé. Ils sont effectués par le bénéficiaire de la dérogation, ou par toute personne mandatée par lui sous réserve de la détention d'un permis de chasse valable pour l'année en cours. Ils concernent les pâturages ou les parcours qu'il utilise, pendant toute la durée de présence du troupeau sur les territoires soumis à la prédation lupine en dehors des réserves naturelles nationales.
- Les **tirs de défense renforcée** peuvent intervenir lorsque les mesures de protection et les tirs de défense ne permettent pas d'enrayer les dommages infligés au troupeau et que des attaques répétées (au moins 3) ont eu lieu au cours des 12 derniers mois sur le troupeau ou sur des troupeaux voisins. Ces tirs concernent les pâturages ou les parcours utilisés par le bénéficiaire de la dérogation ou à leur proximité immédiate. Les modalités de réalisation de ces opérations sont définies sous le contrôle de l'ONCFS ou d'un lieutenant de louveterie. L'opération peut être réalisée par toute personne compétente sous réserve de détention d'un permis de chasse valable pour l'année en cours. Ces tirs peuvent être réalisés simultanément par plusieurs tireurs dont le nombre est fixé par le préfet après avis de l'ONCFS.
- Les **tirs de prélèvements** ne sont autorisés qu'en dehors des parcs nationaux et des réserves naturelles nationales et sont suspendus entre le 1^{er} mars et le 30 avril, pour respecter le cycle de reproduction de l'espèce. Ils peuvent intervenir si des dommages importants ou récurrents sont constatés dans des élevages ayant mis en œuvre les tirs de défense et malgré l'installation des mesures de protection. Les tirs de prélèvement sont organisés par un arrêté préfectoral qui détermine la zone concernée et le nombre de loups pouvant être abattus. Elles sont conduites selon les modalités techniques définies par l'ONCFS. Sur une durée d'un mois reconductible, ces opérations peuvent être mise en œuvre par toute personne compétente sous réserve de détention d'un permis de chasse valable pour l'année en cours. Les tirs de prélèvement peuvent aussi être réalisés lors de battues au grand gibier et à l'occasion de chasses à l'approche ou à l'affût de grand gibier. Dans certains cas, des tirs de prélèvement renforcés peuvent être mis en œuvre.

La logique de protection des troupeaux domine au sein des APN – mesures de protection auxquelles ont recours les éleveurs et les bergers. Certaines APN acceptent l'idée des tirs de défense s'ils ont lieu autour de troupeaux également protégés par d'autres moyens et si les loups sont responsables de dégâts (Mounet, 2007). Les tirs de prélèvement sont plus difficilement acceptés (doute sur l'utilité dans la prévention des attaques) car pour l'essentiel réalisés temporellement en dehors de la présence des troupeaux sur le terrain. Appliquer des mesures de prélèvement sur les nouveaux fronts est jugé inadapté (Fagier *et al.*, 2014 ; Lefebvre & Monnier, 2012), étant en contradiction avec les textes internationaux. Les APN soulignent que les tirs (prélèvements et défense) ne réduisent pas le braconnage (Doré, 2011 ; Fagier *et al.*, 2014).

Échelle spatiale

Si les éleveurs de l'Arc alpin ont dû s'adapter à la présence des loups, leurs confrères des nouveaux fronts de colonisation pensent encore possible d'y échapper et tiennent des positions plus radicales. Les différentes postures et les différents arguments mobilisés évoluent dans l'espace en fonction de la progression géographique des loups (Mauz, 2005 ; Mounet, 2007).

Mobilité et perméabilité des controverses

- Nombre réel de loups.
- Nécessité et pertinence d'une régulation des populations.
- Politiques agro-environnementales et effet des activités pastorales sur la biodiversité.
- Qui attaque et tue ? les chiens ? les loups ? des hybrides de chiens et de loups ?
- Effets du retour du loup sur la biodiversité – Impact négatif des mesures de protection des troupeaux.
- Effets socio-économiques du retour des loups.
- Effets des tirs sur le comportement des meutes.

2.5. Impact des loups sur la biodiversité

Temporalité

Depuis les années 1980 – Dans les Alpes du Sud, politique de redéploiement des activités pastorales avec reconnaissance du rôle des éleveurs dans l'entretien des paysages et le maintien de la biodiversité (Garde *et al.*, 2014).

1992 – Retour du loup dans le massif alpin et remise en cause du rôle du pastoralisme ovin dans l'entretien des paysages et le maintien de la biodiversité (Vincent, 2010).

Acteurs et arguments

Deux points de vue, et deux groupes d'acteurs, s'opposent. Selon le premier, qui réunit notamment certains scientifiques et des représentants d'OPA et du monde cynégétique, le loup est le perturbateur d'une relation de qualité entre activités humaines et environnement. Le principal argument mobilisé est celui de l'impact positif des activités agro-pastorales sur les milieux naturels et la biodiversité. De ce point de vue, en menaçant le pastoralisme, c'est la biodiversité que le loup mettrait en danger (Chandelier *et al.*, 2016 ; Vincent, 2010). Les mesures de protection des troupeaux auraient par ailleurs des effets négatifs sur l'environnement : sous-pâturage de certains alpages et surpâturage d'autres, impact des chiens de protection sur la faune sauvage, érosion des sols et problèmes écologiques importants suite à l'accumulation des déjections dans les parcs de rassemblement nocturnes (Lapeyronie & Moret, 2007 ; Vincent, 2010). Enfin, les prédateurs ne joueraient pas leur rôle de régulateur de la faune sauvage en se nourrissant principalement d'animaux domestiques (Chandelier *et al.*, 2016 ; Garde & Meuret, 2017 ; Mounet, 2007), affirmation récusée par les biologistes et le monde cynégétique, qui déplore le manque d'études de l'impact des loups sur les populations de gibier. Selon les acteurs qui portent ce point de vue, les pièces à verser à l'appui de l'administration de la preuve sont les incitations financières et le financement des mesures agro-pastorales (Deverre, 1999), des publications scientifiques et l'expérience de terrain (Chandelier *et al.*, 2016 ; Garde & Meuret, 2017).

Selon le second point de vue, qui réunit notamment d'autres scientifiques et des APN, ce sont les activités humaines qui perturbent les relations écologiques. Garant de la naturalité du milieu, les loups joueraient le rôle de régulateur de la faune sauvage. Perçus comme une espèce « clef de voûte » des écosystèmes, ils contribueraient à leur bonne santé (Chandelier *et al.*, 2016 ; Mounet, 2007). L'évolution des activités agro-pastorales, notamment l'augmentation de la taille des troupeaux et la diminution du gardiennage, aurait conduit à la perte des effets positifs de celles-ci (Chandelier *et al.*, 2016).

Échelle spatiale

Dès 1998, le conseil scientifique du PNM demande une évaluation des conséquences des mesures de protection « en situation d'alpage » sur l'environnement (Lapeyronie & Moret, 2007). La controverse s'étend avec l'expansion géographique des populations de loups et devient nationale (Chandelier *et al.*, 2016).

Mobilité et perméabilité des controverses

- Impact socio-économique de la présence du loup.
- Politiques agro-environnementales et effet des activités pastorales sur la biodiversité.
- Nécessité et pertinence d'une régulation des populations.
- Impact des loups sur les populations de gibier.

2.6. Conclusion

L'analyse parallèle de cinq controverses importantes qui ont entouré le retour des loups en France montre qu'elles se succèdent mais surtout qu'elles s'accumulent, s'entremêlent, se nourrissent les unes des autres. L'apparition d'une nouvelle controverse n'entraîne pas la disparition des précédentes. Certaines controverses apparaissent ou s'accroissent à la faveur de l'atténuation d'autres qui resteront enfouies jusqu'à être réinvesties, seront entretenues au second plan, ou finiront par s'éteindre. Leur description permet de souligner le caractère stratégique des positionnements des parties prenantes ainsi que la complexité de ces positionnements et de leurs évolutions. La troisième partie de ce rapport sera consacrée à une étude socio-écologique dynamique des conflits. Elle reviendra de manière transversale sur les controverses ; leur généalogie, et l'exposé des facteurs qui les déclenchent ou provoquent leurs déplacements, participeront à éclairer la complexité des conflits autour de la présence des loups en France.

3. DE LA GENEALOGIE DES CONTROVERSES A L'ETUDE DYNAMIQUE DES CONFLITS : DES HUMAINS ET DES ANIMAUX PRIS DANS DES SITUATIONS COMPLEXES

Dans cette partie, nous proposons, à partir d'un regard transversal sur les controverses, une analyse contextualisée et dynamique des conflits entourant le retour des loups en France. Cette approche permet de considérer ces conflits en réinscrivant l'opposition entre élevage pastoral et protection des loups dans une réalité plus large, comprenant une série d'acteurs sociaux, d'animaux et de milieux. Nous considérerons l'ensemble de ces acteurs comme divers et changeants, et impliqués dans des dynamiques territoriales en recomposition constante. Nous aborderons successivement plusieurs angles permettant de développer une approche socio-écologique des conflits, attentive à la diversité et à la complexité des situations. Nous mettrons d'abord en évidence les articulations qui permettent de dessiner les contours des *territoires* concernés (§ 3.1). Ensuite, nous aborderons la *construction des savoirs* comme dimension intégrante des conflits (§ 3.2).

3.1. Territorialiser l'analyse du conflit

Les tensions entre élevage pastoral et protection des loups concernent une diversité d'acteurs sociaux, animaux et milieux impliqués dans des dynamiques territoriales en recomposition constante. Dans ce qui suit quatre dimensions sont abordées successivement de manière à appréhender cette complexité :

- la réactivation de tensions plus anciennes entre pastoralisme et environnementalisme,
- l'articulation entre plusieurs échelles spatiales, entre cadrages globaux et spécificités locales,
- la spécificité des dynamiques de long terme dans un conflit qui persiste depuis vingt-cinq ans,
- la place des questions symboliques.

Le loup comme « nouvelle scène » des tensions entre pastoralisme et protection de la nature

Arrivés d'abord dans les Alpes, sur les territoires pastoraux, les loups complexifient les relations entre deux « mondes », celui du pastoralisme et celui de la protection de la nature (Mauz, 2008, p.92). À un moment où les mesures agri-environnementales (MAE) convoquent le pastoralisme pour entretenir des milieux, voire reconquérir les milieux ouverts, le retour des loups complexifie, voire remet en cause, le travail de rapprochement entre enjeux de conservation et enjeux agro-pastoraux.

L'histoire des territoires concernés est émaillée de tensions autour de l'arrivée ou du retour de nouvelles espèces, ou encore de leur changement de statut (en particulier, leur mise sous protection). À ces occasions, l'animal devient vecteur de divers enjeux sociaux. La question du rôle du pastoralisme dans l'entretien et la vie des montagnes est réactivée. Les problèmes ruraux préexistants sont ravivés à la faveur de nouveaux changements incarnés par la figure de l'écologiste défenseur des grands prédateurs. Cette récurrence révèle la transformation des usages, entre réalité économique et recompositions sociologiques. Elle souligne la difficile conciliation de projets différents pour des territoires ruraux en pleine mutation.

Un retour qui révèle et accélère les mutations du monde agricole

Différents facteurs écologiques et socio-territoriaux spécifiques ont profité à la recolonisation du territoire français par les loups depuis l'Italie (Mauz, 2006b ; Benhammou, 2009) :

- protection des loups en Italie depuis 1973,
- déprise agricole et augmentation du couvert forestier,
- plans de chasse et réintroduction d'espèces gibier,
- création de nombreuses aires protégées.

Les conflits qui entourent le retour des loups ont été décrits comme un reflet, parmi d'autres, des mutations contemporaines du monde agricole en relation avec l'essor de la protection de l'environnement. Depuis plusieurs décennies, la légitimité de l'agriculteur, en tant que producteur de nourriture, fait l'objet de contestations (Deverre, 1995). Dans ce contexte, le monde de l'élevage a fait l'objet d'une série d'interpellations (pollutions, problèmes sanitaires, changement climatique, bien-être animal...), associées à des définitions exogènes de ce que devraient être les métiers concernés. En retour, les rhétoriques professionnelles enrôlent le retour du sauvage pour exprimer leurs difficultés et un sentiment de délaissement et d'impuissance face à des dynamiques environnementales rapides (Granjou & Mauz, 2009b).

Le retour des loups complexifie donc les relations entre pratiques agro-pastorales et environnement. C'est d'autant plus palpable que la date officielle du retour des loups sur le territoire français (1992) coïncide avec le début de la contractualisation des MAE. Les activités pastorales trouvent un regain de légitimité en affirmant leur rôle écologique, en opposition à la logique dominante d'une politique agricole poussant à l'industrialisation. Ce regain de légitimité s'est trouvé confirmé par la suite avec la succession de plusieurs générations de MAE (Vincent, 2009).

Les discours qui s'opposent aux politiques publiques favorisant la réinstallation des loups, dénoncent une volonté délibérée d'« ensauvager » les territoires ruraux, en particulier en montagne. Les grands prédateurs, tels que le loup et l'ours, incarnent cette célébration d'une nature « sauvage » (Bobbé, 2002). Cet « ensauvagement » est décrit par des détracteurs du retour des loups comme ce qui serait un nouveau projet de société concernant les territoires montagnards qui excluraient les humains, Benhammou s'interrogeant même sur la possibilité d'utiliser l'expression forte d'« anti-humanisme » (Benhammou, 2009). Pour une partie des éleveurs, protéger un prédateur auparavant considéré comme nuisible – relativement aux contraintes qu'il fait peser sur leurs activités – revient à nier leur existence (Mauz, 2009). De ce point de vue, la colonisation – écologique – du loup dans l'espace reflète l'invasion par un mode de vie associé par ses détracteurs à la vision écologiste d'un monde urbain soutenu par le pouvoir central. Des acteurs auditionnés ont toutefois souligné l'aspect réducteur, si ce n'est caricatural, de cette opposition rural-urbain.

La politique d'indemnisation des pertes et le financement des mesures pour la protection des troupeaux – aides-bergers, parcs de nuit, chiens (cf. Encadré 4 – Les chiens de protection) –, vise à équiper et à responsabiliser les éleveurs face à la prédation. Cette responsabilisation, qui conduit à un cantonnement de l'élevage et à une perte de souveraineté pour les éleveurs, est vivement critiquée (Chabert *et al.*, 2004). En parallèle, la fermeture des paysages est pointée du doigt comme le symptôme d'un abandon des terres et d'un déclin des modes de vie associés à l'agro-pastoralisme. Elle renvoie également à d'autres enjeux économiques et écologiques (Vincent, 2014). Néanmoins l'importance accordée au maintien des milieux ouverts est discutée par des auteurs qui mettent en avant la dimension nécessairement dynamique des paysages sur le temps long (Benhammou, 2009). Transparaît ici l'opposition entre *land sharing* et *land sparing* qui peut aider à saisir les différentes façons d'anticiper le futur des territoires ruraux. Là où les partisans du premier visent la conciliation entre des activités humaines et la conservation de la biodiversité, les partisans du second envisagent plutôt l'évolution de ces territoires soit vers l'intensification, soit vers des formes de réensauvagement (*rewilding*) (Desquilbet *et al.*, 2013 ; Bennett, 2017).

En plus de la fragilisation économique et professionnelle, cette situation engendre des difficultés émotionnelles pour les éleveurs. Sur le plan affectif, les auditions témoignent d'un très fort sentiment de dénigrement et de relégation, réactivée à l'occasion des débats entourant la protection des troupeaux. Les auditions font ainsi état de la souffrance générée par les accusations de ne pas protéger correctement leurs animaux alors que les attaques persistent malgré les clôtures et les chiens de protection. Cette accusation s'ajoute à l'ensemble des stigmatisations et des interpellations qui les désignent comme de mauvais travailleurs.

Encadré 4 – Les chiens de protection

En Europe continentale, la technique de protection des troupeaux par les chiens s'est raréfiée, dans le courant du XIX^e siècle, avec le recul des populations de loups (de Planhol, 1969). Encore utilisée contre ceux-ci en Espagne et en Italie, elle est maintenue de manière très marginale sur le versant français des Pyrénées dans la protection des troupeaux contre les ours (Bobbé, 2000b). Avec le retour des loups en France au début des années 1990, le Montagne des Pyrénées, conservé jusqu'alors comme animal de compagnie, est réinvesti pour la protection des troupeaux. C'est également le cas d'autres races canines parmi lesquelles le Maremme Abruzzes et le Berger d'Anatolie (Moret, 2007). On estime qu'environ 1600 chiens de protection ont été introduits en France depuis le début du retour des loups ; 1200 seraient aujourd'hui présents dans les massifs alpins (www.ipra-landry.com). La mission du chien de protection est de dissuader l'intrusion de prédateurs à proximité du troupeau. Plusieurs comportements de base conditionnent son efficacité : attention (maintien d'un contact permanent avec le troupeau), loyauté (absence de prédation), protection (réaction à des activités étranges ou nouvelles) ou encore sociabilité à l'homme (tolérance ou indifférence) (Landry, 1998 ; Moret, 2007).

La seule utilisation de chiens de protection, bien qu'efficace, ne permet pas une complète prévention de la prédation par les loups. Aussi, certains auteurs recommandent l'adoption de stratégies de protection alliant plusieurs moyens de protections aussi bien létaux que non létaux (Espuno *et al.*, 2004 ; Gehring *et al.*, 2010). Par ailleurs, si utiliser des chiens de protection permet de protéger le troupeau, cela s'accompagne de contraintes pour l'éleveur. Socialiser un chiot avec les moutons demande une bonne connaissance du comportement des chiens, beaucoup de disponibilité et de patience. La présence des chiens de protection entraîne par ailleurs un surcroît de travail et demande des investissements financiers conséquents (Landry, 1998). Notons que la présence des chiens sur les alpages interroge le multi-usage de ces espaces, les rencontres entre randonneurs et chiens de protection pouvant en effet s'avérer problématiques (Vincent, 2010). Ces conséquences négatives pourraient néanmoins être limitées selon certains auteurs à travers une sélection attentive de la race et des individus ainsi qu'une assimilation adéquate du chien au troupeau (Gehring *et al.*, 2010).

Enfin, l'utilisation efficace de chiens de protection est difficile dans certains systèmes d'élevage, notamment lorsque les éleveurs pratiquent l'allotement. La division d'un grand troupeau en plusieurs lots demande en effet la mobilisation d'un nombre important de chiens. Les zones densément peuplées ou très fréquentées peuvent également compliquer l'utilisation de ces chiens susceptibles de générer des conflits avec le voisinage (aboiement, errance, agressivité, etc.) (Gehring *et al.*, 2010).

Au-delà de l'affrontement entre « grands paradigmes », des jeux d'opposition multiples

De multiples jeux d'opposition interviennent dans les conflits entourant le retour des loups en France, dépassant l'opposition entre pastoralisme et protection de la nature. Une diversité de scènes locales s'articule ainsi avec les grands stéréotypes polarisants.

Cela tient d'abord à l'ambivalence du statut des loups, qui peuvent aujourd'hui être considérés comme des « animaux à problèmes » tels que définis par Micoud et Bobbé (2006). Cette catégorie désigne des animaux qui peuvent à la fois représenter une nuisance pour certaines activités humaines et bénéficient d'un contexte juridique, social et environnemental favorable à leur maintien. Les territoires concernés sont ainsi à la fois le siège de confrontations entre humains et animaux, liés à la gestion des dégâts engendrés et de conflits sociaux provoqués par ces animaux, entre acteurs aux positions divergentes (Mounet, 2008).

Pour les loups, deux formes d'existence s'articulent : ce sont à la fois des animaux menaçants dont il faut se protéger et des animaux menacés à protéger. La question de la menace et de la protection se pense donc de manière réciproque, au niveau européen (Stöhr & Coimbra, 2013) et dans le cas français (Doré, 2015). La menace globale sur la population de loups est à comprendre à l'échelle nationale voire européenne, mais c'est à l'échelle locale qu'il cause du tort à l'élevage (Doré, 2015).

Au-delà de l'argumentaire économique – remise en cause d'activités agro-pastorales au profit de la protection d'espèces sauvages protégées –, les conflits qui entourent le retour des loups s'inscrivent dans des rapports de force et des asymétries plurielles (e.g. entre élites politiques et populations concernées au niveau local). Au cœur des conflits environnementaux prévaut aujourd'hui la volonté des protagonistes de faire prévaloir leur lecture du monde et de l'installer dans un champ de légitimité (Mormont, 2006 ; Collomb, 2009). Les législations, les savoirs, les statuts, les liens au territoire et aux animaux sont autant d'outils mobilisés à cette fin, et partagés, de manière plus ou moins équitable, par les scientifiques, les gestionnaires de l'environnement, les associations de défense de la nature ou des animaux, le grand public et les communautés rurales et autochtones (Manceron & Roué, 2009). Si ces différentes oppositions peuvent structurer le conflit et être opérantes en tant que formes de différenciation sociale, ces grandes lignes de fracture sont à relativiser (voir par exemple Doré, 2011) et elles peuvent masquer d'autres lignes de forces sociologiques elles aussi structurantes (cf. Martin, 2012a, 2012b). Par exemple en Suède, Dahlström (2009) utilise, dans un contexte très particulier, le terme d'« éco-colonialisme » pour désigner le rejet des politiques de protection des loups par les populations rurales, en particulier les populations autochtones samis. Ces politiques sont perçues comme allant à l'encontre d'un mode de vie qui repose en partie sur la fréquentation des forêts, l'élevage et la chasse. Le même type d'argument est mobilisé par le monde cynégétique à l'encontre de la protection du cormoran et du cygne en baie de Somme (Raison du Cleuziou, 2007, 2008).

En raison des asymétries qui la caractérisent, la question de la « mesure » concernant les loups et les dégâts qu'ils causent ou qu'ils subissent, a un rôle à jouer dans le conflit. Ces asymétries concernent l'appréhension globale ou locale des dommages – pour le loup et pour les éleveurs – et la prise en compte des dimensions non quantifiables, telles que le lien affectif des éleveurs à leurs bêtes ou la santé morale des professionnels de l'élevage (Porcher, 2002, 2011). Les attaques de loup sont des événements traumatisants, surtout si plusieurs bêtes sont tuées ou blessées sans être consommées, attaques vécues comme un « drame » personnel et professionnel² qui peut pousser certains éleveurs à abandonner leur activité³ (Vincent, 2014). Par ailleurs, la résolution de controverses peut elle-même creuser les asymétries entre acteurs ou en générer de nouvelles.

² Le terme de « viol » a été évoqué lors des auditions.

³ Voir à ce titre le court métrage *Éleveurs, les morsures invisibles*, www.msa.fr/lfr/accompagner-les-eleveurs-touche-par-les-attaques-de-loups.

Mesure contre mesure : des asymétries persistantes entre la mesure des menaces pesant sur l'élevage et sur le loup

La coexistence de la figure du loup menaçant et de la figure du loup menacé suppose deux formes différenciées de mesure et de traitement de la menace qui révèlent des asymétries de traitement : la protection du loup menacé est traitée en général au niveau national tandis que la lutte contre le loup menaçant est davantage traitée au niveau local. Si les deux systèmes juxtaposés permettent en théorie de négocier les « seuils supportables » dans un contexte où les menaces réciproques sont « incommensurables », la réalité du terrain s'avère beaucoup plus complexe (Doré, 2014).

Les chiffres concernant les dommages causés par les loups méritent d'être remis en contexte : le total des bêtes tuées au niveau national, qui avoisine les 10 000 pour l'élevage ovin (2016), renvoie à des réalités hétérogènes au niveau local. Certaines exploitations sont très fréquemment touchées tandis que d'autres le sont plus ponctuellement ou ne l'ont pas été jusqu'à présent. La place occupée par l'élevage sur un territoire donné conditionne aussi sa vulnérabilité. Sur un territoire comptant peu d'éleveurs, la pression de prédation se concentre sur quelques troupeaux tandis qu'elle serait *a priori* davantage répartie lorsque les éleveurs sont nombreux à exploiter un territoire. Quant aux moyens de protection, il ressort des auditions que leur efficacité dépend fortement des situations locales et doit être mise en relation avec les conditions de travail des éleveurs et des bergers. Le soutien humain dont ceux-ci bénéficient lorsqu'ils subissent des attaques jouent un rôle effectif dans la protection des troupeaux. Cependant, la surcharge de travail et le manque de reconnaissance et d'accompagnement de la part morale et psychologique associée à une prédation forte et répétée peuvent participer à un effet de saturation, d'épuisement qui conduit à une radicalisation par rapport à des postures initiales qui auraient pu tolérer, dans une certaine mesure, la prédation si elle était restée faible et sporadique.

Des conflits qui engagent plusieurs échelles spatiales

La notion de conflit est habituellement associée à des situations « qui constituent une manifestation de protestation ou d'opposition » explicites et publiques, distingués de la simple tension du fait qu'ils impliquent un engagement (action, prise de parole) (Torre *et al.*, 2006). Néanmoins, vu la perméabilité particulière entre différents contextes d'actions autour des conflits concernant la grande faune, une vision élargie du conflit, attentive à « l'ensemble des engagements explicites ou plus implicites » qui s'exprime dans les contextes divers d'action des acteurs, peut être proposée (ex. Alexandre & Mounet, 2008). Ceux-ci engagent différentes échelles spatiales.

Désigner des responsables : le cas des espaces protégés

Les loups ont fait leur retour en France dans le Parc national du Mercantour. Or, il apparaît que la présence locale d'une aire protégée telle que les parcs nationaux génère des difficultés liées à la réactivation, à cette occasion, de tensions entourant la création du parc ou de conflits d'usage du territoire (élevage, tourisme, protection).

Au-delà de la conservation d'une espèce particulière, les négociations qui entourent la création d'aires protégées conduisent à mettre en débat la prise en compte globale de l'environnement dans les formes d'aménagement et d'utilisation de l'espace. Ces débats sont rarement paisibles. Les frictions ont des racines différentes en fonction des lieux (Larrère *et al.*, 2009).

La réglementation particulière dans le cœur des parcs nationaux et les réserves naturelles peut par ailleurs alimenter les controverses sur le rôle des espaces naturels protégés dans l'augmentation et le changement de comportement de la grande faune sauvage.

Le « vivre ensemble » entre logiques macrosociales et microsociales

Les grandes polarités se retrouvent aussi bien dans les discours exprimés qu'au niveau des pratiques (ex. manifestations, dégradations matérielles, violences). Toutefois, les positions des acteurs varient en

fonction des contextes de prise de parole (espace d'échange local, ou national). Au niveau microlocal, des arrangements peuvent intervenir plus facilement, selon des principes généraux de vivre-ensemble qui tendent à remplacer les postures stéréotypées (Mounet, 2012). Par ailleurs se pose la question de la représentativité des porte-parole présents dans les structures de négociation nationales (auditions). On peut émettre l'hypothèse que, en France, la gestion centralisée ne facilite pas l'existence de négociations efficaces à l'échelle locale. Réciproquement, la question de la légitimité d'une résolution locale des conflits se pose en regard de la possibilité d'établir à l'échelle nationale une politique cohérente, applicable à l'ensemble du territoire. Interviennent ici à la fois la question du dialogue entre les échelles nationales et locales et, en corollaire, celle d'un principe de subsidiarité.

Le rôle des médiateurs mérite d'être souligné comme facteur d'évitement ou d'atténuation de la violence. La négociation demande en effet l'existence de contextes interpersonnels où un dialogue peut se nouer. Au niveau national, ce contexte existait avec le Groupe National Loup jusqu'à ce que les APN présentes au sein de ce groupe suspendent leur participation en 2014⁴. La possibilité d'établir des compromis à ce niveau reste néanmoins limitée par le rôle de porte-parole institutionnel de chacun des membres et par la focalisation des échanges sur des questions de gestion de court terme, au détriment d'un débat de fond sur l'évolution à moyen et long terme des territoires ruraux et des relations à la faune sauvage. Au niveau local, certains territoires ont déployé des outils qui ont favorisé la négociation entre acteurs et l'adaptation des pratiques pastorales à la présence des loups. Des parcs (nationaux ou naturels régionaux) ont notamment joué un rôle particulier dans l'ouverture d'espaces de négociation permanente. La comparaison entre espaces avec et sans médiateurs donne des éclairages à ce sujet, certaines auditions soulignant l'importance des collaborations intérieures, par exemple autour des MAE, et qui permettent l'existence d'un espace d'échange (cf. Encadré 5 – Exemples de médiations locales ; ci-après). Des arènes existent aussi au niveau départemental, dont l'analyse reste à mener.

Une façon de relier les échelons locaux et l'échelon national consiste à analyser les conflits autour des loups en distinguant les logiques macrosociales, microsociales et leurs articulations (Mounet, 2008). Si les logiques « macro » opposent de manière frontale les partisans des loups et leurs opposants, au niveau local l'inscription dans l'un ou l'autre « camp » opère comme un outil d'identification collective pour les acteurs. Du point de vue « micro », plusieurs acteurs-clés, qualifiés d'« opérateurs territoriaux » (Mounet, 2007), interviennent en recombinaison les positionnements et produisent des situations locales différenciées et parfois plus complexes, où l'inscription radicale dans l'un ou l'autre camp n'est plus autant revendiquée. Ces acteurs relèvent de différents profils :

- certains individus peuvent jouer un rôle de médiateur, notamment parce qu'ils appartiennent à plusieurs mondes sociaux, y détiennent une légitimité et comprennent les logiques d'action des différentes parties. À l'inverse, un individu ou une institution peut se voir attribuer un rôle de « bouc émissaire » ou pour le moins être désigné comme responsable des problèmes qui affectent les uns ou les autres (e.g. un parc national en tant qu'institution),
- des personnalités peuvent aussi favoriser une persistance du conflit, soit que certaines y trouvent « le combat de leur vie » et se maintiennent dans une posture radicale, soit qu'elles attisent le conflit parce qu'elles y trouvent une satisfaction personnelle et collective. L'implication depuis plus de vingt ans de certains acteurs dans le dossier loup peut ainsi contribuer à la fois à une amélioration des situations conflictuelles, du fait de l'acquisition progressive de connaissances et de compétences, et à leur détérioration, du fait de l'attachement premier à des objectifs que la présence des loups ou le pastoralisme viennent contrarier. Ces particularités individuelles se rencontrent également chez les animaux, dont le comportement individuel et la personnalité peuvent aggraver ou au contraire atténuer les conflits (variabilité interindividuelle).

⁴ FNE, WWF et l'Association FERUS.

Encadré 5 – Exemples de médiations locales

Parc National du Mercantour – En 2002, dix ans après le retour officiel des loups et dans un contexte de vives tensions avec les professionnels de l'élevage, le PNM recrute un chargé de mission pastoralisme. Ce dernier entreprend une mission de médiation entre les professionnels du pastoralisme et les agents du PNM. Deux ans plus tard, sous l'impulsion du nouveau directeur du parc, des journées de rencontres avec des scientifiques sont organisées. Elles ont pour objectif principal de construire une « vision partagée » du problème. Leur succès laisse alors espérer un rapprochement entre le parc et le monde pastoral (Granjou & Mauz, 2012).

Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors – Premier lieu de colonisation des loups dans le Vercors, la Réserve naturelle des Hauts Plateaux est située dans le Parc naturel régional du Vercors. A l'époque, le contexte y est favorable au dialogue entre les acteurs de l'environnement et du monde pastoral. Dès 2000, le président du PNR reconnaît la présence des loups tout en soulignant la légitimité du pastoralisme. Les instances de dialogue préexistantes (groupe de travail « pastoralisme » en début et en fin d'estive) sont mises à profit pour échanger sur la thématique des loups avec les éleveurs et bergers. Elles sont renforcées en 2004 par l'organisation d'une rencontre annuelle sur les Hauts Plateaux entre le président du parc, ses agents et les éleveurs et bergers transhumants. Le PNR joue le rôle de médiateur en créant et en entretenant un contexte favorable à la concertation (Mounet, 2006a ; Mounet, 2007).

Parc naturel régional du Queyras – Les premières prédatons trahissant la présence des loups dans le PNR du Queyras ont lieu à l'été 1997. Dès l'été suivant, le parc et ses partenaires locaux (DDAF et CERPAM) mettent en œuvre des mesures d'urgence pour venir en aide aux éleveurs ovins. En 1999, une commission Loup est mise sur pied pour réfléchir à des mesures plus adaptées dans le cadre d'un programme de soutien au pastoralisme : hélicoptage de cabanes de chantiers et nouvelles constructions, mise en place d'un réseau de radio (Radio-bergers) et mise sur pied d'une brigade pastorale. Ces mesures vont favoriser une acceptation croissante des mesures de protection exigées par l'État (Vincent, 2007)

Réserve naturelle de Nohèdes – La présence des loups dans la réserve naturelle des Nohèdes est génétiquement confirmée en 1999. Malgré les tensions entre certains représentants professionnels agricoles et certains acteurs locaux de l'environnement, le premier éleveur concerné par la prédation lupine dans le secteur reçoit à la fois le soutien de représentants professionnels de l'élevage (Groupement pastoral ; Service Inter-chambre d'agriculture Montagne Élevage (SIME)) et de certains acteurs locaux de la chasse et de l'environnement (ONCFS ; Réserve de Nohèdes) qui travaillent en partenariat pour favoriser la cohabitation. Le Groupement Pastoral apporte un soutien financier à l'éleveur et le SIME un soutien technique tandis que les agents locaux de l'environnement contribuent à la reconnaissance officielle de la présence des loups. Par ailleurs, le conservateur de la Réserve suggère, pour garantir une meilleure réactivité et éviter les fréquentes lenteurs administratives, de mettre en place dans chaque nouvelle zone de colonisation un Groupement d'Intérêt Public (GIP) (Benhammou & Salvador, 2003).

Cas particulier, la création des espaces protégés conduit à l'émergence d'acteurs d'environnement territorialisés qui ont la double obligation d'appliquer les réglementations environnementales dans le cadre de leurs missions et d'intégrer les attentes des autres acteurs du territoire (Émerit, 2007). Cette situation offre la possibilité d'établir des médiations et de mener des expérimentations mais, comme nous l'avons vu, peut également favoriser une polarisation et faire que parfois ces acteurs concentrent le mécontentement.

La notion d'« espace frontière » permet d'analyser la place des médiateurs aussi désignés comme « entrepreneurs de conciliation » entre agriculture et protection de la nature. Une étude menée dans trois espaces protégés de la région alpine (Granjou & Mauz, 2012) a montré comment les rencontres entre le monde agricole et celui de la protection de la nature relèvent plus d'expérimentations techniques ancrées dans des expérimentations sociales liées à des trajectoires professionnelles particulières (cf. notion d'expérimentations sociotechniques, Lascoumes *et al.*, 1997) plutôt que d'un grand paradigme conciliateur qui viendrait s'appliquer localement (cf. Encadré 5, ci-après).

Des conflits de long terme qui touchent de nouveaux territoires... et persistent ailleurs

Le conflit avec les loups est ancien et de nouveaux « fronts » apparaissent au fur et à mesure de l'extension de l'aire de répartition. Cela amène à se pencher sur les relations entre l'histoire longue du retour des loups et les scènes successives du conflit. Il apparaît nécessaire de prendre en compte le contexte social, économique et historique régional et national pour chaque territoire concerné (Lescureux & Linnell, 2013).

La longue durée des conflits installe une dimension nécessairement dynamique, avec des effets d'habituation et d'apprentissage mais aussi de saturation. Elle intervient dans la possibilité d'en faire une occasion d'apprentissage collectif pour les acteurs sociaux, vers l'établissement d'approches plus intégratives des politiques de conservation (Åkerman *et al.*, 2016).

Motifs récurrents et territoires différenciés

Les loups interviennent comme des acteurs importants de la transformation de l'élevage à long terme et, indirectement, de l'ensemble des pratiques liées aux espaces pastoraux, notamment les activités touristiques. La recolonisation intervient dans un contexte historique particulier. Dans l'arc alpin, l'élevage ovin a été largement associé à la polyculture jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Ce système a été abandonné progressivement au profit d'une spécialisation dans le pastoralisme. L'intensification de l'agriculture après la Seconde Guerre mondiale a conduit à l'augmentation de la taille des troupeaux, à la baisse du nombre d'exploitations et au repli sur les zones les plus mécanisables. Les mesures économiques de soutien à l'élevage, dans un contexte de concurrence internationale accrue liée à la mondialisation des échanges commerciaux, encourage cette évolution. Dans le contexte de la création des espaces protégés, de la défense des forêts contre les incendies puis de la contractualisation des MAE, certaines zones précédemment abandonnées ont cependant été réinvesties (Alphandéry & Billaud, 1996 ; Bobbé, 2002).

Les différentes « scènes » du conflit renvoient à des moments différents de l'histoire du retour des loups et, plus généralement, de la prise en compte publique des questions environnementales en France. Tandis que les années 1990 ont connu une mise en avant des enjeux environnementaux en lien avec l'aménagement du territoire, il y a eu depuis un certain recul sur cette question (voir par exemple Barré *et al.*, 2015). Les statuts différents de l'élevage ovin d'un territoire à l'autre, son importance économique et le niveau d'organisation des professionnels interviennent également (auditions). L'arrivée des loups, et la survenue d'attaques de troupeaux, dans la région de production du Roquefort centrée sur l'Aveyron, et qui s'étend à des communes de la Lozère, du Gard, de l'Hérault, du Tarn et de l'Aude, posent des questions nouvelles au vu des particularités de l'élevage ovin qui y est pratiqué. Ici intervient la question du zonage, rempart à l'inévitabilité d'une cohabitation non désirée. Les premiers projets de zonages qui proposaient deux options – limiter la présence des loups à des parcs animaliers ou les cantonner en montagne – ont été rejetés. Au-delà de la difficulté évidente de limiter les déplacements d'un animal très mobile, colonisateur et aux grandes capacités de dispersion, l'option du zonage, qui revient aujourd'hui sous le vocable de « gestion différenciée », présente l'inconvénient de créer des inégalités territoriales, avec des territoires dont on chercherait à exclure les loups et d'autres où ils seraient acceptés (Bobbé, 2002 ; auditions).

Des motifs récurrents reviennent sur chaque nouveau front de colonisation (auditions). Politiquement et techniquement, les auditions soulignent un manque d'anticipation dans les territoires nouvellement colonisés. Avant l'arrivée des loups, les problèmes rencontrés et les solutions mises en œuvre dans les territoires déjà colonisés sont considérés comme inenvisageables « ici ». Lorsque leur arrivée est effective, il est d'abord nécessaire de « prouver » leur présence – à l'aide de photos ou d'autres outils d'identification – et leur responsabilité dans les cas de prédation. L'accompagnement se met ensuite en place progressivement, *a posteriori*, et ne suffit pas à empêcher les situations de crise de se répéter (auditions).

Si elle peut améliorer les capacités d'adaptation, l'expérience acquise au fil du temps peut aussi générer des situations de crispation plus rapide. La « naïveté » face aux loups des premiers territoires colonisés évoquée lors des auditions tranche avec la lassitude installée au fil du temps chez les professionnels de l'élevage et avec la conviction que les mesures proposées « ne marchent pas ». Cette évolution des postures des représentants professionnels provoque secondairement des résistances plus fortes et plus immédiates dans les nouveaux territoires concernés (auditions).

Persistence des problèmes sur les territoires colonisés depuis longtemps

Dans les régions depuis longtemps confrontées au loup, les pratiques d'élevage se sont transformées ; elles ont réduit les dommages et les conflits sans parvenir à les éliminer, y compris dans les premiers secteurs concernés. Des instruments économiques ont été mobilisés à différentes échelles (programmes LIFE au niveau européen, plans loup au niveau national). Un ensemble de mesures ont été proposées aux éleveurs et aux bergers pour les aider à adapter leurs pratiques aux contraintes liées aux loups : indemnisation des bêtes tuées et mesures combinées de protection des troupeaux (dont financement d'aides-bergers, de chiens de protection, de parcs mobiles pour les regroupements nocturnes).

Les limites de ces dispositifs ont été soulignées, telles que l'insuffisance des indemnisations pour faire face au « coût réel » des prédatons et, au-delà, à des pertes qui ne sont pas que matérielles pour les éleveurs (Bacha *et al.*, 2007).

Par ailleurs, les capacités d'adaptation diffèrent en fonction des systèmes d'élevage. Les grands troupeaux sont plus adaptables que les petits élevages ou ceux qui pratiquent l'allotement (Garde *et al.*, 2007a ; auditions). Les espaces à faible visibilité (landes et forêts) ainsi que les espaces très accidentés ou escarpés, difficiles à clôturer, sont plus vulnérables et tendraient à être abandonnés (Garde, 2002). Certaines personnes auditionnées ont regretté que l'abandon de secteurs pastoraux et l'arrêt d'exploitations sous l'effet de la prédation lupine ne soient pas documentés, et souligné la nécessité de mutualiser et d'actualiser les données à ce sujet.

La protection des troupeaux contre les loups, étudiée sous l'angle des contraintes qu'elle pose en fonction des territoires (Garde *et al.*, 2007a, Garde *et al.*, 2007b), entre dans l'ensemble des pratiques d'adaptation du travail pastoral aux changements sociaux, économiques et environnementaux. Elle mérite à ce titre une place à part entière dans la réflexion de scénarios prospectifs à long terme (Bataille *et al.*, 2016).

Il y a donc lieu de considérer les conflits entourant le retour des loups comme des conflits environnementaux de long terme, susceptibles de persister durant des décennies. En comprendre les déterminants est une nécessité mais ne suffit pas à les apaiser. Plusieurs facteurs peuvent favoriser leur maintien à long terme : le manque d'investissement dans l'expérimentation, la réactivation des oppositions entre acteurs à l'échelle microlocale. Cette analyse aiguille vers l'intérêt d'une analyse des militantismes environnementaux prenant en compte leurs différentes dimensions (techniques, sociales, affectives). Élaborer des récits partagés (impliquant une dimension culturelle, symbolique) et les inscrire dans la construction d'une argumentation rationnelle (Åkerman *et al.*, 2016 ; Ratamäki & Lähdesmäki, 2015) peut au contraire favoriser leur apaisement. Bien qu'il concerne un sujet nettement moins conflictuel que celui de la prédation lupine, le dispositif « Alpes sentinelles » peut ici servir d'exemple. Il réunit en effet un ensemble d'acteurs (environnementaux, pastoraux, agricoles et scientifiques) pour documenter l'adaptation des socio-écosystèmes agro-pastoraux au changement climatique (Dobremez *et al.*, 2014).

Des discussions sur la place des loups en France qui se situent également sur le plan symbolique

La réinstallation de loups en France participe à brouiller les frontières entre sauvage et domestique. Au cœur de ces conflits se jouent des questions de catégorisation et de définition⁵. Il n'est plus d'animaux que l'on pourrait classer une bonne fois pour toutes dans la catégorie de nuisible, ou de gibier, sans que ces définitions ne donnent lieu à des débats contradictoires, ici ou ailleurs. L'émergence de définitions contre-intuitives comme celle de « nuisible utile » ou celle de « prédateur protégé » résulte de ce processus qui peut conduire à l'hybridation de catégories historiquement exclusives les unes des autres (Manceron & Roué, 2009). Les

⁵ L'abandon du terme de nuisible au profit de la périphrase « susceptibles d'occasionner des dégâts » dans la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages témoigne de la prise en compte récente de la dimension située dans le temps et dans l'espace de cette catégorie.

controverses entourant les conséquences de la présence des loups et les actions légitimes à mener interrogent les décalages d’appréhension de la « bonne place du loup » dans le paysage.

Quelle place pour l’animal sauvage ?

Dès leur arrivée, les loups colonisent l’espace public et médiatique bien au-delà de leur occupation concrète de l’espace montagnard. Ils incarnent le déplacement des catégories concernant les rapports à la nature depuis la fin du XX^e siècle. La circulation transgressive de l’animal dans l’espace est interrogée au travers de son caractère « récalcitrant » et « élusif » – il se dérobe au regard, déjoue les dispositifs de traçage, outrepassa les dispositifs de mise à distance – et de ses capacités à coloniser l’espace public bien au-delà de sa présence physique dans l’espace (Doré, 2010a).

La protection stricte des prédateurs, qui s’accompagne initialement d’une interdiction totale de les chasser et de les déranger, bouleverse le rapport à l’espace naturel et aux pratiques envers les animaux (Bobbé, 1993). Dès les années 1990, cette protection a été décrite s’inscrivant dans l’émergence d’une nouvelle « culture du sauvage » qui remet en cause les anciennes formes de catégorisation du monde vivant. La définition première du terme sauvage désigne tout ce qui échappe à la domestication, comprise comme un processus touchant les espèces et les espaces. Un animal sauvage est donc celui qu’on ne contrôle pas et qui peut représenter un danger potentiel pour les animaux domestiques et les récoltes. Dans le contexte d’une politique environnementaliste, une nouvelle culture du sauvage comme bon à gérer émerge (Bobbé, 2002). Le statut de nuisible laisserait alors place à une catégorisation liée à un contexte situé dans le temps et dans l’espace, celle de momentanément et localement proliférant.

Dans le cas du loup, l’affrontement se joue entre différentes cultures du rapport au milieu, agraire et environnementaliste, mais aussi entre deux logiques d’utilisation de l’espace, productive et récréative (Mounet, 2006b). Dans le même temps on assiste à une collision entre deux statuts opposés de l’animal : son statut légal et son statut coutumier (Bobbé, 2000a). Le premier fait du loup un animal bon à gérer, dans l’optique de sa protection (suivi, dénombrement et absence initiale de prélèvement). Le second implique la protection contre les attaques d’un animal sauvage imprévisible et incontrôlable. Dans le contexte macédonien, il a été montré que ce qualificatif « d’incontrôlable » répond directement au comportement spécifique de cette espèce par rapport à d’autres grands prédateurs (Lescureux & Linnell, 2010a). Cette confrontation entre deux acceptions du sauvage alimente l’expression, par le monde de l’élevage d’un besoin de pouvoir se défendre ou réagir matériellement aux attaques. Face à la dynamique soutenue de colonisation spontanée et d’accroissement des populations, il s’agit là de faire en sorte que les loups puissent rester à bonne distance des humains et des troupeaux domestiques.

Une place très large dans l’espace public et les médias

Le surinvestissement du retour des loups par les médias a contribué à réactiver la fascination très ancienne pour le prédateur.

D’un côté les récits médiatiques ont ravivé la peur du loup. Cela transparait dans l’écho que reçoivent ces récits et les récurrences, faites d’ambivalences, qui les accompagnent :

- identité indéfinie de l’animal entre chien sauvage et bête monstrueuse,
- dimension fantasmatique reprise et cultivée (Litz, 2008),

D’un autre côté, les films animaliers, en faveur de la protection et ne donnant la parole qu’à certains acteurs sociaux, ainsi que la littérature enfantine, participent à la construction des engagements affectifs envers des animaux qui ne font pas partie du quotidien des spectateurs et lecteurs (Dalla Bernardina, 2002). Seul moyen pour beaucoup d’entrer en contact avec l’animal sauvage, ils forgent une image de la relation entre loups et activités pastorales – qui selon les cas, s’apparente à une absence de relation ou est considérée par certains acteurs comme traitant du sujet de manière caricaturale, en sous-investissant le pastoralisme (auditions).

Vers une étude contextuelle des images associées aux loups

Analyser les relations entre humains et animaux en tenant compte de leurs influences réciproques passe par une réflexion placée au croisement entre plans matériel et symbolique. Les représentations associées aux loups demandent à être comprises en relation avec leur comportement (Lescureux 2006 ; Lescureux & Linnell 2010a) et à être replacées dans un ensemble d'interactions entre espèces sur un territoire donné.

Une figure animale dotée de valeurs contradictoires et changeantes au cours de l'histoire

Les grands prédateurs, loup et ours au premier chef, jouissent d'une place particulière dans le bestiaire européen. Ces espèces sont investies de valeurs ambivalentes, antagonistes, contradictoires (Bobbé, 2002). Avant l'avènement du christianisme, divers symboles sont associés au loup qui constitue une figure importante et ambivalente des mythologies de toutes les régions où il est présent. Il y représente selon les cas un animal ancêtre (filiation), la fécondité masculine et féminine ou, enfin, la lumière. Le christianisme médiéval associe de manière croissante le loup au diable par opposition au dieu pasteur. À l'époque contemporaine, un retournement apparaît : d'animal diabolisé, le loup se voit *sacralisé* par ses défenseurs les plus affirmés. Dès le milieu des années 1990, Mech, pourtant acteur de la réhabilitation des loups aux USA, mettait en garde contre l'émergence d'une nouvelle mythologie liée à cet animal (Mech, 1995).

L'anthropophagie lupine complexifie cette figure et les ambivalences qui la caractérisent. À la figure mythique du grand méchant loup s'oppose l'idée reçue, et véhiculée par les ouvrages de vulgarisation attelés à la réhabilitation de l'espèce, selon laquelle le loup craindrait naturellement l'homme (Doré, 2010b). Si au regard de la plasticité et de la diversité comportementale du loup, il n'est pas inconcevable qu'une confrontation directe ait lieu avec un risque d'accident, ce risque demeure cependant rare (Linnell *et al.*, 2002).

Un animal partie prenante de bestiaires locaux

Les représentations associées au loup se comprennent également au sein d'un bestiaire local c'est-à-dire en impliquant dans la réflexion l'ensemble des animaux entrant en interaction avec des humains dans un territoire donné (prédateurs et proies, animaux sauvages et domestiques). Le loup peut ainsi être comparé avec d'autres grands carnivores quand ils sont présents ensemble :

- en Espagne, la co-présence du loup et de l'ours sur un même territoire conduit à minimiser les problèmes posés par l'ours au regard de l'importance des dégâts du loup. En outre, l'existence d'un double domestique (le chien) renvoie le loup à une animalité essentiellement perçue comme négative (Bobbé, 1993),
- en Macédoine, l'analyse de la perception de l'ours, du loup et du lynx en relation avec leur comportement, donne au loup un statut différent des deux autres espèces. La plus faible fréquence des attaques d'ours associés à un statut symbolique de « roi des montagnes » renvoie la nuisance de l'animal au niveau individuel et territorial, identifiée à des animaux à problèmes sur des territoires particuliers, que l'on peut éliminer le cas échéant. Les lynx, moins nombreux, très peu visibles et occupant des espaces reculés font dans ce bestiaire figure de fantômes. Enfin, les loups, plus fréquemment rencontrés, causent plus de dégâts aux élevages et transgressent les frontières des espaces occupés par l'élevage et par les humains en pénétrant les villages. Leur nuisance est d'autant plus forte que leur contrôle est impossible, leurs comportements les rendant difficilement individualisables et localisables, ne laissant envisager que l'intervention au niveau populationnel : régulation des populations ou éradication (Lescureux *et al.*, 2011).

3.2. La construction des savoirs comme dimension à part entière du conflit

L'objectif de cette sous-partie est d'aborder les enjeux politiques et sociaux de la production de connaissances, comme partie prenante du conflit. Plusieurs axes de réflexion sont proposés :

- le rôle de la construction de l'expertise scientifique et technique,

- le nombre de loups en tant que chiffre au cœur des relations entre la construction de l'expertise et la réponse administrative de l'État,
- le problème de l'articulation entre expérience de terrain et recherche scientifique, à partir du cas de la protection des troupeaux.

Le rôle de l'expertise scientifique et technique

Le retour des loups a contraint les acteurs concernés à réapprendre à connaître et à interagir avec un animal depuis longtemps absent du territoire français. Les savoirs mobilisés par ces acteurs sont très divers et se construisent dans un contexte conflictuel. Il s'agit de savoirs jeunes, hiérarchisés, éclatés, cloisonnés, y compris au sein des savoirs scientifiques, et qui portent sur des objets différents (savoirs écologiques, éthologiques, pastoraux, cynégétiques...).

Les travaux menés depuis les années 1980 en sociologie des sciences ont établi que la production des connaissances scientifiques ne ferme pas les controverses mais les déplace et en génère de nouvelles (Akrich *et al.*, 2006). On peut en effet le constater en examinant les différends successifs qui ont entouré la question de l'origine des loups, de leur nombre et de leur dangerosité pour les troupeaux, ainsi que pour les humains.

L'origine des loups et, en particulier, les estimations du nombre de loups ont fait l'objet d'une importante production de connaissances scientifiques. La controverse sur l'origine des loups a conduit à une instrumentation massive en génétique qui a permis d'établir leur origine italienne, sans pour autant éteindre complètement celle sur la réintroduction. Il n'est pas exclu que les désaccords sur l'origine des loups se réactivent mais les connaissances scientifiques produites tendent à en faire une discussion dépassée sur la scène publique. La controverse s'est déplacée sur d'autres sujets, tel le nombre de loups. Les chiffres ne ferment pas les controverses, mais bien souvent en alimentent de nouvelles, en établissant des connaissances mais aussi des seuils qui sont des instruments de gouvernance, régulièrement soumis à la révision et à la critique⁶. À l'inverse, l'acquisition de nouvelles connaissances scientifiques peut réactiver une controverse comme ce fut le cas des travaux menés par l'historien Jean-Marc Moriceau sur l'anthropophagie lupine (2010, 2011, 2013, 2016).

Les résultats admis peuvent enfin être re-débattus dans un contexte de « production de l'incertitude ». Ramener de l'incertitude permet de remettre les positionnements en discussion (Mermet & Benhammou, 2005, pour le cas de l'ours dans le Béarn ; Callon *et al.*, 2001, pour une discussion plus générale). Cela renvoie, par ailleurs, à la dimension temporelle des savoirs environnementaux et à leur durabilité (Åkerman & Peltola, 2002).

Le nombre de loups, un chiffre au cœur des relations entre la construction de l'expertise et la réponse administrative de l'État

Il convient de revenir sur la constitution de l'expertise scientifique et technique qui sous-tend la constitution de la réponse administrative vis-à-vis du retour du loup.

Par l'intermédiaire de ses différents représentants, l'État cumule les rôles et les fonctions. Il intervient dans les négociations, prend des décrets et envoie des agents sur le terrain. Il est à la fois policier et producteur de connaissance, il constate les dégâts et indemnise les victimes.

L'ONCFS, référent technique pour le ministère de l'Environnement, se trouve au centre d'une logique d'appui des politiques publiques sur les productions quantitatives des biologistes. La production d'une quantification robuste et aussi peu discutable que possible apparaît comme une solution pour dépasser une

⁶ A. Desrosières en revenant sur l'histoire du développement de l'outil statistique dans l'action publique a pu montrer de quelle façon les statistiques, si elles apparaissent, en tant que produit qualitatif, comme un outil scientifique qui fournit des données utiles à la société, servent aussi toujours d'instruments de pouvoir au travers d'une « politique des grands nombres » (Desrosières, 2016 [1993]). Tour à tour indiscutables et suspectées de mensonge, les chiffres se voient donc conférer un poids institutionnel particulier (Didier, 2011).

situation d'incertitude et de défiance mutuelle entre les différents interlocuteurs (Marboutin & Duchamp, 2005). Dans la production de connaissances sur les loups en France, l'ONCFS occupe une position centrale (production, vérification et validation de données de terrain) et collabore pour des analyses avec des institutions scientifiques académiques, notamment en biologie. Malgré ses efforts pour produire une recherche indépendante de qualité académique, l'ONCFS ne jouit toutefois pas de la même image de neutralité que les institutions scientifiques académiques. Il est par exemple encore perçu par certains naturalistes comme proche de la chasse et historiquement lié au monde de l'élevage. Dans ce contexte, s'appuyer sur des données quantitatives et privilégier une approche par les nombres apparaît comme une manière d'asseoir et de légitimer des résultats scientifiques non discutables et de transposer à l'action publique cette légitimité scientifique centrale des chiffres (Porter, 1995).

La première étape du travail de dénombrement des loups consiste en la collecte d'indices de sa présence sur le terrain (échantillons, traces, etc.). Cette opération est réalisée par les correspondants du Réseau Loup-Lynx composé d'agents de l'État et de bénévoles. Une analyse génétique est alors menée sur les échantillons récoltés pour confirmer l'appartenance à l'espèce loup, distinguer les différents individus et dénombrer les individus détectés. Ces données sont ensuite analysées par des bio-mathématiciens pour estimer la taille de la population (Doré, 2013).

À cet égard, les acteurs de terrain, notamment des représentants syndicaux et des élus locaux, se montrent défiant. Ainsi la mise en regard de résultats différents selon les méthodes de comptage, qui peut se lire comme une volonté de transparence, participe paradoxalement à altérer la confiance des acteurs vis-à-vis des résultats publiés.

Du point de vue de l'État, l'accent mis sur le dénombrement de la population de loups en France peut être vu comme un instrument de contrôle « à l'air libre » des populations de loups, rendu possible par « l'invention et la mise en œuvre de dispositifs d'identification et de suivi des individus, associés à des instruments statistiques de simulation des dynamiques de population permettant de caractériser, à partir du déchiffrement de quelques indices de présence, une population en tant qu'objet partiellement maîtrisable de connaissance et de pouvoir » (Doré, 2013).

Si l'État apparaît comme une force de proposition pour aider les éleveurs à s'adapter, sa position est diversement perçue. Elle est morcelée du fait de l'implication simultanée des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement et aux tensions entre leurs objectifs respectifs. Par ailleurs, le Réseau Loup-Lynx, qui a jusqu'à présent permis de produire une quantité importante de données, rencontre aujourd'hui des difficultés avec une série de blocages récents (cf. § 2.2. Nombre réel de loups).

Un problème d'articulation entre expérience de terrain et recherche scientifique : le cas de la protection des troupeaux

La régulation des interactions avec les loups se développe dans trois champs : le suivi et la protection des populations de loups, la protection des troupeaux domestiques et la gestion louvetière (Chabert *et al.*, 2004). La mise en commun et le développement des savoirs sur ces deux derniers sujets restent à renforcer. Jusqu'à présent, les budgets alloués à la recherche scientifique sur le loup sont surtout allés au réseau de suivi. Ce choix entraîne la mise sur le côté de données ne relevant pas des grands nombres concernant les loups comme les expérimentations de terrain concernant les comportements des loups, la protection des troupeaux ou la médiation entre acteurs sociaux. Ainsi, les « sujets manquants » impliquent aussi bien la recherche scientifique que les savoirs locaux, tant sur les animaux domestiques que sur les animaux sauvages.

La prise en compte des savoirs et savoir-faire pastoraux

Le terme de pastoralisme renvoie à la fois à un secteur professionnel, à une spécialité scientifique et technique, à un mode de vie, à un rapport au territoire, à des espaces et à des acteurs (Mounet & Turquin, 2014). Le façonnement réciproque des identités professionnelles des éleveurs et des bergers, des pratiques pastorales, des troupeaux et des paysages, s'est profondément transformé au cours du temps. Il obéit autant à des logiques

de continuité de long terme (Vincent, 2010) qu'à une réinvention des liens entre humains, animaux et milieux. Le regain récent d'intérêt pour le métier de berger, sa professionnalisation et l'attraction qu'il exerce sur des personnes extérieures au monde agricole ou rural en attestent (Despret & Meuret, 2016a, 2016b).

S'interroger sur la construction de l'expertise (scientifique, technique, pratique) pour la protection des troupeaux consiste en particulier à prêter attention à la prise en compte des savoir-faire pastoraux dans la gestion du problème. Si le CERPAM et l'IPRA, notamment, ont déjà effectué un important recueil d'expériences, il reste beaucoup à faire concernant l'analyse de la vulnérabilité des troupeaux à la prédation et l'expérimentation de moyens de protection. Le développement des réflexions et des expérimentations concernant l'amélioration de la protection des troupeaux peut avoir un effet d'autant plus bénéfique qu'elles relèvent d'une approche inclusive, à trois niveaux :

- en incluant les acteurs concernés par la prédation dans la production et la mise en commun des connaissances sur des questions qui les intéressent particulièrement,
- en envisageant la protection des troupeaux comme partie prenante des territoires pastoraux,
- en plaçant cette activité et les savoirs associés au cœur de la question du multi-usage des territoires ruraux.

L'ensemble des techniques de protection, conçues comme complémentaires, repose sur l'hypothèse d'une prudence générale des loups vis-à-vis des humains. La présence vigilante et continue des bergers, aides-bergers et chiens de protection sont ainsi censées dissuader les prédateurs de s'approcher des troupeaux. Ces mesures sont complétées par la protection des troupeaux la nuit dans un enclos (bergerie ou parc mobile électrifié à proximité des cabanes d'alpage) (Garde *et al*, 2007a ; Vincent, 2010). Ces changements de pratique ont des conséquences complexes. Elles représentent une somme importante de contraintes, non seulement techniques, mais qui touchent à la structure même de l'activité du berger, à sa pénibilité et au rapport entre les bergers et les autres usagers de la montagne.

La cohabitation avec les aides-bergers, au-delà de son utilité face aux loups, permet de rompre la solitude des bergers et de renouer avec la dimension collective d'un métier qui n'a disparu qu'à la fin des grandes transhumances (auditions). Elle peut néanmoins présenter des difficultés d'ordre matériel, psychologique, économique et au niveau de la formation :

- le renforcement du gardiennage représente un surcoût important, difficile à assumer sans aides publiques, pour les exploitations,
- les conditions d'accueil sont difficiles, les cabanes, quand elles existent, sont souvent très exiguës. Leur aménagement implique lui-aussi un surcoût, que les communes rechignent souvent à assumer en dépit des aides publiques,
- les bergers et aides-bergers doivent être en état de vigilance permanent ce qui génère une fatigue physique et psychologique,
- le travail de l'aide-berger fait appel à des compétences de gardiennage complexes, ce qui contribue à plaider pour une plus grande professionnalisation de cette fonction. Certains auteurs plaident pour que cette professionnalisation s'opère au sein du secteur de la protection de l'environnement pour permettre une redistribution d'un travail dont les conséquences ne devraient pas peser uniquement sur le monde agricole (Vincent, 2010).

Les chiens de protection peuvent occasionner des problèmes : impact sur la faune sauvage, heurts avec les voisins et les touristes, etc. (Vincent, 2010). Les conséquences de leur présence concernent donc autant les éleveurs que les autres usagers des territoires (Garde *et al*, 2007a).

S'ils présentent une certaine efficacité, les parcs de regroupement nocturne présentent eux aussi des inconvénients et ont pu être qualifiés de facteur majeur de « désorganisation du système pastoral » dans le cas de l'élevage ovin allaitant en montagnes méditerranéennes (Garde *et al*, 2007b) : surpâturage et

enrichissement des sols ici, sous-pâturage et fermeture des milieux ailleurs, piétinement excessif des chemins empruntés et érosion, fatigue des bergers et des animaux, réduction du temps de pâturage et moindre alimentation des animaux.

La protection des troupeaux donne lieu à des stratégies différenciées, dont les impacts peuvent se faire sentir jusqu'au cœur du système de production (saison d'agnelage, type d'agneaux produits, dimensionnement des équipements et des stocks fourragers, accroissement du temps et de la pénibilité du travail...). Elle est un moteur important dans la transformation des pratiques associée à la mise en place de compromis entre protection des troupeaux et maintien de l'efficacité du système d'élevage pastoral.

L'obligation de s'adapter à la présence des loups qui passe par la modification des pratiques et les difficultés à maintenir continuellement les moyens de protection autour des troupeaux s'articulent à d'autres facteurs pour alimenter l'opposition à la présence des prédateurs (stress, découragement, crainte de devoir abandonner l'activité, sentiment d'abandon du monde de l'élevage) (Garde *et al.*, 2007a). Deux scénarios se dessinent pour les spécialistes du pastoralisme : certaines exploitations seraient vouées à devenir moins pastorales pour être moins vulnérables tandis que d'autres, contraintes de rester largement pastorales, resteraient vulnérables et dépendraient des financements publics attribués au titre du loup (Garde *et al.*, 2007b). L'évolution effective des exploitations confrontées à la prédation lupine demande toutefois à être précisément documentée, dans les différents contextes d'élevage.

Il faut également ici mentionner les apports appréciés de la brigade de l'ONCFS⁷ comme un élément rassurant pour les bergers, souligné lors des auditions. Par ailleurs, tenter d'inviter le secteur de l'élevage à s'approprier la protection des loups en tant qu'enjeu environnemental n'est pas toujours possible ni pertinent en l'état actuel (Garde *et al.*, 2007a) – comme cela avait pu être le cas pour les grands rapaces dans le Luberon (Beylier *et al.*, 2002), ou les vautours fauves dans les Cévennes (Dupont *et al.*, 2011).

La nécessaire complémentarité entre recherche académique et expérience de terrain

Les programmes de recherche menés jusqu'à présent se sont concentrés sur l'identification de la menace et de son impact. Ils concernent le dénombrement, l'identification (génétique), la localisation (cartographie) et les mécanismes de colonisation de nouveaux territoires (écologie de la dispersion). Par ailleurs, si plusieurs thèses ont été menées, peu de grands programmes de recherche ont été lancés, qui ne reflètent pas la diversité des questions considérées comme pertinentes par les différents acteurs concernés (éleveurs, naturalistes, bergers...).

La recherche en sciences humaines et sociales a un rôle essentiel à jouer dans la prise en compte des savoirs des acteurs de terrain, dans la compréhension des relations entre humains et entre humains et animaux. Or le manque d'investissement public dans ces disciplines fait que les travaux de modélisation menés en écologie des populations n'y ont pas leur équivalent.

Ce constat porte également sur les connaissances développées sur le terrain concernant l'adaptation des loups aux systèmes pastoraux. L'expérimentation concernant les moyens de protection demande une connaissance fine des différentes espèces en jeu, en prenant en compte leur plasticité comportementale et leurs facultés d'adaptation.

⁷ La brigade loup, créée en septembre 2015 à l'initiative de la ministre de l'Environnement, est placée sous la responsabilité du délégué interrégional PACA-Corse de l'ONCFS. Elle se compose à l'époque de 11 agents : 1 chef de brigade et 10 agents. Ses membres participent aux tirs de défense renforcée en soutien aux éleveurs et aux opérations de suivi de la population de loups. Basée dans les Alpes de Haute-Provence, elle est amenée à intervenir principalement dans les départements de l'arc alpin fortement impactés par la présence du loup. En novembre 2016, la ministre crée une brigade loup pour le Massif Central et renforce la brigade nationale de trois agents.

Plusieurs personnes auditionnées ont noté le faible développement des connaissances scientifiques sur l'éthologie du loup en Europe. Le caractère élusif, furtif des loups rend difficile la compréhension globale des comportements différenciés des meutes dans l'espace. Les loups sont jusqu'à présent essentiellement considérés du point de vue démographique tandis que les comportements (de prédation notamment), leurs variations interindividuelles ou inter-meutes sont peu étudiées. Les connaissances disponibles ont été produites dans d'autres contextes, régionaux, mais aussi éthologiques (captivité, réintroduction). Les rares loups ayant été suivis par télémétrie en France l'ont été sur une trop courte durée fournissant une quantité de données insuffisante pour permettre une analyse approfondie. Il faut néanmoins souligner que les données fournies par le suivi de quelques individus équipés de colliers émetteurs ont très fortement intéressé les acteurs locaux (ONCFS, 2011).

Sur le terrain, des travaux novateurs en éthologie, ont été surtout produits par l'IPRA⁸ appuyés sur l'observation d'interactions nocturnes entre loups, chiens de protection et brebis, à l'aide de pièges photographiques et de caméras à vision nocturne. Sur le terrain l'ONCFS produit également une description fine du comportement des individus et de l'histoire particulière des meutes. Cependant, ces observations de terrain sont peu relayées et peu prises en compte dans la prise de décision. Elles ouvrent pourtant la porte à un travail sur la diversité des pratiques de chasse des individus et/ou des meutes dont l'analyse permettrait de dépasser la corrélation mécanique entre nombre de loups et prévision de taux de prédation. En effet, les limites de cette corrélation ont pu être montrées aux États-Unis comme en Europe, certaines meutes ou certains individus se spécialisant sur les proies domestiques (Linnell *et al.*, 1999 ; IPRA, 2014 ; Zlatanova *et al.*, 2014). Si les expériences se multiplient au niveau local, les moyens humains et financiers manquent pour permettre une véritable formalisation, qui passerait par la mutualisation et les échanges de pratiques. Aucun programme de recherche financé par l'État n'a effectué une comparaison systématique du système pastoral français avec d'autres systèmes pastoraux. Dans le cas des chiens de protection notamment, des postures théoriques ont été mises à l'épreuve de la pratique du terrain et cela mériterait d'être poursuivi (auditions).

Il serait intéressant de favoriser des travaux de recherche sur la faune sauvage et sur les interactions entre faune sauvage et faune domestique en s'appuyant sur les avancées théoriques rapides de l'éthologie contemporaine et de l'écologie comportementale (Benson, 2010).

Les connaissances d'acteurs à propos des processus biotechniques peuvent être utilisées de plusieurs manières dans la production scientifique (Faugère *et al.*, 2010). Le travail des bergers a ainsi fait l'objet de plusieurs travaux dédiés à leur valorisation dans un but d'innovation (Lécrivain *et al.*, 2004 ; Meuret, 2010 ; Linnell & Lescureux, 2015). Dans ces travaux, l'approche éthologique intègre les pratiques de gardiennage aux démarches classiques d'observation des animaux, comme un élément du système. La compréhension de comportements « co-produits » au sein des relations entre troupeau, territoire et berger, passe alors notamment par l'exploration des observations et savoirs empiriques des bergers (ex. posture de l'éthologue Thelma Rowell décrite par Vinciane Despret (2002)).

Par ailleurs l'observation et l'expérimentation scientifiques ont des ressources méthodologiques et instrumentales spécifiques. Les observations directes du comportement nocturne des loups avec les brebis et les chiens, permises par les caméras nocturnes, contredisent parfois l'interprétation que donnent les éleveurs ou les bergers d'un événement de prédation (« faux positifs » : impression d'attaque démentie par les observations et « faux négatifs » : absence de repérage d'une attaque effective ; auditions). Prendre au sérieux les connaissances et les observations des bergers et des éleveurs signifie non les considérer comme nécessairement valides voire supérieures aux savoirs scientifiques, mais favoriser leur intégration dans des démarches collectives de production de connaissances qui leur confèrent une légitimité et une validité

⁸ L'Institut pour la promotion et la recherche sur les animaux de protection des troupeaux, dirigé par Jean-Marc Landry.

accrues. Il faut pour cela encourager et organiser les échanges entre des acteurs dotés de possibilités d'observation différentes et complémentaires.

4. COMMENT DIALOGUER POUR ATTENUER LES CONFLITS AVEC ET A PROPOS DES LOUPS

Le retour des loups, catégorisés comme « animaux à problèmes », peut se lire comme une expérience politique à deux niveaux. Elle implique les prédateurs à la fois comme objet d'une opposition entre formes d'appropriations concurrentes des territoires et comme partie prenante d'un conflit entre deux espèces. Il s'agit sur cette base de chercher à comprendre les déterminants socio-écologiques d'un conflit avec les loups concernant les territoires pastoraux, de manière à pouvoir par la suite entrer en négociation à propos d'eux et avec eux.

L'articulation entre savoir, expertise et décision concernant la biodiversité met en jeu la possibilité d'« explorer comment construire de nouveaux mondes communs avec d'autres espèces que la nôtre » (Mauz & Blandin, 2014). Cette exploration s'inscrit sur des territoires pris chacun dans une histoire particulière. L'arrivée des loups ne s'inscrit pas sur une page vierge, mais dans des territoires qui ont chacun leur histoire particulière.

La question posée à la société est donc celle des choix collectifs vis-à-vis des espaces montagnards et plus largement des espaces ruraux. Vingt-cinq ans après le retour des loups en France, les voix qui se prononcent pour leur éradication se sont largement taries, en partie par résignation. A l'inverse, certaines positions se sont durcies (auditions). Avec la persistance des conflits dans le temps, la régulation des interactions entre présence des loups et activités humaines se pose toujours de manière aussi aiguë.

Deux scénarios s'opposent en théorie : celui de la séparation de l'espace et celui du partage de l'espace. La ségrégation ou gestion différenciée des territoires consisterait à laisser les loups coloniser certains espaces et interdire leur présence ailleurs. Ce scénario a été écarté à plusieurs reprises pour des raisons pratiques, réglementaires, écologiques, économiques et d'équité entre territoires. Le maintien de la présence des loups dans les espaces occupés par les activités humaines suppose donc de trouver des moyens de limiter les confrontations. En admettant que la résolution définitive des conflits est impossible, la réflexion se situe à deux niveaux :

- pour les conflits avec les loups, agir sur ces derniers de manière à ce qu'ils ne s'attaquent aux troupeaux que de manière marginale,
- pour les conflits entre acteurs humains concernant les loups, trouver des formes d'arrangements sociaux qui conservent la conflictualité en-dessous d'un certain seuil.

4.1. Considérer les animaux comme des acteurs

Des auteurs proposent actuellement de repenser les interactions entre humains et environnement à travers un nouveau concept – l'anthropocène⁹ – qui fait débat au sein de la communauté scientifique. À travers ce terme, ils proposent de saisir la reconnaissance d'un impact généralisé des activités humaines sur la planète. Pour eux, ce contexte invite à abandonner la notion de nature, appréhendée comme une entité pure, intemporelle, extérieure à l'homme, et à lui préférer celle de vie sauvage (*wildlife*), qui insiste au contraire sur les processus de transformation et d'hybridation autour de nous et parmi nous (Lorimer, 2015). Il ne s'agit

⁹ Ce terme qualifie la puissance technique sans précédent atteinte par les humains en l'identifiant à une force géologique. Il incite à un réexamen des orientations des politiques de conservation de la nature au regard de l'impact majeur et toujours croissant des activités humaines sur l'ensemble de la vie à la surface de la planète.

plus alors de saisir des espèces qui s'affrontent mais des comportements, des interactions, des territorialisations.

Depuis les années 1990, un champ théorique s'est aussi progressivement établi autour de l'expression de « politique de la nature ». Au sens philosophique, cela renvoie à l'idée que la politique ne se fait plus et ne s'est d'ailleurs jamais faite en dehors ni au moyen d'une nature extérieure à l'humain, mais avec de multiples non-humains : animaux, plantes, milieux, infrastructures, flux d'informations, voire entités surnaturelles dans d'autres contextes... (Beck, 2001 [1986] ; Descola, 2005 ; Latour, 1999). Dans cette approche, les animaux passent « du stade de ressource dont on discute le partage à celui d'acteurs avec lesquels on négocie la participation au sein de la cité » (Lestel, 2000, p. 2). Pour certains auteurs, cela amène à s'interroger sur les conditions et méthodes pour établir concrètement une négociation politique avec les loups (Doré, 2011 ; cf. Encadré 6). Or les loups ont quelque chose de spécifique à « dire » : leur recolonisation traduit en effet une baisse d'emprise des activités humaines sur certains espaces (Morizot, 2016). Ce serait donc autour de cette tension que la négociation devrait se situer. À défaut de pouvoir mettre totalement fin aux conflits, il s'agirait donc de trouver les conditions d'un partage de l'espace et des ressources comportant un degré de conflictualité moindre et sans cesse négocié (cf. Encadré 6). Il faut cependant noter que l'idée d'une négociation avec les loups a laissé sceptiques plusieurs auditionnés qui défendent sur d'autres points des positions très contrastées. La possibilité d'établir avec les loups une sorte de contrat, fût-il virtuel, leur paraît chimérique et ils considèrent que c'est entre humains que la négociation peut et doit avoir lieu.

Encadré 6 – La polysémie problématique du terme négociation

Le débat qui émerge se structure entre deux approches dont les soubassements sont philosophiques : la première postule que seuls les humains sont aptes à interagir sur le mode de la négociation, entendue ici comme interaction discursive argumentée appelant conventions et suivi des règles instituées ; les êtres de nature en étant conséquemment quant à eux strictement incapables, puisqu'ils seraient déterminés par un « logiciel » naturel qui les empêcherait de transformer leur comportement. La seconde approche soutient que cette conception dualiste provient d'un héritage historique des conceptions de la nature, qui mérite d'être dépassé à la lumière des acquis conjoints de l'éthologie cognitive et de l'anthropologie de la nature (d'autres cultures manifestant des formes constantes et originales de « négociations » avec les vivants non humains). La « négociation » est alors à entendre, non comme un dialogue rationnel, mais comme une interaction qui revient à signifier par des messages, qui font sens dans le code de communication du vivant, par exemple des limites ou des interdits, en prenant acte de l'intelligence inductive de l'animal, de sa capacité à apprendre de l'expérience, et ce pour moduler les comportements collectifs des animaux. Cette approche prend appui sur les phénomènes éthologiques de territorialité, où différents signes, potentiellement associés à des comportements agonistiques entre meutes ou entre espèces, parviennent effectivement à envoyer des messages qui modulent le comportement des meutes, et qu'on peut suivant cette approche interpréter comme des formes non humaines de négociation de l'usage des territoires (Morizot, 2016).

Sciences sociales et comportement animal

Pour considérer cette question dans la diversité des situations où elle se présente il faut pouvoir envisager les animaux autrement que comme les représentants interchangeables d'une espèce considérée comme un tout homogène. Or l'étude globale des relations entre humains et animaux pose des problèmes méthodologiques et épistémologiques qui ont été abordés entre autres par l'ethnobiologie, l'anthropologie de la nature et l'éthologie.

L'approche démographique, prédominante dans l'écologie contemporaine, représente les individus animaux surdéterminés par la biologie et l'instinct, décrits comme des entités mues par les principes de reproduction et de survie. En complément de cette approche, l'éthologie inspirée des sciences sociales aborde les comportements animaux en étudiant des individus dans leur histoire particulière, dans l'espace et dans le temps (Despret, 2002 ; Renck & Servais, 2002 ; Servais, 2016), ainsi que dans leur manière de se comporter socialement et collectivement. A été souligné de longue date l'intérêt de considérer avec sérieux la complexité des intelligences animales et la diversité des comportements interindividuels (*ibid.*). Si certains grands animaux (singe, éléphant, ours...) sont aujourd'hui étudiés selon cette perspective, c'est encore peu le cas

des loups. Les sciences sociales des loups se construisent néanmoins également, reconnaissant individualité et intentions à ces animaux (Morizot, 2016, p.139 et suiv.)

Faire le récit des interactions entre hommes et animaux – pris ou non dans un processus de domestication – nécessite d'être au contact de ces interactions au travers d'un engagement actif (Ingold, 2000). Les relations entre bergers et brebis ont été décrites comme une conversation permanente, faite d'apprentissages réciproques et de respect. Ces relations créent une cohérence, des continuités sensorielles, une « manière d'habiter le monde » (Despret & Meuret, 2016a). Comment les loups viennent-ils s'insérer dans ces relations et les transformer ? Le fait est qu'ils n'arrivent pas seuls. En effet loups, ongulés sauvages, troupeaux domestiques, chiens, bergers et aides-bergers sont pris dans des relations complexes où le comportement de chacun dépend de et se construit en regard de celui des autres. Ainsi, Garde et Meuret (2017) rapportent un certain nombre d'observations suite à des attaques de loups : des vaches devenues agressives envers les chiens, voire envers les humains, une faune sauvage trouvant refuge auprès des habitations. Le retentissement immédiat qu'a eu ce rapport récent incite à mettre en perspective ces observations avec des approches complémentaires (auditions).

Le comportement des loups demande à être étudié à la fois au niveau de l'individu et au niveau de la meute. Chaque meute développe en effet des préférences cynégétiques, qui peuvent être qualifiées de cultures cynégétiques en relation avec les facultés élevées d'apprentissages de ces animaux (De Waal, 2013 ; Morizot, 2016, p. 133 et suiv.), mais cette question de cultures propre au monde animal est discutée par certains auteurs (Digard, 2012). Allant plus loin, du point de vue de la gestion, l'échelle pertinente se situe au croisement entre entités écologiques et paysages pastoraux : en effet une même meute peut rencontrer des systèmes d'élevage différents, mais aussi des populations d'ongulés sauvages aux réactions contrastées. Les ongulés sauvages, qui ont perdu leurs comportements d'évitement des prédateurs en leur absence (Bonnot *et al.*, 2016), apparaissent comme des proies naïves sur les zones de colonisation des loups avant de recouvrer leurs comportements d'évitement en accroissant leur vigilance et en évitant les zones les plus exposées. C'est la notion de « paysage de la peur » (Laundré *et al.*, 2010). Cette adaptation favorise probablement la prédation envers les troupeaux – et peut contribuer à expliquer l'augmentation des attaques sur les troupeaux domestiques dans certaines zones par rapport au moment de l'augmentation des effectifs lupins (auditions ; Garde & Meuret, 2017). Les brebis elles-mêmes, confrontées au prédateur, tendraient à éviter les zones où des attaques ont eu lieu.

Apprentissages réciproques et limitation des confrontations

Sur le temps long, les conflits entre humains et loups ont à voir avec la plasticité comportementale des loups et leur abondance (jusqu'à une certaine époque) impliquant nécessairement des contacts fréquents et une forte concurrence. En effet, les loups vivent actuellement quasiment tous au contact des hommes (Fritts *et al.*, 2003). L'identification des loups à des espaces vierges de toute présence et de toute influence humaine, dont rend bien compte l'expression « *wilderness* » en Amérique du Nord (Nash, 1967 ; Larrère, 1997 ; Roué, 2006 ; Larrère & Larrère, 2015), provient, en réalité, de leur éradication de toutes les zones habitées. Aujourd'hui, les colonisations spontanées et les mesures de réintroduction et de conservation remettent les loups au contact des humains (Lescureux & Linnell, 2010b).

À partir des données de terrain récoltées au Kirghizstan, Lescureux (2006, 2007) montre que la relation entre humains et loups prend la forme d'une coexistence à long terme, d'un « voisinage » au sein duquel les actions humaines influencent le comportement des loups et réciproquement. Ces travaux aiguillent vers une étude globale et dialectique des relations entre humains et loups rendant compte des influences réciproques qui les constituent. Il s'agit donc de situer la réflexion au-delà d'approches parallèles et déconnectées entre écologie et sciences sociales.

Au terme d'un bilan des variations écologiques et culturelles de l'évolution des relations entre les humains et les loups, Boitani (1995, p.11) conclut que les conflits sont « mieux maîtrisés par une association durable entre les deux espèces, qui leur permet d'apprendre l'une de l'autre et de trouver un compromis ».

Néanmoins, cette fréquentation de long terme n'est pas suffisante pour que s'installe une relation apaisée (Lescureux & Linnell, 2010a ; Lescureux *et al.*, 2011). Le comportement des animaux – conçu comme dynamique et adaptable – influence les perceptions locales vis-à-vis d'eux.

À cet égard, une étude récente avance, à partir de témoignages d'habitants, d'éleveurs, de chasseurs, l'hypothèse d'une évolution des comportements lupins en France, selon laquelle les loups n'ont plus peur, s'approcheraient des habitations et attaqueraient les animaux domestiques sans se cacher (Garde & Meuret, 2017).

Détourner les loups des troupeaux

La gestion des populations de loups par l'élimination de certains individus est largement préconisée depuis le début des années 2000 par les chercheurs proches du milieu pastoral mais également évoquée dès cette époque par des biologistes dont l'objectif premier est la viabilité de la population à long terme (Mech, 1995 ; Mech & Boitani, 2003). L'intérêt de prélever des individus à problème a été examinée pour réguler les populations de grands carnivores (Linnell *et al.*, 1999). Sont considérés tels des animaux qui s'attaquent régulièrement ou préférentiellement aux troupeaux domestiques plutôt qu'aux proies sauvages et d'autant plus s'ils tuent plus qu'ils ne mangent (cf. ci-après *surplus killing*).

Le « *surplus killing* » – le fait de tuer plus de proies que l'on ne peut en manger en un repas – n'est pas le fait d'individus déviants mais un produit de la sélection naturelle. Bien que peu courant, ce phénomène existe dans les relations entre prédateurs et proies sauvages (Kruuk, 1972 ; Miller *et al.*, 1985 ; DelGiudice, 1998) et pourrait même constituer une stratégie particulière consistant à ne consommer que les morceaux les plus nutritifs (Zimmerman *et al.*, 2015). Les animaux domestiques, concentrés en grand nombre en un même lieu, voire confinés dans une enceinte fermée, et ayant souvent perdu les comportements adéquats face aux prédateurs (fuite puis retour au calme), sont d'avantage exposés au *surplus killing*, leurs mouvements continus déclenchant de nouveau la poursuite et l'attaque des loups (Linnell *et al.*, 1999).

Si la prédation récurrente sur les troupeaux requiert le développement de comportements spécialisés, Linnell et ses collègues font l'hypothèse que quelle que soit l'espèce de grand carnivore, la plupart des individus attaqueront au moins sporadiquement les troupeaux d'animaux domestiques s'ils en ont l'occasion (Linnell *et al.*, 1999 ; auditions). Il s'avère cependant que dans certaines zones, des loups passent régulièrement à proximité de troupeaux (bovins) sans jamais attaquer (Chavez & Gese, 2006).

La coexistence avec des animaux comme les loups qui sont susceptibles de nuire aux activités humaines implique la possibilité de contrôler l'étendue de ces dégâts en agissant notamment sur les populations ou le comportement de ces animaux (Lescureux & Linnell, 2010b). Les possibilités de contrôle des animaux en fonction des dégâts qu'ils occasionnent aux activités humaines déterminent un certain degré de réciprocité (Lescureux, 2007 ; Lescureux & Linnell, 2010b). Ce degré de réciprocité n'est pas uniquement envisagé sous l'angle symbolique du droit de réponse (Bobbé, 1993), mais aussi sous l'angle d'une relation équilibrée et du respect d'une certaine distance (Alleau, 2011). Il s'agit notamment de trouver les conditions d'une relation équilibrée avec les prédateurs, en alternative à leur destruction. Pour ce faire, il est nécessaire qu'un dialogue puisse s'installer par le biais d'acteurs situés « sur la limite » entre les mondes en présence. Ici, dans le cas d'un animal, il faut des acteurs capables de parler un langage que les loups peuvent comprendre (Morizot, 2016).

Apprendre aux loups à se tenir à distance des troupeaux nécessite d'associer l'attaque des troupeaux à un risque supérieur au gain potentiel obtenu par l'attaque. Si ce risque est suffisamment grand, il sera avantageux pour les loups de se reporter sur des proies sauvages, plus difficiles à localiser et à capturer, mais associées à un moindre danger.

Cela s'appuie sur trois présupposés :

- la capacité humaine à comprendre suffisamment bien les loups pour pouvoir produire des messages intelligibles pour eux,
- l'existence chez les loups de « cultures cynégétiques », qui se transmettent au sein des meutes,

- et/ou la contre-sélection au niveau génétique des loups ou des meutes qui sous-évalueraient les risques liés à l'attaque des troupeaux.

Cela passe par une meilleure connaissance de l'éthologie des loups dans sa dimension fine, qualitative, envisagée dans une optique relationnelle et contextuelle – considérant les interactions sociales au sein des meutes, les comportements impliquant les chiens, les ongulés sauvages et les brebis, les infrastructures de défense telles que les clôtures, la réaction aux tirs et plus généralement les comportements adoptés face aux humains... Un tel travail s'appuie sur les savoirs et savoir-faire des acteurs impliqués dans les relations avec les loups (Lescureux, 2006), ainsi que sur des études fonctionnelles menées au niveau microlocal (Wooding, 2004 ; Plisson, 2011 ; Landry, 2013).

Deux options au moins existent pour influencer le comportement des loups :

- des actions d'influence – des moyens de défense qui adoptent un langage compréhensible par les loups, en s'appuyant sur les zones communes de nos éthogrammes, c'est-à-dire sur ce que nous partageons du point de vue comportemental (exemples : barrières olfactives, systèmes d'effarouchements). Un argument contre ces méthodes est qu'il est très compliqué de leurrer les loups de manière durable. Une parade consisterait à associer les systèmes d'effarouchement à des marquages spécifiques des troupeaux permettant la mémorisation (IPRA, 2014 ; analyse reprise par Morizot, 2016, p. 97 et suiv.). Une autre critique de certaines de ces méthodes est liée à la potentielle technicisation de l'élevage pastoral, les réticences et les coûts qui pourraient y être associés (auditions).
- des actions de contrôle par prélèvement – les tirs sont mis en avant comme outil de protection active des troupeaux, qui ne peut être efficace qu'à condition d'être ciblé de manière préventive sur les individus menaçants, en association avec des dispositifs de surveillance fine et de bons réseaux de circulation de l'information impliquant éleveurs, bergers, pisteurs, chiens, louvetiers, trappeurs, piégeurs... savoirs et savoir-faire naturalistes associés (Vincent, 2014). Les prélèvements se dessinent ici comme partie prenante d'un apprentissage réciproque.

4.2. Identifier les seuils de conflictualité

Une violence qui révèle des tensions profondes

La présence de certaines espèces prédatrices sur un territoire, leur exclusion de la catégorie de nuisible, et leur inclusion dans la catégorie d'espèce protégée est vécue comme expérience politique parce qu'elle renvoie à « l'imposition d'une nouvelle « norme » du naturel par l'État » (Raison du Cleuziou, 2007, p.157). Les animaux en question sont de ce point de vue perçus comme représentants ou émissaires des responsables gouvernementaux qui favorisent leur présence. Cette confrontation, qui implique les institutions publiques, s'appuie sur des tensions multiples et superposées (cf. § 3.1). Celles-ci mettent en jeu des rapports de domination, la remise en cause des pratiques liées à la protection de l'environnement étant vécues comme touchant le mode de vie (Dahlström, 2009).

Les conflits autour des loups, particulièrement exacerbés, tendent à se durcir avec le temps et cela demande à être explicité. Ces conflits peuvent générer une forme de surinvestissement selon l'idée que l'« on aura tout gagné », ou « tout perdu », si les loups parviennent à s'installer. Les conflits autour des loups peuvent parfois prendre une tournure extrême, avec des actes de violence sur les biens et les personnes. Au-delà des animaux eux-mêmes, les personnes visées sont tenues pour responsables de la présence des loups et des dommages qu'ils causent (manifestations musclées, exhibition des trophées braconnés, granges brûlées, séquestrations, menaces de mort...). À côté des pertes économiques, la détresse psychologique chez les éleveurs et des bergers confrontés à la prédation, qui peut effectivement conduire à des dépressions sévères, est également mise en avant. Plusieurs auditionnés ont ainsi évoqué un risque de suicide chez les professionnels les plus exposés et les plus fragilisés. Plus généralement, la présence des loups apparaît pour leurs détracteurs comme un élément à maîtriser dans un contexte d'incertitudes et de changements rapides (politiques, économiques, sociaux). Symétriquement pour leurs protecteurs, ils sont investis d'une forte valeur symbolique comme

émissaire du sauvage, comme une voie pour lutter contre le déclin de la biodiversité. Ils semblent donc offrir des prises de positionnement et d'action aux divers protagonistes en contexte de forte incertitude, de manière paradoxale au vu des difficultés que les loups opposent à leur « gestion ».

La productivité des conflits et le passage à la violence

Des travaux classiques en anthropologie et sociologie ont établi que les conflits constituent, de façon générale, une forme de relation sociale à part entière et relativement commune. Ces travaux soulignent les formes possibles d'une « productivité du conflit », qu'elle soit d'ordre social, cognitif ou politique. Cette hypothèse¹⁰ n'est pas apparue de façon évidente lors des auditions (hypothèse testée au travers de la question 5 : « Qu'est-ce que les désaccords (discussions, situations concrètes) ont pu et peuvent faire émerger de positif ou de négatif ? A quelles conditions ? »). Afin de contribuer au débat, les lignes qui suivent émettent des pistes d'analyse du conflit entre humains et loups au prisme de cette grille de lecture.

Du point de vue d'une productivité sociale, les conflits agissent comme un moteur de transformation, permettant l'expression des positions des acteurs et leur redéfinition au sein d'un rapport de forces (Simmel, 1992 [1908]). À ce titre ils entretiennent les relations, évitent leur rupture, tant qu'ils restent en deçà d'un certain seuil de violence exprimée (que cela soit envers les personnes ou envers les animaux). Dans le cas du retour des loups en France, les auditionnés ont tous essentiellement insisté sur les aspects négatifs des conflits, sur les difficultés et les tensions qu'ils ont engendrées. Pour certains, l'arrivée des loups est venue contrarier une dynamique, en menaçant les efforts accomplis pour redéployer l'activité pastorale dans des espaces en déprise et renforcer sa fonction environnementale et son rôle dans le développement local. Pour d'autres, c'est l'aspect destructeur, déstabilisant et délétère des conflits qui vient en premier à l'esprit.

Du point de vue d'une productivité cognitive, si les conflits autour des loups sont largement vus comme une défaillance de la gestion, vingt-cinq ans de conflit ont aussi permis, certes de manière contrainte, des apprentissages, l'émergence de savoir-faire concernant les expérimentations autour de la protection des troupeaux domestiques ainsi que la médiation locale. Certains auditionnés considèrent que ces expérimentations ont montré leurs limites ; d'autres estiment que toutes les possibilités n'ont pas été explorées et que les apprentissages doivent être poursuivis, avec des moyens accrus.

Enfin, l'existence d'une productivité politique des conflits peut être avancée dans la mesure où ces derniers peuvent offrir des opportunités de prise de parole amenant à reconfigurer les hiérarchies sociales (voir par ex. Manceron, 2006). Dans le cas présent, si le débat reste très polarisé, il se trouve pris dans un tissu de relations complexes où les positions et les rapports de pouvoir évoluent, entre les groupes d'acteurs et à l'intérieur de chacun d'eux. Plusieurs pistes ont été avancées : la visibilité politique du pastoralisme ovin, déjà en pleine recomposition avant le retour des loups, se serait trouvée accrue, via la prise en compte par l'État de ses difficultés socio-économiques. La présence des loups participerait également au sein du monde pastoral à reconfigurer les rapports de pouvoir en donnant davantage de visibilité aux bergers sur la scène publique.

Examiner les conflits entourant le retour des loups en France montre qu'ils ont entraîné un ensemble de transformations, via des contraintes menant à une série d'adaptations. Le problème à résoudre, vu selon cet angle, ne résiderait donc pas dans l'existence ou l'absence de conflits, qui semblent inévitables, mais dans l'identification des seuils au-delà desquels ces conflits ne conservent plus que leur dimension négative, et pouvant entraîner en particulier des actions violentes. En suivant l'hypothèse selon laquelle la violence intervient comme solution de dernier recours en l'absence de toute marge de manœuvre et de négociation, il est important de comprendre au cas par cas à quoi répond la violence faite à l'animal ou à des personnes, à quel sentiment d'asymétrie et d'impuissance elle renvoie. Or, que l'attention porte sur les conflits sociaux induits par la présence des grands prédateurs ou sur les conflits opposant certains acteurs sociaux aux grands prédateurs, la place de la violence ainsi que les moteurs de son expression obéissent à des logiques analogues.

¹⁰ Sa pertinence dans le cadre de la problématique loups n'était pas partagée par tous les membres de la Commission.

La violence entre humains peut, dans le cadre des conflits sociaux, être considérée comme une réponse légitime à la violence symbolique, politique, économique subie. La violence envers les animaux, passant par le braconnage, a été décrite comme pouvant relever d'un geste politique, en réponse aux tensions avec l'État vu comme imposant une façon de gérer le territoire, qui contribue à achever une autre manière de faire territoire, ancrée dans une culture et une histoire longue (Raison du Cleuziou, 2007 ; Manceron, 2009 ; Dahlström, 2009). Elle est aussi vue comme une mesure de rétorsion envers des prédateurs dont l'État aurait trop longtemps méconnu la capacité de nuisance et d'adaptation et qu'il s'agirait de contenir. En Espagne, braconnage et empoisonnement, désignés comme « secret de polichinelle », sont vus comme un des facteurs parmi d'autres permettant des ajustements, en combinaison avec la tolérance d'une partie des acteurs aux pertes dues au loup (Bonnet & Benhammou, 2004). En Suède, de manière différente, l'opposition à la présence des loups se traduit par une apologie publique du braconnage (Dahlström, 2009). Le braconnage des loups peut également être analysé comme une réponse à l'absence de médiation locale et de prise en compte des difficultés rencontrées par les acteurs locaux (Mounet, 2007). En France l'exhibition publique de cadavres de loups a en outre déjà été utilisée de façon directe comme outil d'intimidation. Elle n'est pas sans rappeler l'exhibition des cadavres de loups dans les villages du temps où le loup était considéré comme nuisible, et où le tueur de loup recevait la reconnaissance sociale mais aussi de l'argent (De Beaulieu, 2004).

L'analyse des conflits avec la grande faune dans différents contextes montre leur caractère largement récurrent et persistant dans le temps (Knight, 2000). Il s'agit dès lors de trouver les formes d'une relation acceptable pour tous, ce qui passe par des ajustements permanents concernant l'identification des seuils limites et les moyens à mettre en œuvre pour ne pas les dépasser.

Néanmoins, alors que dans un rapport de force interpersonnel où chacun peut exprimer verbalement ou juridiquement ses exigences et prouver à l'autre qu'il prend en compte ses intérêts, la situation se trouve remarquablement complexifiée par la présence de rapports de force multiples dans lesquels intervient aussi l'administration. Dès lors, l'analyse proposée devrait s'appuyer sur une typologie des conflits associée à une analyse des facteurs qui permettent une bonne gouvernance.

De la recherche du consensus à l'expression des désaccords

Les conflits semblent clairement se crispier d'autant plus que le cadrage du dialogue se fait seulement à grande échelle. La prédominance de postures génériques utilisées à cette échelle pour signaler et renforcer son appartenance à un camp conduit en effet à cette échelle à exclure *a priori* les arguments venant de l'extérieur (Mounet, 2012, p.85).

Les travaux menés dans d'autres contextes ont montré l'importance d'explicitier les motivations associées à la conservation des grands prédateurs. Ainsi selon Linnell *et al.* (2000) – à partir d'une étude en contexte boréal – la conservation des grands carnivores est difficile à justifier pour des raisons écologiques sous les étiquettes habituelles d'espèce parapluie, clé de voûte ou étendard, justifications qui peuvent en fait venir alimenter les conflits et controverses impliquant ces espèces¹¹. Ainsi les auteurs recommandent que ces politiques environnementales s'appuient publiquement sur les véritables motifs philosophiques et éthiques qui sous-tendent la volonté de protéger les grands carnivores, au sein de programmes qui se focalisent sur la résolution des conflits impliquant les grands prédateurs, dissociés des programmes de conservation plus générale des milieux. Allant plus loin, concernant spécifiquement les loups, dans le cas macédonien, il a été montré que la conservation du loup pouvait nuire à celle des ours et des lynx s'ils lui étaient associés (Lescureux & Linnell, 2010a).

Les études quantitatives concernant les attitudes du public à l'égard des loups en Amérique du Nord et en Scandinavie montrent une opposition plus forte chez les ruraux, en particulier dans le monde agricole

¹¹ Les arguments avancés sont les suivants : (i) les grands carnivores peuvent difficilement jouer le rôle d'étendard vu les perceptions négatives auxquelles ils sont associés ; (ii) ils survivent bien dans des écosystèmes dégradés tels que les forêts industrielles et ne peuvent donc pas être qualifiés d'espèce parapluie dans ce contexte ; (iii) leur fonction de clé de voûte s'applique à leur capacité à réguler les populations de grands ongulés ce qui les place en concurrence avec les chasseurs.

(Karlsson *et al.*, 1999). La distance géographique joue également, les personnes étant d'autant plus susceptibles de se prononcer en faveur des loups qu'elles vivent loin des territoires qu'ils occupent (Karlsson & Sjöström, 2007 ; Williams *et al.*, 2002).

Concernant l'effet des dispositifs de gouvernance mis en place, l'analyse comparative de plusieurs contextes européens (Galice (Espagne), Portugal, Allemagne, Suède) apporte également des enseignements. Les arrangements trouvés en cas de litiges suivent des procédures plus formelles dans les pays du Nord (Allemagne, Suède) allant de pair avec une plus grande organisation, visibilité et influence politique des groupes opposés à la présence et/ou à la protection stricte des loups. Cette situation rend les décalages entre le cadre européen et son interprétation locale d'autant plus patents – c'est vrai en particulier pour la Suède (Stöhr & Coimbra, 2013). Le cas suédois, où les tensions sont particulièrement vives, montre ainsi que les conflits ne se résolvent pas nécessairement par un fort investissement sur la construction d'arènes d'expression et de participation des acteurs concernés. En effet la gouvernance participative suppose l'expression du désaccord, étape nécessaire pour éventuellement trouver des points de convergence réels par la suite (*ibidem*).

Cela renvoie à des réflexions plus générales concernant la gouvernance par le consensus. En effet, les modèles de gouvernance basés sur le consensus tendent à éviter d'aborder les questions concernant les valeurs fondamentales, les paradigmes auxquels se rattachent les acteurs. Or pour certains auteurs il est essentiel que les discussions concernant la gestion de l'environnement abordent aussi ces sujets de manière à expliciter les sous-bassement des conflits à l'œuvre. Cette explicitation apparaît comme une source importante d'apprentissage (Wals *et al.*, 2009, p.28). Elle forme ainsi l'un des prismes de l'« approche intégrative » des questions socio-écologiques développées dans le cadre de l'implication des sciences sociales dans les sites de recherche écologique à long terme (LTER) : valeurs et évaluation, procédure et gouvernance, pouvoir et inégalités (Hirsch *et al.*, 2013).

Des débats qui concernent aussi les termes de la relation

Différents termes sont employés dans la littérature et les débats entourant le conflit : cohabitation, coexistence, interexistence, évitement, réciprocité, compensation, rééquilibrage, co-adaptation, communication. L'emploi des termes et la manière dont ils sont reçus, identifiant les acteurs à un camp ou un autre, participent à nourrir les désaccords.

Il n'a pas été possible dans le cadre de ce travail d'approfondir l'ensemble des débats en jeu, tant sur le plan conceptuel que du point de vue des positionnements différenciés des acteurs sur le terrain à ce sujet. Le thème méritera donc un approfondissement ultérieur. Les différents mots qui désignent ce que l'on fait ensemble ou pas avec les loups renvoient à des formes différentes d'interactions, assumant ou non leur dimension réciproque, ou encore conflictuelle. Les discussions concernant ces termes invitent à distinguer entre état et processus, et plus précisément entre ce qui relève d'un état de fait (subi ou choisi), d'un horizon à atteindre (qui peut lui-même faire débat), ou enfin d'un processus en cours ou restant à initier.

Le terme de cohabitation – dans son acception habituelle – établit le partage d'un même espace et de mêmes ressources et présente l'intérêt d'intégrer la dimension territorialisée de la relation. Le postulat d'une dimension nécessairement volontaire de la cohabitation fait débat. Cheval de bataille d'un certain nombre d'acteurs, il fait l'objet d'un autre côté d'un rejet plus ou moins marqué, lié au fait que le terme renvoie à une forme d'injonction, mal perçue par les acteurs du pastoralisme. En effet, si la cohabitation désigne le partage de l'espace et des ressources, et si les ressources désignent les brebis, les éleveurs ne sont par définition pas enclins à les partager. Néanmoins, une autre approche consiste à mettre sous le terme de ressources un ensemble plus large : l'ensemble de la biomasse végétale qui nourrit à la fois des brebis et des ongulés sauvages. De ce point de vue, le partage des ressources n'implique pas nécessairement en théorie que les animaux domestiques soient consommés par des carnivores sauvages, même si dans les faits c'est actuellement le cas. Pour ce qui concerne les proies sauvages, la gestion dont elles font l'objet pose également la question de la concurrence avec les acteurs de la chasse.

Le terme de coexistence a été utilisé intensivement dans la littérature conservationniste anglophone pour définir l'objectif d'un certain nombre de mesures de protection et de compensation. Pour d'autres acteurs, dont ce n'est pas l'objectif, la coexistence désigne un état de fait non voulu.

Les critiques visant les deux termes, cohabitation et coexistence, s'appuient, d'une part, sur leur utilisation par le monde de la conservation et, d'autre part, sur deux arguments : (i) un manque de mise en évidence de la dimension dynamique des interactions entre humains et loups ; (ii) un manque de réciprocité de la relation, entraînant par principe une obligation permanente faite à l'élevage de s'adapter au retour ou au développement de l'animal. Allant plus loin, certains rejettent même le terme de relation entre loups et humains, évoquant à la place, des interactions – terme plus neutre – ou encore, une indifférence réciproque (auditions).

Le terme d'interexistence a également été employé pour mettre l'accent sur l'importance de l'explicitation des interdépendances sociales et écologiques dans les négociations entourant les conflits autour de la présence des loups (Mathevet, 2012 ; Chandelier *et al.*, 2016).

Les manières de s'arranger avec la présence des prédateurs, quand elle est subie, passe par des schèmes relationnels particuliers, comme l'évitement ou encore la réciprocité (Lescureux, 2007). La compensation et le rééquilibrage sont aussi évoqués, termes qui désignent des dynamiques situées à la fois sur les plans matériel et symbolique.

Le terme de co-adaptation renvoie à un processus réciproque et prolongé d'apprentissages croisés. Il renvoie plus lointainement aux processus de co-évolution de très long terme. Il faut alors penser la dimension conflictuelle de cette co-adaptation, dans le but de limiter son intensité. Ce terme, nouveau dans l'espace scientifique, doit encore être pleinement discuté au même titre que le sont les termes coexistence et cohabitation. Il est notamment mis en avant au sein du réseau de chercheurs « Co-adapt » (Co-adaptation entre prédateurs et humains dans leurs territoires)¹² en réaction à la focalisation jugée excessive sur l'adaptation des systèmes d'élevage aux loups. Il souligne le fait que les loups font preuve d'inventivité, donc peuvent et doivent aussi s'adapter aux activités humaines. Il s'agit d'une préconisation normative pratique qui met l'accent sur le processus historique d'ajustement réciproque, lié à une expérimentation à long terme, en s'appuyant sur l'existence d'une communication interspécifique.

Le terme de communication intervient ainsi également dans la mesure où l'échange d'information entre humains et loups existe en effet, sous forme directe mais également indirecte – par l'intermédiaire d'indices ou encore des chiens. Selon cette logique les conflits concernant les loups relèvent en partie de malentendus reposant sur l'« incapacité à interpréter l'éthos, communiquer dans un code commun, élaborer des modes d'interaction adaptés » (Morizot, 2015). Il s'agit donc, avec l'ensemble des moyens à disposition, de chercher à mieux décoder les pratiques lupines concernant la prédation et l'utilisation d'un territoire par les loups.

Les débats autour de ces termes, dont aucun ne fait consensus, invitent à prendre acte du fait que vivre avec les loups ou faire avec les loups revient à accepter à long terme une situation compliquée, évolutive, sur laquelle il faut indéfiniment réfléchir, intervenir, engager des moyens, expérimenter. Par exemple, l'idée d'aboutir à une cohabitation/coexistence suffisamment paisible par co-adaptation, ne désigne pas l'horizon d'un *modus vivendi* définitif mais le passage d'une situation où la cohabitation/coexistence paraît impossible à une situation restant sous un certain seuil de conflictualité permettant de faire territoire sur des espaces communs (entre hommes et avec les animaux).

¹² Réseau créé en 2016, il est soutenu par le département Sciences pour l'Action et le Développement (SAD) de l'INRA.

5. PISTES DE RECOMMANDATIONS

Réfléchir collectivement au devenir des territoires ruraux

Le retour des loups renforce la nécessité de réactualiser le débat sur le devenir des territoires ruraux, qui oppose deux scénarios : premièrement, un scénario de « *land sparing* », caractérisé par une segmentation entre des territoires voués à une occupation et une exploitation intensives et des territoires dédiés à la nature et à la biodiversité ; deuxièmement, un scénario de « *land sharing* », moins « économe en espaces naturels », caractérisé par la présence sur l'ensemble des territoires d'activités humaines et notamment agricoles extensives.

- (1) **Organiser un débat de fond de l'échelle locale à l'échelle nationale sur le devenir des territoires ruraux en déprise ; préparer des états généraux des territoires ruraux.**

Appréhender la pluralité des contextes et des situations

Il importe de **passer du singulier au pluriel**, en disant non plus le ou la mais les : les loups, les paysages, les touristes, etc. Les territoires doivent être appréhendés dans toute leur diversité et leur complexité pour appréhender les problèmes et les solutions en situation.

- (2) **Penser les « acteurs » humains et non-humains dans leur diversité et leur pluralité.**
- (3) **Prendre en compte la dimension temporelle et avoir une lecture diachronique des contextes** : diverses modalités de destruction des loups par le passé selon les territoires, contexte d'arrivée des loups dans chaque territoire, histoire longue des rapports locaux avec l'État,...
- (4) **Prendre en compte la diversité des contextes et des situations pour réfléchir à une gestion différenciée (selon les situations) et adaptative (qui tient compte du caractère dynamique et évolutif de ces situations), tout en veillant à maintenir un principe d'équité territoriale (il ne s'agit pas d'un zonage).**
 - a- **Prendre en compte la dimension spatiale et avoir une lecture multi-scalaire des situations** : diversité des échelles de décision et de gestion (européen, national, régional, départemental, local, microlocal, individuel).
 - b- **Considérer les singularités des espaces naturels protégés.**
 - c- **Prendre en compte l'ensemble des dimensions des problèmes abordés : technique, économique, sociologique, éthologique, écologique, éthique...**

Acquérir et développer des savoirs et savoir-faire par l'observation et l'expérimentation

Les connaissances doivent être prises dans leur globalité – les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être étant étroitement liés et se nourrissant les uns les autres – et dans leur diversité – les savoirs scientifiques, les savoirs techniques et/ou gestionnaires, les différents savoirs locaux. L'acquisition de ces connaissances doit nécessairement **passer par une approche pluri- et interdisciplinaire** (à l'intérieur de la sphère scientifique) **et transdisciplinaire dans une logique d'échange** entre les savoirs scientifiques, techniques et locaux.

- (5) **Pluraliser la recherche et diversifier les organismes impliqués pour stimuler et renforcer le débat et favoriser une production scientifique indépendante.**
- (6) **Promouvoir et développer des recherches aux frontières des disciplines ou appelant des collaborations interdisciplinaires** : approche ethno-éthologique, enjeux de médiation, communication interspécifique, caractère pluridimensionnel des problèmes (dimensions cognitive, technique, affective, interactionnelle (relations entre acteurs)...), justice environnementale, etc.
- (7) **Promouvoir la co-construction de savoirs, par exemple au sein de cellules locales, dans une logique d'interdisciplinarité (entre disciplines scientifiques), de transdisciplinarité (entre les savoirs locaux, scientifiques, techniques) et d'intersectorialité (entre les services de l'État).**
- (8) **Promouvoir et développer les recherches en sciences humaines et sociales.**

- a- **Comprendre la généalogie des controverses** (approches historiques et en sciences politiques des articulations des grands récits et jeux d'influence aux différentes échelles), **appréhender la complexité sociale des territoires et la diversité des perceptions et des représentations, comprendre les situations de blocage** (approche anthropologique et sociologique), etc.
- b- **Impliquer les sciences sociales dans le développement des programmes de recherche sur les loups** pour éviter le cloisonnement des approches et étudier les effets et les enjeux sociaux de ces programmes.

L'acquisition de connaissances est **indissociable d'expérimentations de terrain sur les mesures de protection des troupeaux (chiens, aides-bergers, clôtures, tirs...)** et sur les prélèvements de loups, à conduire en parallèle.

- (9) **Promouvoir et développer les recherches de terrain en éthologie** pour mieux comprendre le comportement (individuel et collectif) des loups en France, des divers animaux domestiques (peur, évitement, autres changements de comportement, etc.), des différents types de chiens, et comprendre les interactions entre toutes les espèces impliquées (loups, chiens, ovins, caprins, bovins, ongulés sauvages, etc.).
 - a- **Relancer un programme prédateurs-proies étendu aux animaux domestiques comprenant un volet sociologique et de communication.**
 - b- **Développer des programmes en recherche-action sur les chiens de protection :** recensement des chiens utilisés, techniques de dressage, processus d'évaluation, sélection, formation des éleveurs et bergers à l'introduction de chiens de protection dans les troupeaux, étude des impacts sur la fréquentation touristique, sur la population locale et sur la faune sauvage.
 - c- **Favoriser des programmes en recherche-action pour tester et évaluer des dispositifs innovants de protection ou de proaction,** visant à limiter la prédation sur les troupeaux
- (10) **Soutenir les recherches sur le pastoralisme, les développer au-delà de leur périmètre historique d'application et promouvoir les approches pluri- et interdisciplinaires,** en particulier sur les types de parcours techniques (par exemple les allotements) qui demandent une expérimentation proactive et préventive spécifique dans des territoires où la présence des loups se confirme.
- (11) **Valoriser et éventuellement réactualiser les enquêtes nationales sur les savoirs et attitudes envers les grands carnivores.**
- (12) **Développer des programmes de recherche-action sur les tirs :** rôle et efficacité des différents types de tir, réflexion sur la notion de tir mesuré et sélectif, faisabilité technique, étude des effets biologiques et sociologiques des tirs, apprentissage et accumulation de connaissances (savoir, savoir-faire et savoir-être) des tireurs (comment pister, être tireur de loups, rôle des chiens créancés).
- (13) **Évaluer l'efficacité des mesures de protection et d'action (chiens, aides-bergers, clôtures, tirs...) vis-à-vis des loups sur le long terme.**
- (14) **Penser les « hot-spots » de prédation par les loups comme des lieux possibles d'expérimentation,** parce que ce sont des situations singulières où l'action rapide s'impose (réponse aux besoins des victimes et aide aux élevages les plus fragiles à un moment donné) et qui constituent des occasions d'apprentissage. Ces hot spots sont par essence mobiles dans l'espace et dans le temps.

Améliorer la transparence et la communication de l'information et des données

La question de la transparence et de la circulation de l'information et des données ayant trait au retour des loups en France s'inscrit directement dans le cadre de la prise en compte, d'une part, de la **Convention d'Aarhus** sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, et, d'autre part, de la **Directive INSPIRE** qui vise à favoriser la mise à

disposition des informations géographiques (disponibilité, qualité, organisation, accessibilité) en s'appuyant sur des infrastructures propres aux États de l'Union européenne ouvertes aux décideurs et aux citoyens.

- (15) **Mieux informer le public général sur la complexité des questions relatives à la présence des loups en France**, dans toutes leurs dimensions, notamment sur les réalités des activités professionnelles impliquées et sur les enjeux de conservation de la biodiversité.
- (16) **Rendre accessibles et actualiser les bases de données existantes et créer des bases de données complémentaires** (qui peuvent être pensées comme une seule base ou à tout le moins comme des bases interopérables) **à l'échelle nationale** dans un premier temps **puis à l'échelle européenne**.
 - a- **Améliorer l'accès aux bases de données existantes** telles que la base Géoloup.
 - b- **Créer une base de données rendant public et accessible l'ensemble des publications académiques et des rapports produits sur le sujet d'où qu'ils viennent** (productions suscitées par des aires protégées, mémoires ou thèses académiques, rapports de structures publiques ou parapubliques, etc.).
 - c- **Créer une base de données des observations d'interactions entre et avec les animaux**, observations effectuées par l'ensemble des acteurs du territoire, ce qui suppose la définition de modalités spécifiques d'administration de la preuve et de validation des observations et la prise en compte des règles de la CNIL.
- (17) **Améliorer le partage des expériences (et la remontée du local au national)** en partant du principe que les solutions doivent être adaptées à chaque situation et ne sont pas directement transposables. La base de données précédemment évoquée (voir 16 c) peut être un **moyen de diffuser les savoir-faire acquis sur le terrain dans le cadre des expérimentations** évoquées dans le point précédent sur les moyens de protection des troupeaux et d'intervention sur les loups (traque, tirs).
- (18) **Renforcer et multiplier les groupes-ateliers thématiques sur le terrain afin qu'ils constituent des espaces d'échanges et de concertation interprofessionnels et intersectoriels**
- (19) **Développer les outils de communication notamment en alpage pour que les acteurs du terrain puissent faire circuler l'information rapidement et contribuer à créer ou renforcer le lien social localement** (ex. radio).

Favoriser la médiation

Qu'il s'agisse de réfléchir collectivement au devenir des territoires ruraux, de promouvoir la transdisciplinarité ou encore de favoriser la circulation de l'information, la question de **la médiation devient centrale** pour dépasser les postures ou crispations, pour que soit acceptée la pluralité des points de vue au sein d'un même secteur et ainsi **créer les conditions d'un dialogue**.

- (20) **Faire une revue et une évaluation systématique des dispositifs de médiation locale existants** (de l'échelle locale à l'échelle européenne).
- (21) **Désigner des médiateurs depuis les échelles locales jusqu'à l'échelle nationale**, en s'inspirant du modèle des conciliateurs de justice, des médiateurs en entreprise. Ces médiateurs, intervenant de manière ponctuelle ou durable et si possible gratifiés, devraient être désignés non en fonction de leur statut institutionnel mais pour leur capacité à agir et à être force de proposition et de conciliation. Leur légitimité à intervenir dans les conflits autour des loups devrait être reconnue par l'ensemble des acteurs impliqués.
- (22) **Créer une formation des médiateurs** qui devra aborder notamment les méthodes propres à la gestion des conflits ou encore des notions telles que la prise de distance, la neutralité, la responsabilité de la prise de parole publique.
- (23) **Organiser des groupes-ateliers permettant aux médiateurs de partager leurs expériences**
- (24) **Favoriser les échanges entre les acteurs locaux**, en particulier avec les agents de l'État en permettant à ces derniers d'avoir une présence administrative effective sur le terrain (la surcharge

administrative pouvant réduire leur disponibilité), **notamment pour établir ou recréer un climat de confiance et une habitude de travailler ensemble.**

Favoriser l'anticipation du retour des loups

Les conséquences économiques et techniques de la mise en place des mesures de protection conduisent fréquemment les acteurs du monde de l'élevage et de l'État à attendre d'être confrontés à la prédation pour prendre ces mesures. Contre cette rationalité de l'attentisme, il convient au contraire de privilégier une logique d'**anticipation de l'arrivée des loups sur les nouveaux fronts de colonisation.**

- (25) **Reprendre et éventuellement mettre à jour les études qui évaluent les contraintes techniques et financières liées à la mise en place des moyens de protection en fonction des systèmes d'élevage** (au-delà de la séparation plaine-montagne).
- (26) **Analyser l'organisation des services pastoraux dans les différentes régions ; prévoir leur création ou leur renforcement, afin de pouvoir établir des diagnostics de vulnérabilité des territoires potentiellement colonisables par les loups.**
- (27) **Identifier les mesures qui peuvent facilement être mises en place** (les plus efficaces et les moins lourdes) **avant l'arrivée des loups pour éviter le « primo-choc » et faire face au passage de loups dispersants.**
- (28) **Favoriser l'expérimentation locale, dans une logique préventive, des mesures de protection et des mesures de proaction** (létales ou non), **pour éviter que les loups prennent de « mauvaises habitudes » quand ils colonisent de nouveaux territoires.**
- (29) **Mettre en œuvre les actions de médiation, de circulation de l'information, de rencontres des acteurs locaux à l'échelle des territoires potentiellement colonisables**, de manière à anticiper sur la manière de travailler ensemble, et entre les territoires, pour le partage d'expériences. **Des voyages d'étude sur le terrain** en France et à l'étranger ouverts à l'ensemble des acteurs impliqués peuvent y contribuer.
- (30) **Favoriser l'intérêt du monde de la recherche, toutes disciplines confondues, pour les questions ayant trait au devenir des espaces ruraux, aux questions pastorales, aux interactions humains-animaux (dont les loups) en concurrence pour des ressources et des territoires, à la fois pour pluraliser les approches scientifiques et pour garantir la permanence et l'indépendance d'une communauté scientifique sur le long terme.**
- (31) **Reconnaître, malgré l'urgence et l'acuité des situations, que le travail à mettre en œuvre (développé tout au long de ces préconisations) s'inscrit nécessairement dans le temps long – même si des mesures urgentes peuvent être prises dans les « hot-spot » (14) – et devra probablement être indéfiniment poursuivi.**

6. RESUME DU RAPPORT

1. CADRE DE L'EXPERTISE

Ce rapport d'expertise fait suite à une commande du Secrétariat d'État à la Biodiversité et, vise à :

- produire un état des lieux des connaissances sur les relations contemporaines entre humains et loups en France,
- analyser les positions et les représentations des acteurs concernés,
- si possible, mettre en perspective la situation française avec des exemples étrangers.

La première partie donne des éléments sur l'organisation de la commission (calendrier des réunions, auditions, composition de la commission) et sur le rôle des sciences humaines et sociales dans l'étude des relations conflictuelles entre humains et animaux. Les principales disciplines mobilisées sont la sociologie, l'anthropologie, l'ethnoécologie, la géographie, la philosophie.

Avertissement sur les limites de l'utilisation du rapport. La brièveté des délais, la complexité des enjeux et la quantité d'informations à traiter n'ont pas permis d'explorer pleinement toutes les pistes abordées. L'ambition de la commande nécessite de poursuivre et d'approfondir ces travaux.

Le rôle des SHS pour aborder les relations entre humains et animaux. Les relations conflictuelles entre humains et animaux sont largement répandues. Entre compétition pour les mêmes ressources et prédation, elles donnent lieu à une variété de réponses matérielles et symboliques. Leur étude doit se situer dans une approche interdisciplinaire, en particulier pour les grands carnivores, étant donné leur place dans les écosystèmes, la diversité des contextes socio-écologiques dans lesquels les programmes de conservation s'insèrent, l'intensité et la longue durée des conflits qui les entourent. Les interactions entre humains et loups sont très antérieures aux débuts de la domestication des ongulés sauvages et des loups eux-mêmes (il y a environ 16 000 ans). Aujourd'hui, ils partagent souvent les mêmes espaces : les loups adaptent leurs comportements aux humains et influencent en retour les sociétés (impact sur l'élevage, forte présence dans les mythes). Le statut de protection des loups en Europe (Directive Habitats et Convention de Berne) renforce l'intérêt d'une implication des sciences sociales dans l'étude des relations entre humains et loups. Aborder les conflits liés au retour des loups en France implique d'analyser les dynamiques d'adaptations réciproques entre acteurs humains et entre acteurs humains et non humains, dans des situations toujours singulières. Cela passe notamment par une attention à la conservation en tant que phénomène social qui rencontre d'autres logiques d'action et par une attention aux discours des acteurs de terrain à propos du comportement des loups.

2. ESQUISSE D'UNE GENEALOGIE DES CONTROVERSES

La deuxième partie présente cinq controverses importantes qui se sont succédé en France depuis le retour des loups au début des années 1990. Pour chaque controverse, sont décrits les échelles temporelles et spatiales, les parties prenantes et leurs arguments respectifs ainsi que les liens qui se nouent entre ces controverses et d'autres débats existants ou passés. Les cinq controverses analysées sont :

- l'origine du retour des loups en France – origine naturelle ou (ré)introduction ?
- le nombre réel de loups – les estimations officielles de l'ONCFS, leur réception par les organisations professionnelles agricoles ou associations cynégétiques et les associations de protection de la nature,
- le nombre souhaitable de loups et la régulation des populations,
- les tirs – objectif, efficacité et conditions de réalisation,
- l'impact des loups sur la biodiversité – un animal garant de la naturalité des milieux *versus* un animal perturbateur d'une activité agro-pastorale bénéfique pour l'environnement.

L'analyse de ces cinq controverses montre qu'elles se succèdent mais surtout qu'elles s'accumulent,

s'entremêlent, se nourrissent les unes des autres. L'apparition d'une controverse n'implique pas la disparition des autres ; elle peut s'accompagner de l'atténuation d'autres controverses qui resteront enfouies jusqu'à être réinvesties, ou finiront par s'éteindre. Une généalogie des controverses se dessine. Leur description permet de souligner la complexité des positionnements des diverses parties prenantes et les changements dont ils peuvent faire l'objet.

3. DE LA GENEALOGIE DES CONTROVERSES A L'ETUDE DYNAMIQUE DES CONFLITS : DES HUMAINS ET DES ANIMAUX PRIS DANS DES SITUATIONS COMPLEXES.

La troisième partie propose une analyse contextualisée et dynamique des conflits entourant le retour des loups en France. Elle permet de considérer ces conflits en réinscrivant l'opposition entre élevage pastoral et protection des loups dans une réalité plus large, comprenant une série d'acteurs sociaux, d'animaux et de milieux. Ces acteurs sont impliqués dans des dynamiques territoriales en recomposition constante, où la construction des savoirs joue un rôle important.

3.1. Territorialiser l'analyse du conflit

Quatre dimensions sont abordées successivement pour dessiner les contours des territoires dans lesquels s'inscrivent les conflits.

- 1) **Les conflits autour du retour des loups forment une « nouvelle scène » des tensions entre pastoralisme et protection de la nature.** Ce retour (i) complique le rapprochement entre enjeux de conservation et enjeux agro-pastoraux au moment où les mesures agri-environnementales créaient les conditions d'un échange ; (ii) révèle et accélère les mutations du monde agro-pastoral ; (iii) installe des jeux d'oppositions, souvent binaires en apparence, qui dépassent la question des dégâts économiques sur les troupeaux et qui supposent des rapports de force multiples : agriculteurs et chasseurs/naturalistes et protecteurs ; urbains/ruraux ; experts/profanes. Ces catégories sont activement construites et mobilisées de façon stratégique par les acteurs.
- 2) **L'articulation entre plusieurs échelles spatiales** est ensuite abordée. Le cas particulier des espaces protégés montre comment les conflits autour de la faune sauvage participent aux négociations sur la prise en compte globale de l'environnement dans l'aménagement du territoire. Ces négociations mettent en relation des logiques « macrosociales » (cadres nationaux et postures générales, identification à un camp) et « microsociales » (arrangements entre acteurs qui se connaissent personnellement). A ce second niveau, des individus et des institutions peuvent jouer le rôle de médiateur.
- 3) **Les conflits relèvent du long terme.** Les nouveaux « fronts » de colonisation par les loups ont chacun une histoire singulière mais des motifs récurrents apparaissent, comme notamment le manque d'anticipation. Dans les territoires anciennement colonisés, les problèmes persistent pour différentes raisons : manque d'une définition commune du problème ; question de l'investissement dans l'expérimentation pour limiter suffisamment et durablement les dégâts. La longue durée des conflits produit des effets d'habituation mais aussi de saturation et peut à la fois favoriser et contrarier l'établissement d'approches plus intégratives des politiques de conservation.
- 4) **Les discussions se situent également sur le plan symbolique**, ce qui implique des décalages d'appréhension de la « bonne place des loups » dans le paysage. Au brouillage des frontières entre sauvage et domestique s'ajoutent des questions plus fines de catégorisation et de définition. L'investissement du retour des loups par les médias s'effectue souvent autour de figures archétypales. Néanmoins les représentations qui leur sont associées demandent à être comprises en relation avec leur comportement remis en contexte dans un ensemble d'interactions entre espèces sur un territoire donné.

3.2. La construction des savoirs comme dimension à part entière du conflit

Les enjeux politiques et sociaux de la production de connaissance sont abordés comme parties prenantes des conflits. Ils concernent l'ensemble des acteurs, qui réapprennent à connaître et à interagir avec des prédateurs longtemps absents de leurs territoires. Les savoirs mobilisés par les acteurs sont très divers et se

construisent dans un contexte conflictuel. Il s'agit de savoirs jeunes, hiérarchisés, éclatés, cloisonnés, y compris au sein des savoirs scientifiques. Ce paragraphe s'organise autour de trois points :

- 1) **Le rôle de l'expertise scientifique et technique**, qui fait intervenir des acteurs travaillant sur des objets différents. La production de connaissance concernant les loups ne clôt pas les controverses et participe à les déplacer. Les consensus atteints restent provisoires et relatifs au contexte spatial et temporel.
- 2) **Le nombre de loups est au cœur des relations entre la construction de l'expertise et la réponse administrative de l'État**. La mise en avant d'une quantification robuste, confiée à l'ONCFS, apparaît comme une solution pour dépasser l'incertitude et la défiance des différents interlocuteurs. La légitimité scientifique centrale des chiffres, transposée à l'action publique, ne suffit cependant pas à installer la confiance sur le terrain.
- 3) **Un problème d'articulation entre expérience de terrain et recherche scientifique, concernant en particulier la protection des troupeaux**, est mis en évidence. Jusqu'à présent, les budgets alloués à la recherche scientifique sur le loup sont surtout allés au suivi des populations de loups. La mise en commun et le développement des savoirs restent à renforcer concernant : les expérimentations de terrain pour mieux connaître les comportements des loups ; la protection des troupeaux domestiques et la démarche proactive sur les loups ; la médiation entre acteurs sociaux. Les « sujets manquants » impliquent aussi bien la recherche scientifique que les savoirs locaux, tant sur les animaux domestiques que sur les animaux sauvages.

4. COMMENT DIALOGUER POUR ATTENUER LES CONFLITS AVEC ET A PROPOS DES LOUPS

Le retour des loups, catégorisés comme « animaux à problèmes », peut se lire comme une expérience politique. Elle nécessite de comprendre les déterminants socio-écologiques des conflits avec ces animaux pour pouvoir entrer en négociation avec les prédateurs et à propos d'eux. Le scénario de zonage ayant été exclu, le maintien de la présence des loups dans les espaces occupés par les activités humaines suppose de limiter les confrontations. Le constat de l'impossibilité de résoudre définitivement les conflits amène à situer la réflexion à deux niveaux :

- pour les conflits avec les loups, agir sur les loups de manière à ce qu'ils ne s'attaquent plus aux troupeaux que marginalement.
- pour les conflits concernant les loups, trouver des formes d'arrangements sociaux qui maintiennent la conflictualité en dessous d'un certain seuil.

4.1. Considérer les animaux comme des acteurs

Les sciences sociales ont apporté à l'étude des comportements animaux des outils théoriques et méthodologiques pour faire le récit des interactions entre humains et animaux. Il s'agit notamment d'aborder comment les loups viennent s'insérer dans la trame relationnelle qui implique bergers et brebis, chiens, ongulés sauvages, milieux pastoraux et l'ensemble de leurs usagers. Les comportements lupins sont à analyser aux niveaux individuel et collectif. La longue proximité des loups avec les humains et leur plasticité comportementale avérée donnent des éléments pour élaborer de nouveaux apprentissages réciproques à même de limiter les confrontations (i.e. intervenir sur les populations ou leur comportement), en tenant compte du fait que le comportement des animaux (dynamique et adaptable) influence les perceptions locales de ceux-ci. Faire des choix stratégiques dans l'optique de détourner les loups des troupeaux passe par une compréhension fine de la prédation et signifie d'associer l'attaque des troupeaux à un risque supérieur à l'espérance de gain. Cela s'appuie sur trois présupposés : (i) la capacité humaine à comprendre suffisamment bien les loups pour produire des messages intelligibles pour eux, (ii) l'existence de préférences cynégétiques transmises au sein des meutes (iii) et/ou la contre-sélection au niveau génétique des loups ou des meutes qui sous-évalueraient les risques liés à l'attaque des troupeaux. Deux options au moins existent pour influencer le comportement des loups : (i) des actions d'influence via des moyens de défense qui adoptent un langage compréhensible par les loups, (ii) des actions de contrôle par prélèvement ciblé des individus

menaçants / récidivistes, en association avec des dispositifs de surveillance fine et de bons réseaux de circulation de l'information.

4.2. Identifier les seuils de conflictualité

Une violence qui révèle des tensions profondes. L'inclusion de prédateurs anciennement classifiés comme nuisibles dans la catégorie « espèce protégée » constitue une expérience politique. Elle renvoie à une nouvelle norme vécue comme imposée par l'État concernant la nature et qui remet en cause des modes de vie. Cette confrontation, qui implique les institutions publiques, s'appuie sur des tensions multiples et superposées. Les conflits exacerbés autour des loups tendent à se durcir avec le temps, du fait des prises de positionnement et d'action qu'ils offrent aux protagonistes :

- pour leurs détracteurs, les loups deviennent un élément à maîtriser dans un contexte d'incertitudes et de changements rapides (politiques, économiques, sociaux),
- pour leurs protecteurs, ils sont investis d'une forte valeur symbolique et sont un émissaire du sauvage permettant de lutter contre le déclin de la biodiversité.

La productivité des conflits et le passage à la violence. Des travaux classiques en sociologie et anthropologie ont établi que les conflits constituent une forme de relation sociale relativement commune et mettent en avant une « productivité du conflit » de trois ordres : social, cognitif et politique. Cette hypothèse n'est pas apparue de façon évidente dans les auditions. L'impossibilité de mettre définitivement fin aux conflits devrait amener à identifier les seuils au-dessus desquels ces conflits ne conservent plus que leur dimension négative entraînant en particulier des actions violentes. En admettant que la violence intervient comme solution de dernier recours en l'absence de toute marge de manœuvre et de négociation, il est important de comprendre au cas par cas à quoi répond la violence envers les animaux (braconnage) ou des personnes, à quel sentiment d'asymétrie et d'impuissance elle renvoie. Du fait, ici, de l'implication forte de l'administration, cela conduit à réfléchir aux facteurs qui favorisent une bonne gouvernance.

De la recherche du consensus à l'expression des désaccords. Si les grandes mesures et orientations demandent à être définies au niveau national pour des raisons d'équité et de cohérence, l'expérimentation concernant notamment la médiation doit être menée à l'échelle locale. En effet, les conflits se crispent d'autant plus que le cadrage du dialogue se fait seulement à des échelles où prédominent les postures génériques utilisées pour signaler et renforcer son appartenance à un camp. La gouvernance participative suppose l'expression des désaccords, laquelle constitue une étape nécessaire dans la recherche de points de convergences réels. Cela oriente vers une explicitation des valeurs fondamentales auxquelles se rattachent les acteurs, de manière spécifique vis-à-vis de l'espèce concernée et non en général pour les grands prédateurs ou la biodiversité, vu les particularités du statut et du comportement des loups.

Des débats qui concernent aussi les termes de la relation. Plusieurs termes sont employés dans la littérature et les débats entourant les conflits : cohabitation, coexistence, interexistence, évitement, réciprocité, compensation, rééquilibrage, co-adaptation, communication. Ces différents mots, qui désignent ce que l'on fait ensemble ou pas avec les loups, renvoient à des formes différentes d'interactions, assumant ou non leur dimension réciproque, ou conflictuelle. Il convient de faire la distinction entre état et processus, et plus précisément entre état de fait (subi ou choisi), horizon à atteindre (qui peut lui-même faire débat) et processus en cours, ou restant à initier.

5. PISTES DE RECOMMANDATIONS

Réfléchir collectivement au devenir des territoires ruraux

- (1) Organiser un débat de fond de l'échelle locale à l'échelle nationale sur le devenir des territoires ruraux en déprise ; préparer des états généraux des territoires ruraux.

Appréhender la pluralité des contextes et des situations

Passer du singulier au pluriel.

- (2) Penser les « acteurs » humains et non humains dans leur diversité et leur pluralité.
- (3) Prendre en compte la dimension temporelle et avoir une lecture diachronique des contextes.
- (4) Prendre en compte la diversité des contextes et des situations pour réfléchir à une gestion différenciée (selon les situations) et adaptative (qui tient compte du caractère dynamique et évolutif de ces situations), tout en veillant à maintenir un principe d'équité territoriale.
 - a- Prendre en compte la dimension spatiale et avoir une lecture multi-scalaire des situations.
 - b- Considérer les singularités des espaces naturels protégés.
 - c- Prendre en compte l'ensemble des dimensions des problèmes abordés : technique, économique, sociologique, éthologique, écologique, éthique...

Acquérir et développer des savoirs et savoir-faire par l'observation et l'expérimentation

Passer par une approche pluri- inter- et transdisciplinaire dans une logique d'échange.

- (5) Pluraliser la recherche et diversifier les organismes impliqués pour stimuler et renforcer le débat, et favoriser une production scientifique indépendante.
- (6) Promouvoir et développer des recherches aux frontières des disciplines ou appelant des collaborations interdisciplinaires.
- (7) Promouvoir la co-construction de savoirs, par exemple au sein de cellules locales, dans une logique d'interdisciplinarité (entre disciplines scientifiques), de transdisciplinarité (entre les savoirs locaux, scientifiques, techniques) et d'intersectorialité (entre les services de l'État).
- (8) Promouvoir et développer les recherches en sciences humaines et sociales.
 - a- Comprendre la généalogie des controverses, appréhender la complexité sociale des territoires et la diversité des perceptions et des représentations, comprendre les situations de blocage.
 - b- Inclure un volet sociologique dans les programmes de recherche sur les loups.

Passer par des expérimentations de terrain sur les mesures de protection des troupeaux (chiens, aides-bergers, clôtures...) et sur les prélèvements de loups, à conduire en parallèle.

- (9) Promouvoir et développer les recherches de terrain en éthologie.
 - a- Relancer un programme prédateurs-proies étendu aux animaux domestiques et accompagné d'un volet sociologique et de communication.
 - b- Développer des programmes en recherche-action sur les chiens de protection.
 - c- Favoriser des programmes en recherche-action pour tester et évaluer des dispositifs innovants de protection ou de proaction, visant à limiter la prédation sur les troupeaux.
- (10) Soutenir les recherches sur le pastoralisme, les développer au-delà de leur périmètre historique d'application et promouvoir les approches pluri- et interdisciplinaires.
- (11) Valoriser et éventuellement réactualiser les enquêtes nationales sur les attitudes envers les grands carnivores.
- (12) Développer des programmes de recherche-action sur les tirs.
- (13) Évaluer l'efficacité des mesures de protection et d'action (chiens, aides-bergers, clôtures, tirs...) vis-à-vis des loups sur le long terme
- (14) Penser les « *hot-spots* » de prédation par les loups comme des lieux possibles d'expérimentation.

Améliorer la transparence et la communication de l'information et des données

Dans le cadre de la Convention d'Aarhus et de la Directive INSPIRE :

- (15) Mieux informer le public général sur la complexité des questions relatives à la présence des loups en France.
- (16) Rendre accessibles et actualiser les bases de données existantes et créer des bases de données complémentaires à l'échelle nationale puis à l'échelle européenne.
 - a- Améliorer l'accès aux bases de données existantes.
 - b- Créer une base de données rendant public et accessible l'ensemble des publications académiques et des rapports produits sur le sujet d'où qu'ils viennent.
 - c- Créer une base de données des observations d'interactions entre et avec les animaux.
- (17) Améliorer le partage des expériences (et la remontée du local au national), la base de données (16c) pouvant être un moyen de diffuser les savoir-faire acquis sur le terrain dans le cadre des expérimentations.
- (18) Renforcer et multiplier les groupes-ateliers thématiques sur le terrain afin qu'ils constituent des espaces d'échanges et de concertation interprofessionnels et intersectoriels
- (19) Développer les outils de communication notamment en alpage pour que les acteurs du terrain puissent faire circuler l'information rapidement et contribuer à créer ou renforcer le lien social localement.

Favoriser la médiation

La médiation devient une question centrale pour créer les conditions d'un dialogue.

- (20) Faire une revue et une évaluation systématique des dispositifs de médiation locale existants.
- (21) Désigner des médiateurs depuis les échelles locales jusqu'à l'échelle nationale.
- (22) Créer une formation des médiateurs.
- (23) Organiser des groupes-ateliers permettant aux médiateurs de partager leurs expériences
- (24) Favoriser les échanges entre les acteurs locaux, notamment pour établir ou recréer un climat de confiance et une habitude de travailler ensemble.

Favoriser l'anticipation du retour des loups

Anticiper l'arrivée des loups sur les nouveaux fronts de colonisation.

- (25) Reprendre et éventuellement mettre à jour les études qui évaluent les contraintes techniques et financières liées à la mise en place des moyens de protection en fonction des systèmes d'élevage.
- (26) Analyser l'organisation des services pastoraux dans les différentes régions; prévoir leur création ou leur renforcement, afin de pouvoir établir des diagnostics de vulnérabilité des territoires potentiellement colonisables par les loups.
- (27) Identifier les mesures qui peuvent facilement être mises en place avant l'arrivée des loups pour éviter le « primo-choc » et faire face au passage de loups dispersants.
- (28) Favoriser l'expérimentation locale, dans une logique préventive, des mesures de protection, pour éviter que les loups prennent de « mauvaises habitudes » quand ils colonisent de nouveaux territoires.
- (29) Mettre en œuvre les actions de médiation, de circulation de l'information, de rencontres des acteurs locaux à l'échelle des territoires potentiellement colonisables.
- (30) Favoriser l'intérêt du monde de la recherche, toutes disciplines confondues, pour les questions ayant trait au devenir des espaces ruraux, aux questions pastorales, aux interactions humains-animaux (dont les loups) en concurrence pour des ressources et des territoires, à la fois pour pluraliser les approches scientifiques et pour garantir la permanence et l'indépendance d'une communauté scientifique sur le long terme.
- (31) Reconnaître, malgré l'urgence et l'acuité des situations, que le travail à mettre en œuvre (développé tout au long de ces préconisations) s'inscrit nécessairement dans le temps long et doit être indéfiniment poursuivi.

BIBLIOGRAPHIE

- Åkerman, M. & Peltola, T., 2002. Temporal scales and environmental knowledge production. *Landscape and urban planning* 61(2), p. 147-156.
- Åkerman, M., Arpin, I., Balian, E., Bunnefeld, N., Nygren, N. V., Palosaari, T. & Thomson, I., 2016. Understanding perpetuated conflicts over animals. *TRACE – Finnish Journal for Human-Animal Studies* 2(1), p. 74-80.
- Akrich, M., Callon, M. & Latour, B., 2006. *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*. Presses des MINES.
- Alexandre O. & Mounet C., 2008. La territorialisation à l'épreuve des temps. Mobilisation du temps et des temporalités dans la territorialisation des politiques environnementale. *Cahiers de Géographie du Québec* 52(145), p. 9-26.
- Alleau, J., 2011. *Garder ses distances. Une histoire des relations homme-loup dans les Alpes occidentales (16ème-18ème siècle)*. Thèse de l'Université de Caen-Basse Normandie en histoire des mondes modernes, du monde contemporain. Université de Caen, Caen.
- Alphandéry, P. & Billaud, J.-P. (eds.), 1996. *Études rurales. Cultiver la nature*, n°141-142.
- Alphandéry, P. & Bergues, M., 2004. Territoires en questions : pratiques des lieux, usages d'un mot. *Ethnologie française* 34(1), p. 5-12.
- Audrain-Demey, G., 2016. Le loup : de la protection des troupeaux à la régulation de l'espèce. *Revue juridique de l'environnement* 41(2), p. 234-252.
- Bacha, S., Bataille, J.-F. & Garde, L., 2007. Indemnisation des pertes et évaluation des coûts réels. In L. Garde (coord.) *Loup-Élevage : s'ouvrir à la complexité. Actes du séminaire des 15-16 juin 2006*. Éd. CERPAM, Manosque, p. 150-161.
- Barré, R., Lavoux, T. & Piveteau, V., 2015. *Un demi-siècle d'environnement entre science, politique et prospective*, Versailles Cedex, Éditions Quæ, (Indisciplines).
- Bataille, J.-F., Launay, F., Aussibal, G., Moulin, C.-H., Nozieres, M.-O., Lasseur, J. & Tchakerian, E., 2016. Des scénarios de futurs possibles pour des systèmes d'élevage pastoraux méditerranéens. *Innovations agronomiques* 49, p. 309-325.
- Beck, U., 2001 [1986]. *La société du risque*. Paris : Aubier.
- Benhammou F., 2009. Protéger l'ours et le loup en France : antihumanisme ou coexistence territoriale durable ? *Géographie et Cultures* 69, p. 25-43.
- Benhammou, F. & Salvador, O., 2003. Le loup (*Canis lupus*) dans les Pyrénées, 1998-2003 : cas d'école pour anticiper le retour des prédateurs sauvages dans les territoires ruraux marginaux. *Sud-Ouest Européen* 16, p. 85-93.
- Bennett, E. M. 2017. Changing the agriculture and environment conversation. *Nature Ecology and Evolution* 1, p. 1-2.
- Benson, E. 2010. *Wired wilderness: Technologies of tracking and the making of modern wildlife*. JHU Press.
- Beylier, B., Garde, L., Guende, G., Lasseur, J. & Lécivain, E. 2002. La Mesure Agriculture-Environnement « Biotopes rares et sensibles » du parc du Luberon : un bilan pour le territoire et l'élevage. *Courrier Scientifique du Parc Naturel Régional du Luberon* 6, p. 88-102.
- Blondiaux, L. & Sintomer, Y., 2002. L'impératif délibératif. *Politix* 15(57), p. 17-35.
- Bobbé, S., 1993. Hors statut, point de salut. Ours et loup en Espagne. *Études rurales* 129-130, p. 59-72.
- Bobbé, S., 2000a. Les nouvelles cultures du sauvage ou la quête de l'objet manquant. État de la question.

Ruralia [En ligne] 07.

Bobbé, S., 2000b. Un mode de garde écologiquement correct : le chien de protection. *Ethnologie française* XXX(3), p. 459-472.

Bobbé, S., 2002. Le loup et les recompositions territoriales dans les Alpes françaises. Éléments pour une réflexion sur le projet de zonage. *Espaces et sociétés* 110-111, p. 111-28.

Bobbé, S., 2004. Gestions faunistiques : cultures des sauvages et brouillage des catégories. *Communications* 76, p. 203-220.

Boitani, L., 1995. Ecological and Cultural Diversities in the Evolution of Wolf– Human Relationships. In L.N. Carbyn & D.R. Seip (eds) *Ecology and Conservation of Wolves in a Changing World*, Alberta: Canadian Circumpolar Institute. p. 3-11.

Bonnet, N. & Benhamou, F., 2004. La gestion des grands prédateurs (ours et loups) dans le Parc Naturel et la Réserve MAB de Somiedo (Espagne) : un modèle d'éco-développement ? In Benhamou F. *et al.* (eds), 2004. *La cohabitation Hommes/ Grands Prédateurs en France (Ours et Loup) : enjeux didactiques pour la conservation de la nature et le développement durable ?* Actes du colloque du 21 et 22 mars 2004, Muséum d'Orléans, Recherche Naturaliste en Région Centre.

Bonnot, N. C., Morellet, M., Hewison, A. J. M., Martin, J-L., Benhamou, S. & Chamailé-Jammes, S., 2016. Sitka black-tailed deer (*Odocoileus hemionus sitkensis*) adjust habitat selection and activity rhythm to the absence of predators. *Canadian Journal of Zoology* 94, p. 385-394.

Brunois, F., Gaunet, F. & Lestel, D., 2006. Étho-ethnologie et ethno-éthologie. *Social Science Information* 45(2), p. 155-177.

Callon, M., 2006 [1981]. Pour une sociologie des controverses technologiques. In Akrich, M., Callon M, & Latour, B., 2006. *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Presses des Mines, p. 135-157.

Callon, M., Lascoumes, P. & Barthe, Y., 2001. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Seuil, Paris.

Campion-Vincent, V., 2000. Les réactions au retour du loup en France. Une analyse tentant de prendre «les rumeurs» au sérieux. *Anthropozoologica* 32, p. 33-59.

CDB, 1992, Convention sur la diversité Biologique.

Chabert J-P, de Sainte Marie C. & Vincent M., 2004. La régularisation du loup : 1990-2004. *Forêt Méditerranéenne* XXV(4), p. 131-142.

Chandelier, M., Mathevet, R., Steuckardt, A. & Sarale, J.M., 2016. Le loup en tribunes : analyse comparée de deux discours argumentatifs sur une espèce controversée. *Natures Sciences Sociétés* 24, p. 136-146.

Chavez, A. S. & Gese, E. M., 2006. Landscape use and movements of wolves in relation to livestock in a wildland-agriculture matrix. *Journal of Wildlife Management* 70, p. 1079-1086.

Ciucci, P., Boitani, L., Francisci, F. & Andreoli, G., 1997. Home range, activity and movements of a wolf pack in Central Italy. *Journal of Zoology* 243, p. 803-819.

Collomb, G., 2009. Sous les tortues, la plage ? Protection de la nature et production des territoires en Guyane. *Ethnologie française* 39, p. 11-21.

Dahlström, A.N., 2009. "Shoot, dig, and shut up!" Differing Perceptions of Wolves in Urban and Rural Sweden. *Ethnologie française* 39, p. 101-108.

Dalla Bernardina, S., 2002. Pourquoi danser avec les loups ? *Le Monde alpin et rhodanien* 30(1-3), p. 73-96.

De Beaulieu, F., 2004. *Quand on parle du loup en Bretagne*. Brest : éditions le Télégramme

de Panhol, X., 1969. Le chien de berger : développement et signification géographique d'une technique pastorale. *Bulletin De l'Association des Géographes Français* 370, p. 355-368.

- De Waal, F. 2013. *Le bonobo, Dieu et nous*. Éditions Les liens qui libèrent.
- DelGiudice, G. D., 1998. Surplus Killing of White-Tailed Deer by Wolves in Northcentral Minnesota. *Journal of Mammalogy* 79, p. 227-235.
- Descola, P., 2005. *Par-delà nature et culture*. Paris : Gallimard.
- Despret, V., 2002. *Quand le loup habitera avec l'agneau*. Paris, Les Empêcheurs de penser en rond.
- Despret, V. & Meuret, M. 2016b. *Composer avec les moutons*. Éd. Cardère (Collection Hors les drailles).
- Despret, V. & Meuret, M., 2016a. Cosmoecological sheep and the arts of living on a damaged planet. *Environmental Humanities* 8 (1), p. 24-36.
- Desquilbet, M., Dorin, B. & Couvet, D., 2013. Land sharing ou land sparing pour la biodiversité : Comment les marchés agricoles font la différence. *Innovations agronomiques* 32, p. 377-389.
- Desrosières, A., 2016 [1993]. *La politique des grands nombres: histoire de la raison statistique*. La découverte.
- Deverre, C., 1995. Social implications of agro-environmental policy in France and Europe. *Sociologia ruralis* 35(2), p. 227-247.
- Deverre, C., 1999. Le loup (le retour) et l'agneau (le départ ?). *Le courrier de l'environnement de l'INRA* 36, p. 67-68.
- Didier, E., 2011. L'État néolibéral ment-il ? « Chanstique » et statistiques de police. *Terrain* 57, p. 66-81.
- Digard, J. P., 2012. Le tournant obscurantiste en anthropologie. *L'Homme* 3, p. 555-578.
- Dobremez, L., Nettier, B., Legiard, J. P., Caraguel, B., Garde, L., Vieux, S. & Della-Vedova, M., 2014. Les alpages sentinelles. Un dispositif original pour une nouvelle forme de gouvernance partagée face aux enjeux climatiques. *Revue de géographie alpine* 102(2) [en ligne].
- Doré, A., 2010a. Le devenir politique des corps recomposés : la circulation des animaux dans l'espace public. *Sociologie et sociétés* 42(2), p. 181-204.
- Doré, A., 2010b. L'histoire dans les méandres des publics : quand les « méchants loups » resurgissent du passé. In Moriceau, J-M. & Madeline, P., (Éds.), *Repenser le sauvage grâce au retour du loup. Les sciences humaines interpellées*. Caen : Bibliothèque du Pôle Rural - MRSH-Caen, p. 75-89.
- Doré, A., 2011. *Des loups dans la Cité. Éléments d'écologie pragmatiste*. Thèse de doctorat. Université de Liège, Belgique.
- Doré, A., 2013. L'exercice des biopolitiques. Conditions matérielles et ontologiques de la gestion gouvernementale d'une population animale. *Revue d'Anthropologie des Connaissances* 7 (4), p. 837-855.
- Doré, A., 2014. Faire politique avec les animaux. Négocier avec des loups. *Revue Semestrielle de Droit Animalier* 1, p. 247-255.
- Doré, A., 2015. Attention aux loups ! L'ambivalence de la menace et de sa mesure. *Ethnologie française* 45, p. 45-54.
- Duchamp, C., Chapron, G., Gimenez, O., Robert, A., Sarrazin, F., Beudels-Jamar, R. & Le Maho, Y., 2017. *Expertise collective scientifique sur la viabilité et le devenir de la population de loups en France à long terme* sous la coordination ONCFS-MNHN de : Guinot-Ghestem M., Haffner P., Marboutin É., Rousset G., Savouret-Soubelet A., Siblet J.P., Trudelle L. (par or. alph.).
- Dumez R., Roué M. & Bahuchet, S., 2014. Conservation de la nature : quel rôle pour les sciences sociales ? *Revue d'ethnoécologie* 6, [En ligne].
- Dupont, H., Mihoub, J. B., Becu, N. & Sarrazin, F., 2011. Modelling interactions between scavenger behaviour and farming practices: Impacts on scavenger population and ecosystem service efficiency. *Ecological modelling* 222(4), p. 982-992.
- Émerit, A., 2007. *Les aires protégées gérées. Zonage de l'espace et différenciation des rôles des acteurs conditions d'une gestion intégrée des territoires. Le rôle des équipes des espaces protégés alpins dans la gestion du retour du loup et dans la conservation du tétras-lyre*. Thèse de doctorat, AgroParisTech-Engref.

- Espuno, N., Lequette, B., Poulle, M-L., Migot P. & Lebreton, J-D., 2004. Heterogeneous response to preventive sheep husbandry during wolf recolonization of the French Alps. *Wildlife Society Bulletin* 32, p. 1195-1208.
- Estrosi C. & Spagnou D., 2003. *Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur les conditions de la présence du loup en France et l'exercice du pastoralisme dans les zones de montagne*. Tome I – Rapport ; Tome II – Auditions. Documents d'information de l'Assemblée nationale.
- Fagier, M., Marchal, A. & Ambrosini, A., 2014. Le loup est-il une espèce protégée ? *Revue Semestrielle de droit animalier* 1, p. 283 -294.
- Faugère, E., Navarette, M., Charles, M., Etienne, M., Fauriel, J., Lasseur, J., Lécrivain, E., Napoléone, M. & Paratte, R., 2010. Connaissances scientifiques en quête de connaissances d'acteurs. *Natures Sciences Sociétés* 18, p. 395-403.
- Fritts, S. H., Stephenson, R. O., Hayes, R. D. & Boitani, L., 2003. Wolves and Humans. In Mech, L.D., & Boitani, L., (eds). *Wolves: behavior, ecology, and conservation*. The University of Chicago Press, Chicago, p. 289-316.
- Garde L., 2002. Loup et forêt méditerranéenne, quelles questions pour l'élevage et la gestion de l'espace ? *Forêt Méditerranéenne* XXIII (1), p. 45-52.
- Garde, L. (coord.), 2007. *Loup–Élevage : s'ouvrir à la complexité*. Actes du séminaire des 15-16 juin 2006. Éd. CERPAM, Manosque
- Garde L., Bataille J-F, Dimanche M., Dumé A., Lapeyronie P., Lasseur J. & Silhol A., 2007a. Protection des troupeaux et gestion pastorale : un compromis souvent difficile pour les exploitations ovines allaitantes des montagnes méditerranéennes françaises. *Rencontres Recherches Ruminants* 14, p. 169-172.
- Garde, L., Bacha, S., Bataille, J-F, Gouty, A-L. & Silhol, A., 2007b. Les éleveurs résidents en zone à loups : perceptions et stratégies. In L. Garde (coord.) *Loup–Élevage : s'ouvrir à la complexité*. Actes du séminaire des 15-16 juin 2006. Éd. CERPAM, Manosque, p. 180-191
- Garde, L. & Meuret, M. 2017. Quand les loups franchissent la lisière : expériences d'éleveurs, chasseurs et autres résidents de Seyne-les-Alpes confrontés aux loups. Rapport de recherche INRA/CERPAM.
- Garde, L., Dimanche, M. & Lasseur, J., 2014. Permanence et mutations de l'élevage pastoral dans les Alpes du Sud. *Revue de Géographie Alpine* 102 (2) [En ligne].
- Gehring, T.M., VerCauteren K. C. & Landry, J-M., 2010. Livestock protection dogs in the 21st Century: Is an ancient tool revealing to modern conservation challenges. *Bioscience* 60(4), p. 299-308.
- Granjou, C. & Mauz I., 2009a. Quand l'identité de l'objet-frontière se construit chemin faisant. Le cas de l'estimation de l'effectif de la population de loups en France. *Revue d'Anthropologie des Connaissances* 3(1), p. 29-49.
- Granjou, C. & Mauz, I., 2009b. Les éleveurs et leurs voisins. Etude du renouvellement des rhétoriques professionnelles d'une profession contestée. *Revue d'Études en Agriculture et Environnement* 90 (2), p. 215-235.
- Granjou, C. & Mauz, I., 2012. Des espaces frontières d'expérimentation entre protection de la nature et pastoralisme. *Natures Sciences Sociétés* 20(3), p. 310-317.
- Grandmougin, B., Owen Le Mat, O., Brice Amand, B. et Duprez, C., & Mounet, C., 2010. *Évaluation de l'impact socio-économique du loup sur les systèmes pastoraux dans les Alpes Françaises*. Rapport ACTeon/CEMAGREF.
- Hirsch, P. D., Brosius, J. P., O'Connor, S., Zia, A., Welch-Devine, M., Dammert, J. L., Songorwa, A., Trung, T. C., Rice, J. L., Anderson, Z. R., Hitchner, S., Schelhas, J. & McShane, T.O., 2013. Navigating complex trade-offs in conservation and development: an integrative framework. *Issues in Interdisciplinary Studies* 31, p. 99-122.
- Ingold, T., 2000. Hunting and Gathering as Ways of Perceiving the Environment. In R. Ellen and K. Fukui (eds) *Redefining Nature: Ecology, Culture and Domestication*. Oxford: Berg, p. 117–54.
- IPRA, 2014. *Étude sur les interactions loup-troupeau-chien de protection pour l'amélioration des chiens et systèmes de protection des troupeaux*, Rapport d'activité 2014. Projet CANOVIS 2013-2017.

- Karlsson, J., Bjärvall, A. & Lundvall, A., 1999. *Svenskarnas inställning till varg. En intervjuundersökning*. Rapport 4993. Stockholm, Naturvårdsverket Förlag.
- Karlsson, J. & Sjöström, M., 2007. Human attitudes towards wolves, a matter of distance. *Biological Conservation* 137, p. 610-616.
- Kirk, J. & Miller, M. L., 1986. *Reliability and validity in qualitative research*. SAGE.
- Knight, J., 2000. Introduction. In Knight, J. (ed.), *Natural Enemies. People-wildlife Conflicts in Anthropological Perspective*. Routledge, London, p. 1-36.
- Kruuk, H., 1972. Surplus killing by carnivores. *Journal of Zoology* 166, p. 233-244.
- Landry, J.-M., 1998. *L'utilisation du chien de protection dans les Alpes suisses : Une première analyse*, Kora Bericht, 2.
- Landry, J.-M., 2013. *Analyses comportementales des interactions entre des chiens de protection et des loups dans le parc national du Mercantour*. Rapport pour le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.
- Lapeyronie, P. & Moret, A., 2007. Protection des troupeaux et impacts environnementaux. In L. Garde (coord.) *Loup – Elevage : s'ouvrir à la complexité*. Actes du séminaire des 15-16 juin 2006. Éd. CERPAM, Manosque, p. 202-211.
- Larrère, C., 1997, *les philosophies de l'environnement*. Paris, PUF.
- Larrère, C., & Larrère, R., 2015. *Penser et agir avec la nature*. La Découverte.
- Larrère, R., 2014. Rumeurs de loups. *Revue Semestrielle de droit animalier* 1, p. 257-260.
- Larrère, R., Lizet, B. & Berlan-Darqué, M. (dir.), 2009. *Histoire des parcs nationaux*, Versailles Cedex, Éditions Quæ, « Hors collection ».
- Larson, G., Karlsson, E. K., Perri, A., Webster, M. T., Ho, S. Y. W., Peters, J., Stahl, P. W., Piper, P. J., Lingaas, F., Fredholm, M., Comstock, K. E., Modiano, J. F., Schelling, C., Agoulnik, A. I., Leegwater, P. A., Dobney, K., Vigne, J.-D. Vilà, C., Andersson, L. & Lindblad-Toh K., 2012. Rethinking dog domestication by integrating genetics, archaeology, and biogeography. *Proceedings of the National Academy of Science* 109, p. 8878-8883.
- Lascoumes, P., Callon, M. & Programme risques collectifs et situations de crise (France), 1997. *Information, consultation, expérimentation : les activités et les formes d'organisation au sein des forums hybrides*. Séminaire. Programme risques collectifs et situations de crise, CNRS.
- Latour, B., 1999. *Politiques de la nature: comment faire entrer les sciences en démocratie*. La Découverte.
- Laundré, J. W., Hernández, L. & Ripple, W. J., 2010. The Landscape of Fear : Ecological Implications of Being Afraid. *The Open Ecology Journal* 3, p. 1-7.
- Lécrivain, É., Boutonnet, J. P., Deverre, C. & Lasseur, J., 2004. Dynamique de l'élevage ovin et mesure agri-environnementale : Étude de l'opération locale « pelouse sèche » dans le Luberon. In Dubeuf, J.-P. (éd.), *L'Évolution des systèmes de production ovine et caprine: l'avenir des systèmes extensifs face aux changements de la société*, Options Méditerranéennes, série A, 61, p. 171-178.
- Lefebvre, É. & Monnier, A., 2012. *Évaluation du protocole technique d'intervention sur les spécimens de loups dans le cadre du plan d'action national sur le loup 2008/2012*. Rapport pour le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la pêche.
- Lescureux, N., 2006. Towards the necessity of a new interactive approach integrating ethnology, ecology and ethology in the study of the relationship between Kirghiz stockbreeders and wolves. *Social Science Information* 45, p. 463-478.
- Lescureux, N., 2007. *Maintenir la réciprocité pour mieux coexister ? Ethnographie du récit Kirghiz des relations dynamiques entre les Hommes et les loups*. Thèse de doctorat MNHN.
- Lescureux, N., 2010. Le bon, la brute et le fantôme. *Annales de la Fondation Fyssen* 24, p. 11-27.
- Lescureux, N. & Linnell, J. D.C., 2010a. Knowledge and Perceptions of Macedonian Hunters and Herders:

- The Influence of Species Specific Ecology of Bears, Wolves, and Lynx. *Human Ecology* 38, p. 389-399.
- Lescureux, N. & Linnell, J. D.C., 2010b. Les montagnes sont-elles les derniers refuges des grands prédateurs ? *Histoire des Alpes – Storia delle Alpi - Geschichte der Alpen* 15, p. 195-210.
- Lescureux, N. & Linnell J.D.C., 2013. The effect of rapid social changes during post-communist transition on perceptions of the human - wolf relationships in Macedonia and Kyrgyzstan. *Pastoralism: Research, Policy and Practice* 3(4) [En ligne].
- Lescureux, N. & Linnell, J. D. C., 2014. Warring brothers: the complex interactions between wolves (*Canis lupus*) and dogs (*Canis familiaris*) in a conservation context. *Biological Conservation* 171, p. 232-245.
- Lescureux, N., Linnell, J. D. C., Mustafa, S., Melovski, D., Stojanov, A., Ivanov, G. & Avukatov, V., 2011. The king of the forest: Local knowledge about European brown bears (*Ursus arctos*) and implications for their conservation in contemporary Western Macedonia. *Conservation and Society* 9(3), p. 189-201.
- Lestel, D., 2000. Faire la paix avec l'animal. *Études* 3931, p. 37-48.
- Linnell, J. D. C., Odden J., Smith M. E., Aanes R. & Swenson J. E., 1999. Large carnivores that kill livestock: do problem individuals exist? *Wildlife Society Bulletin* 27, p. 698-705.
- Linnell, J. D. C. & Lescureux N., 2015. *Livestock guarding dogs, cultural heritage with a new relevance for mitigating conservation conflicts*. Norwegian Institute for Nature Research, Trondheim, Norway.
- Linnell, J. D. C., Andersen, R., Andersone, Ž., Balčiauskas, L., Blanco, J. C., Boitani, L., Brainerd, S., Breitenmoser, U., Kojola, I., Liberg, O., Løe, J., Okarma, H., Pedersen, H. C., Promberger, C., Sand, H., Solberg, E. J., Valdmann, H. & Wabakken, P., 2002. Fear of wolves: a review of wolf attacks on humans. *NINA Oppdragsmelding* 731, p. 1-65.
- Linnell, J. D. C., Promberger, C., Boitani, L., Swenson, J. E., Breitenmoser, U. & Andersen, R., 2005. The linkage between conservation strategies for large carnivores and biodiversity: the view from the “half-full” forests of Europe. In Ray, J. C., Redford, K. H., Steneck, R. S., and Berger, J. (eds.), *Carnivorous Animals and Biodiversity: Does Conserving One Save the Other?* Island, Washington, p. 381-398.
- Linnell, J. D. C., Swenson, J. E. & Andersen, R., 2000. Conservation of Biodiversity in Scandinavian Boreal Forests: Large Carnivores as Flagships, Umbrellas, Indicators, or Keystones? *Biodiversity and Conservation* 9, p. 857-868.
- Litz, M., 2008. *Du récit au récit médiatique*. De Boeck Supérieur.
- Lopez, B. H., 1978. *Of wolves and men*. Charles Scribner's sons, New York.
- Lorimer, J., 2015. *Wildlife in the Anthropocene*. University of Minnesota Press.
- Manceron, V., 2006. Discordes territoriales : les logiques rivales de la gestion de l'eau dans une région d'étangs française. *Géographie, économie, société* 8(3), p. 319-328.
- Manceron, V., 2009. Grippe aviaire et disputes contagieuses. La Dombes dans la tourmente. *Ethnologie française* 39(1), p. 57-68.
- Manceron, V., 2014. Les constructions sociales du danger : quelques usages de la notion de risque et d'infortune en sciences sociales, In Lagrée, S. & V. Diaz (ed) Perception et gestion des risques. Approches méthodologiques et appliquées au développement, Université d'été régionale en sciences sociales « Les journées de Tam Đảo » (Đà Lạt, Việt Nam), Juillet 2013, p. 37-54.
- Manceron, V. & Roué, M. 2009. Les animaux de la discorde. *Ethnologie française* 39(1), p. 5-10.
- Marboutin, E. & Duchamp, C., 2005. Gestion adaptative de la population de loup en France : monitoring à l'évaluation des possibilités de prélèvements. ONCFS, Rapport scientifique, p. 14-19.
- Martin, M., 2012a. *Du problème au risque : le pastoralisme cévenol entre chien et loup*. Thèse de doctorat de Sociologie, Université de Rouen.

- Martin, M., 2012b. Entre affection et aversion, le retour du loup en Cévennes comme problème public. *Terrains & travaux* 1 (20), p. 15-33.
- Mathevet, R., 2012. *La solidarité écologique. Ce lien qui nous oblige*. Arles, Actes Sud.
- Maurice, A-C., 2013, *Dynamiques des liens entre plantes rares, hommes et espaces : socio-anthropologie des pratiques de (ré)introductions végétales*. Thèse de doctorat en Socio-anthropologie de l'environnement MNHN.
- Mauz, I., 2005. *Gens, cornes et crocs*. Coéd. Cemagref-Cirad-Ifremer-Inra.
- Mauz, I., 2006a. Introduction, réintroductions : des convergences par-delà les différences. *Natures Sciences Sociétés* 14, p. S3-S10.
- Mauz, I., 2006b. Préface. *Revue de Géographie Alpine* 4, p. 5-6.
- Mauz, I., 2008. *Les collectifs et leurs natures. Un parcours sociologique, des animaux emblématiques à la biodiversité*. Humanities and Social Sciences. Université Jean Monnet, Saint-Étienne.
- Mauz, I., 2009. Les Alpes, de la société de la vache au parc animalier. In Larrère, R., Lizet, B., Berlan-Darqué, M., *Histoire des parcs nationaux*, Éditions Quæ, p. 187-204
- Mauz, I. & Blandin, P., 2014. Savoir environnemental, expertise et décision. In Zarka, Y.C. (éd.), *Le monde émergent : pour un monde habitable*. La Terre-Sol. Tome 2, Armand Colin, p. 39-58.
- Mauz, I. & Granjou, C., 2007. L'incertitude scientifique explique-t-elle la défiance ? Le cas de la réception des résultats du suivi scientifique du loup. In Allard, P., Fox, D., & Picon, B., *Incertain et environnement. La fin des certitudes scientifiques*, Éditions Édisud, Aix-en-Provence, p. 383-396.
- Mech, D. & Boitani, L., 2003. *Wolves: Behavior, Ecology and Conservation*. University of Chicago Press.
- Mech, L. D. & Boitani, L., 2003. Wolf social ecology. In Mech, L.D., & Boitani, L., *Wolves: behavior, ecology and conservation*, University of Chicago Press, p. 1-34.
- Mech, L. D., 1995. The challenge and opportunity of recovering wolf populations. *Conservation Biology* 9, p. 270-278.
- Mermet, L. & Benhammou F., 2005. Prolonger l'inaction environnementale dans un monde familier : la fabrication stratégique de l'incertitude sur les ours du Béarn. *Écologie et Politique* 31, p. 121-136.
- Meuret, M. (coord.), 2010. *Un savoir-faire de bergers*. Educagri & Quae, Dijon & Versailles, p. 221-243.
- Micoud, A. & Bobbé, S., 2006. Une gestion durable des espèces animales est-elle possible avec des catégories naturalisées ? *Natures Sciences Sociétés* (Supp. 1), p. 32-35.
- Miller, F. L., Gunn, A. & Broughton, E., 1985. Surplus killing as exemplified by wolf predation on newborn caribou. *Canadian Journal of Zoology* 63, p. 295-300.
- Moret, A., 2007. L'utilisation du chien de protection dans les Alpes françaises. In L. Garde (coord.) *Loup-Élevage : s'ouvrir à la complexité*. Actes du séminaire des 15-16 juin 2006. Éd. CERPAM, Manosque, p. 118-129.
- Moriceau, J. M., 2007. *Histoire du méchant loup : 3 000 attaques sur l'homme en France (XVe-XXe siècle)*. Fayard.
- Moriceau, J. M., 2010. La dangerosité du loup sur l'Homme : une enquête à l'échelle de la France (XVIe-XXe s.). In Moriceau J.-M., & Madeline, P., (eds.) *Repenser le sauvage grâce au retour du loup. Les sciences humaines interpellées*. Presses universitaires de Caen & MRSH, Caen.
- Moriceau, J.M., 2011. *L'Homme contre le loup. Une guerre de deux mille ans*. Paris, Fayard.
- Moriceau, J.M., 2013. *Sur les pas du loup. Tour de France et atlas historiques et culturels du loup [archive], du Moyen Âge à nos jours*. Paris, Montbel.
- Moriceau, J.M., 2016. *Histoire du méchant loup. La question des attaques sur l'homme en France, XVe-XXe siècle*. Pluriel.
- Morizot, B., 2015. Rencontres animales, *Vacarme* (1), p. 204-227
- Morizot, B., 2016. *Les diplomates, cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*. Wildproject.

- Mormont, M., 2006. Conflit d'usages et dynamiques spatiales. Les antagonismes dans l'occupation des espaces périurbains. *Géographie, économie, société* 8(3), p. 299-318.
- Mounet, C., 2006a. Les enseignements d'une expérience locale de gestion d'une espèce protégée : le cas du loup dans le Vercors. *Natures Sciences Sociétés* 14, p. S65-S66.
- Mounet, C., 2006b. Le monde agricole confronté au loup, au sanglier et à leurs partisans : un conflit d'usage et de représentation. *Revue de Géographie Alpine* 4, p. 89-109.
- Mounet, C., 2007. *Les territoires de l'imprévisible. Conflits, controverses et « vivre ensemble » autour de la gestion de la faune sauvage. Le cas du loup et du sanglier dans les Alpes françaises*. Thèse en géographie, Université Joseph-Fourier – Grenoble I.
- Mounet, C., 2008. Vivre avec des animaux « à problème ». Le cas du loup et du sanglier dans les Alpes françaises. *Revue de Géographie Alpine* 96(3), p. 55-64.
- Mounet, C., 2012. Conflits et reconfigurations socio-spatiales autour du sanglier : des postures générales aux arrangements locaux en territoire rural. *Économie rurale* 327-328, p. 79-95.
- Mounet, C. & Turquin, O., 2014. Espaces et acteurs pastoraux : entre pastoralisme(s) et pastoralité(s). Préface. *Journal of Alpine Research, Revue de géographie alpine*, 102-2 [En ligne].
- Nash, R., 1967. *Wilderness and the American Mind*. Yale University Press.
- Olivier de Sardan, J.-P., 2008. *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Academia-Bruylant, Louvain-La-Neuve.
- Olivier de Sardan, J. P., 1995. La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. *Enquête. Archives de la revue Enquête* 1, p. 71-109.
- ONCFS, 2011. *Le Programme Prédateurs-Proies « L'impact du loup sur les populations d'ongulés sauvages dans les Alpes françaises »*. 8 p. [<http://www.oncfs.gouv.fr/PPP-Le-programme-predateur-proie-Loup-Ongules-ru494>].
- Passeron, J. C., 1991. *Le raisonnement sociologique: l'espace non-poppérien du raisonnement naturel*. Paris : Nathan.
- Plisson, A.-L., 2011. *Etude de la vulnérabilité à la prédation du loup des troupeaux ovins dans le parc naturel régional du Queyras*. Travail de Mémoire. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. École pratique des Hautes Études.
- Poinsot, Y., 2008. Les enjeux géographiques d'une gestion durable de la faune sauvage en France. *Annales de géographie* 5, p. 26-47.
- Porcher, J., 2002, *Éleveurs et animaux : réinventer le lien*. Paris, Presses Universitaires de France (coll. Partage du savoir).
- Porcher, J., 2011. *Vivre avec les animaux*. Paris, La Découverte, TAP/Bibliothèque du MAUSS.
- Porter, T. M., 1995. *Trust in numbers. The pursuit of objectivity, in science and public life*. Princeton, Princeton University Press.
- Raison du Cleuziou, Y., 2007. La nature embrigadée : conflit en baie de Somme. *Ethnologie française* 113, p. 153- 162.
- Raison du Cleuziou, Y., 2008. De la résistance à la subversion. Les chasseurs de la baie de somme et le développement durable. *Études rurales* 181, p. 133-148.
- Ratamäki, O. & Lähdesmäki, H., 2015. Kykenemmeke luopumaan susifetissä ? –Kriittinen luenta suomalaisesta susihistoriasta. *Suden kanssa*, ed. J. Hiedanpää & O.Ratamäki. Rovaniemi: Lapin yliopistopaino. p. 16-41.
- Redpath, S. M., Young, J., Evely, A., Adams, W. M., Sutherland, W. J., Whitehouse, A. & Gutierrez, R. J., 2013. Understanding and managing conservation conflicts. *Trends in ecology & evolution* 28(2), p.100-109.
- Rémy, É., 1993. Comment saisir la rumeur ? *Ethnologie française* 23(4), p. 591-602.

- Renck, J-L. & Servais, V., 2002. *L'éthologie. Histoire naturelle du comportement*. Paris, Seuil, (coll. Points sciences).
- Roué, M., 2006. Le désert, le wilderness et la forêt : Éthique protestante et naissance de l'écologisme. In Beck, C., Luginbühl, Y. & Muxart, T., *Temps et espaces des crises de l'environnement*. Versailles, Quæ, (Indisciplines).
- Servais, V. (Ed.), 2016. *La science humaine des chiens*. Lormont, France, (Le bord de l'eau).
- Simmel, G., 1992 [1908]. *Le conflit*. Paris, Circé.
- Skogen, K., 2015. The persistence of an economic paradigm: unintended consequences in Norwegian wolf management. *Human Dimensions of Wildlife* 20(4), p. 317-322.
- Skogen, K., Mauz, I. & Krange, O., 2006. Wolves and eco-power. A French-Norwegian analysis of the narratives on the return of large carnivores. *Revue de géographie alpine* 94(4), p. 78-87.
- Sourdril, A. & Welch-Devine, M., 2014. Conserver, gérer, étudier la biodiversité : quels apports de l'ethnologie ? *Ethnographiques.org* 27, *Biodiversité(S)*, [En ligne].
- Stohr, C. & Coimbra, E., 2013. The governance of the wolf-human relationship in Europe. *Review of European Studies* 5(4), p. 1-18.
- Theuerkauf, J., 2009. What Drives Wolves: Fear or Hunger? Humans, Diet, Climate and Wolf Activity Patterns. *Ethology* 115, p. 649- 657.
- Theuerkauf, J., Jedrzejewski, W., Schmidt, K. & Gula, R., 2003. Spatiotemporal Segregation of Wolves from Humans in the Bialowieza Forest (Poland). *Journal of Wildlife Management* 67, p. 706-716.
- Torre, A., Aznar, O., Bonin, M., Caron, A., Chia, E., Galman, M., Guérin, M., Jeanneau, Ph., Kirat, Th., Lefranc, Ch., Melot, R., Paoli, J.-C., Salazar, M.-I. & Thinon, P., 2006. Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains. Le cas de six zones géographiques françaises. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine* 3, p. 415-453.
- UICN, 1998. *Lignes directrices de l'UICN relatives aux réintroductions. Préparées par le Groupe de spécialistes de la réintroduction de la Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN*. Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni.
- UICN, 2012. *Lignes directrices de l'UICN sur les réintroductions et les autres transferts aux fins de la sauvegarde*. Strasbourg.
- Vanier, M., (dir.), 2009. *Territoires, territorialité, territorialisation, Controverses et perspectives*. Rennes, PUR, (coll. Espace et territoires).
- Vincent, M., 2007. *Éleveurs de moutons entre Crau et Queyras, évolution du pastoralisme méditerranéen sous l'effet des politiques de l'agri-environnement et du loup*. Mémoire de diplôme EHES.
- Vincent, M., 2009. Le pastoralisme méditerranéen sous l'effet des politiques contradictoires de l'agri-environnement et du loup. *Ethnozootecnie*
- Vincent, M., 2010. Les pratiques des bergers dans les Alpes bouleversées par le retour de loups protégés. In M. Meuret (coord.) *Un savoir-faire de bergers*. Educagri & Quae, Dijon & Versailles, p.221-243. 87, p. 167-168.
- Vincent, M., 2014. La régulation du loup... pour son bien et celui du pastoralisme. *Revue semestrielle du droit animalier* 1, p.231-246.
- Wals, A. E. J., van der Hoeven, N. & Blanken, H., 2009. *The acoustics of social learning. Designing learning processes that contribute to a more sustainable world*. Wageningen: Wageningen Academic Publishers.
- Williams, C. K., Ericsson, G. & Heberlein, T.A., 2002. A quantitative summary of attitudes toward wolves and their reintroduction. *Wildlife Society Journal* 30, p. 575-584.
- Wooding, A., 2004. *Sensibilité face aux attaques de loups : Confrontation entre un modèle de sensibilité théorique(CEMAGREF) et sensibilité observée (constats d'attaques de loups)*. Stage de Master & Université Joseph Fourier, Grenoble.
- Zeder, M. A., 2011. The Origins of Agriculture in the Near East. *Current Anthropology* 52, p. S221-S235.

Zlatanova, D., Atidje, A., Albena, V. & Peter, G., 2014. Adaptive Diet Strategy of the Wolf (*Canis lupus* L.) in Europe: a Review. *Acta zoologica Bulgarica* 66, p.439-452.

Zimmermann, B., Sand, H., Wabakken, P., Liberg, O. & Andreassen, H. P., 2015. Predator-dependent functional response in wolves: from food limitation to surplus killing. *Journal of Animal Ecology* 84, p.102-112.

ANNEXE – Lettre de mission du volet sociologique de l'ESCO loup, 20/10/2016



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

Paris, le **20 OCT. 2016**

La Secrétaire d'État chargée
de la Biodiversité

à

Monsieur Bruno DAVID
Président du Muséum national d'Histoire
naturelle

Référence : D16019239
Objet : Volet sociologique de l'ESCO loup

Afin d'accompagner la présence du loup en France, espèce emblématique de notre patrimoine naturel, le Gouvernement a mis en place une série de mesures pour soutenir l'élevage et encourager le pastoralisme, qui sont confrontés à la prédation des troupeaux par l'espèce.

Face aux controverses que suscitent ces mesures, j'ai lancé le 7 juillet dernier, en accord avec Madame Ségolène ROYAL, une démarche d'évaluation prospective du loup à l'horizon 2025-2030. Les travaux de l'expertise collective scientifique et technique ont trait aux seuls aspects biologiques et écologiques de l'espèce.

La réunion que j'ai organisée au Muséum national d'Histoire naturelle avec votre concours afin de présenter les objectifs et les modalités de la démarche a mis en évidence la nécessité d'engager une démarche complémentaire sur les aspects sociologiques, culturels et ethnologiques sur la présence du loup en France.

Dans ce contexte, afin de compléter les éléments de connaissance ayant trait à la conciliation de la présence du loup avec les activités d'élevage et en comprenant le plus finement possible les enjeux sociologiques, je souhaite vous confier la réalisation d'une expertise collective scientifique complémentaire portant sur ces aspects.

Les travaux qui seront conduits par Monsieur Richard DUMEZ, ethnoécologue et maître de conférences au sein de votre établissement, pourront s'appuyer sur une commission resserrée composée de personnalités relevant des sciences humaines et sociales.

Compte tenu de la force des oppositions entre promoteurs et détracteurs de la présence du loup, cette commission devra mener ses travaux dans un esprit raisonné et distancié pour s'inscrire dans la logique promue dans le cadre du volet biologique de l'expertise : disposer d'une base scientifique objective s'agissant des relations humains-loup.

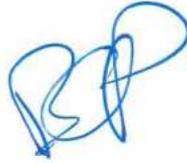
Copie à : Monsieur le Directeur de l'eau et de la Biodiversité,
Monsieur Le Directeur général de l'ONCFS

244, boulevard Saint-Germain – 75007 Paris – Tél : 33 (0)1 40 81 21 22
www.developpement-durable.gouv.fr

En annexe à cette lettre figurent les éléments du cahier des charges que l'expertise collective devra aborder.

Comme suite aux travaux préparatoires conduits avec mes services, l'expertise disposera d'une personne à plein temps, qualifiée et en capacité de consulter et compiler une littérature scientifique spécialisée, de réaliser des fiches de synthèse, d'assister les travaux de la commission et de contribuer à la rédaction finale du rapport d'expertise.

Les résultats de l'expertise collective devront être transmis au plus tard en mars 2017.



Barbara POMPILI

éléments du cahier des charges
de l'expertise collective scientifique portant sur les aspects sociologiques, culturels et
ethnologiques sur la présence du loup en France

L'expertise collective devra permettre que les éléments suivants soient traités :

- États des lieux des connaissances sur les relations contemporaines humains-loup en France ;
- Analyse des positions et des représentations des différents acteurs concernés par la présence du loup ;
- Mise en perspective de la situation française avec des exemples à l'étranger, la venue récente du loup après une longue éclipse induisant des positionnements très différents de pays où l'espèce a toujours été présente ;
- S'il y a lieu, analyse des processus mis en œuvre avec succès dans le traitement des sujets liés au loup (en France et à l'étranger) ;
- Identification des facteurs qui induisent des comportements sociaux différenciés d'un territoire à l'autre ;
- Établissement de pistes pour des recommandations ; les éléments produits par la commission doivent permettre de comprendre les diverses positions des acteurs afin de dessiner des pistes possibles de conciliation pour élaborer et mettre en œuvre une politique liée au loup ;
- Le cas échéant, soulever les lacunes du point de vue des connaissances et préconiser des études à même d'y répondre.